

**PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE
DU SECTEUR MUSEAL EN COMMUNAUTE FRANCAISE**

Rapport final

ETU.2004-3

Etude réalisée pour le compte de l'Observatoire
par la société COMASE *Management Consulting*

Isabelle Paindavoine, Pierre Francaux

Décembre 2004



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
PREMIERE PARTIE : ANALYSE DES EXPERIENCES SIMILAIRES EN EUROPE ET A L'ETRANGER	7
1 ORGANISMES EUROPEENS ET ETRANGERS CONSULTES	9
2 SYNTHESE DES ETUDES MENEES A L'ETRANGER	15
2.1 INTRODUCTION	15
2.2 TYPOLOGIE DES ETUDES REALISEES	17
2.3 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES ETUDES MENEES A L'ETRANGER	19
DEUXIEME PARTIE : DEROULEMENT DE L'ENQUETE	41
1 ENTRETIENS PREALABLES AUPRES D'UN ECHANTILLON D'INSTITUTIONS	42
2 ELABORATION DU QUESTIONNAIRE ET ORGANISATION D'UNE PHASE DE TEST	46
2.1 ELABORATION DU QUESTIONNAIRE	46
2.2 ELABORATION D'UN GUIDE	46
2.3 MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LEUR DEMARCHE	47
2.4 ORGANISATION D'UNE PHASE DE TEST	47
2.4.1. RESULTATS DE LA PHASE DE TEST	48
2.4.2. COMPREHENSION DES QUESTIONS ET PROPOSITIONS D'ADAPTATION DU QUESTIONNAIRE ET DU GUIDE	50
3 MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DU QUESTIONNEMENT	55
3.1 ENVOI DES QUESTIONNAIRES	55
3.2 RELANCE COURRIER	55
3.3 RELANCE TELEPHONIQUE	56
4 ANALYSE DES NON REpondANTS	59
4.1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE	61
4.1.1. PAR PROVINCE	61
4.1.2. PAR ARRONDISSEMENT	62
4.1.3. PAR DEGRE D'URBANISATION	63
4.2 ACCESSIBILITE DES MUSEES	64
4.2.1. TYPE D'OUVERTURE	64
4.2.2. NOMBRE D'HEURES D'OUVERTURE	64
4.3 NATURE DES COLLECTIONS	65
4.4 LES ANIMATIONS	65
4.5 LES SERVICES AU PUBLIC	66
4.6 SITE INTERNET	66
TROISIEME PARTIE : PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE	67
NOTE METHODOLOGIQUE	68
1 IDENTIFICATION	70
1.1 ANNEE D'OUVERTURE AU PUBLIC	70
1.2 REPARTITION GEOGRAPHIQUE	70
1.3 SUBVENTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE	76

2	<u>LES MISSIONS ET LA STRUCTURE</u>	77
2.1	LES MISSIONS DE L'ICOM	77
2.2	LES CATEGORIES DE MUSEES	79
2.3	LE STATUT JURIDIQUE	81
2.4	CATEGORIES DE PERSONNES PRESENTES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES MUSEES SE PRESENTANT SOUS LA FORME D'UNE ASBL (ASBL OU ASBL EMANANT DE POUVOIRS PUBLICS)	83
2.5	AFFILIATION A DES ASSOCIATIONS	84
3	<u>LE PUBLIC</u>	86
3.1	L'ACCESSIBILITE DES MUSEES	86
3.2	LES VISITEURS ET LEUR PROFIL	89
3.2.1.	EN TERMES DE FREQUENTATION	89
3.2.2.	LE PROFIL DES VISITEURS D'UN MUSEE	90
3.2.3.	LES CATEGORIES DE PUBLIC A CIBLER D'AVANTAGE	93
3.2.4.	LES ENQUETES AUPRES DU PUBLIC VISANT A PRECISER LE PROFIL DES VISITEURS	94
4	<u>LES ACTIVITES</u>	95
4.1	LES EXPOSITIONS	95
4.2	LES PRETS	96
4.3	LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES	98
4.4	LES STAGES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES	99
4.5	LES VISITES GUIDEES	100
4.6	AUTRES ACTIVITES	103
4.7	LES PUBLICATIONS	104
4.8	LES SERVICES ET FACILITES PRESENTS DANS LES MUSEES	106
5	<u>LA TARIFICATION</u>	107
6	<u>LA COMMUNICATION EXTERNE</u>	110
6.1	INTENSITE D'UTILISATION DES VECTEURS DE COMMUNICATION	111
6.2	DOCUMENT DE PRESENTATION DU MUSEE	112
6.3	SITE INTERNET	112
6.4	SIGNALISATION DES MUSEES	112
7	<u>LA SOUS-TRAITANCE</u>	113
8	<u>L'INFRASTRUCTURE</u>	115
8.1	EN TERMES DE SUPERFICIE TOTALE	115
8.2	LES ZONES D'AFFECTATION ET LEURS SUPERFICIES	116
8.3	TRAVAUX ET PROJETS RELATIFS A L'INFRASTRUCTURE	118
8.3.1.	TRAVAUX MENES DURANT LA PERIODE OBSERVEE	118
8.3.2.	PROJETS D'EXTENSION, DE RESTAURATION ET/OU D'AMENAGEMENT D'INFRASTRUCTURE	118
8.4	PROPRIETE DES BATIMENTS	118
8.5	ETAT DES INFRASTRUCTURES	121
9	<u>LES COLLECTIONS</u>	122
9.1	ACHATS, DONNS, LEGS ET MISES EN DEPOT	122
9.2	PROPRIETE DES COLLECTIONS	126
9.3	VISIBILITE ET ETAT DES COLLECTIONS	127
9.4	TENUE ET FORMAT DES INVENTAIRES	128
9.5	VALEURS ET ASSURANCES DES COLLECTIONS	129
9.5.1.	EN TERMES DE VALEUR (CF ANNEXE 10)	129
9.5.2.	EN TERMES D'ASSURANCE (CF ANNEXE 10)	130

10 LE PERSONNEL	131
10.1 INTRODUCTION	131
10.2 LE PERSONNEL OCCUPE	131
10.2.1. NOMBRE ET REPARTITION HOMMES/FEMMES	132
10.2.2. L'AGE DES PERSONNES OCCUPEES	133
10.2.3. LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	134
10.2.4. NOMBRE D'EQUIVALENTS TEMPS PLEIN	135
10.2.5. LA REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL	135
10.3 LE PERSONNEL EMPLOYE	137
10.3.1. NOMBRE DE REPARTITION HOMMES/FEMMES	137
10.3.2. L'AGE DU PERSONNEL EMPLOYE	138
10.3.3. LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	139
10.3.4. LA NATURE DU CONTRAT	140
10.3.5. LA DUREE HEBDOMADAIRE DU TRAVAIL	140
10.3.6. LE FINANCEMENT DES CONTRATS DE TRAVAIL	141
10.3.7. LA REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL	142
10.4 LE PERSONNEL A DISPOSITION	143
10.4.1. NOMBRE ET REPARTITION HOMMES/FEMMES	143
10.4.2. L'AGE DU PERSONNEL MIS A DISPOSITION	144
10.4.3. LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	145
10.4.4. LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL	145
10.4.5. LA REPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL	146
10.4.6. ORIGINE DES PERSONNES A DISPOSITION	146
10.5 LE PERSONNEL BENEVOLE	147
10.5.1. NOMBRE ET REPARTITION HOMMES/FEMMES	147
10.5.2. L'AGE DU PERSONNEL BENEVOLE	149
10.5.3. LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	150
10.5.4. LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL	150
10.5.5. LA REPARTITION DE TEMPS DE TRAVAIL	151
10.6 LES STAGIAIRES	152
10.6.1. NOMBRE ET REPARTITION HOMMES/FEMMES	152
10.6.2. L'AGE DES ETUDIANTS STAGIAIRES	153
10.6.3. LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT	154
10.6.4. LA DUREE HEBDOMADAIRE DE PRESENCE	154
10.6.5. LA REPARTITION DU TEMPS DE PRESENCE	155
11 LES ASPECTS FINANCIERS	156
11.1 INTRODUCTION	156
11.2 L'ANALYSE DES DEPENSES / RECETTES ET DU BILAN	157
11.2.1. LES RECETTES ET DEPENSES DES MUSEES AYANT UNE COMPTABILITE DE TYPE « POUVOIRS PUBLICS » (13 MUSEES)	157
11.2.2. LES RECETTES, DEPENSES ET LE BILAN DES MUSEES AYANT UNE COMPTABILITE DE TYPE « ASBL » (57 MUSEES)	161
11.2.3. LE TYPE DE COMPTABILITE DONT LES ASBL DISPOSENT	166
11.3 LA TENUE DE LA COMPTABILITE	167
11.4 LES SUBSIDES REÇUS DES POUVOIRS PUBLICS	168
11.5 LA VENTILATION DES VENTES ET PRESTATIONS	171
11.6 LES FRAIS ET/OU MOYENS MATERIELS PRIS EN CHARGE PAR DES TIERS	172
12 VOTRE PROJET MUSEAL	174
12.1 FORMALISATION DU PROJET MUSEAL	174
12.2 LE MUSEE ET SON ENVIRONNEMENT EXTERIEUR	175

QUATRIEME PARTIE : SYNTHESE ET MISE EN PERSPECTIVE	177
1 IDENTIFICATION	179
2 LES MISSIONS ET LA STRUCTURE	180
2.1 LES MISSIONS DE L'ICOM	180
2.2 CATEGORIE DE MUSEES	180
2.3 STATUT JURIDIQUE	182
2.4 CATEGORIES DE PERSONNES PRESENTES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES MUSEES SE PRESENTANT SOUS LA FORME D'UNE ASBL (ASBL OU ASBL EMANANT DE POUVOIRS PUBLICS)	183
2.5 AFFILIATION A DES ASSOCIATIONS	183
3 LE PUBLIC	184
3.1 L'ACCESSIBILITE DES MUSEES	184
3.2 LES VISITEURS ET LEUR PROFIL	186
3.2.1. EN TERMES DE FREQUENTATION	186
3.2.2. LE PROFIL DES VISITEURS D'UN MUSEE	186
3.2.3. LES CATEGORIES DE PUBLIC A CIBLER D'AVANTAGE	188
3.2.4. LES ENQUETES AUPRES DU PUBLIC VISANT A PRECISER LE PROFIL DES VISITEURS	188
4 LES ACTIVITES	189
4.1 TYPE D'EXPOSITION	189
4.2 LES PRETS	189
4.3 ACTIVITES PROPOSEES	190
4.4 PUBLICATIONS REALISEES	191
4.5 SERVICES ET FACILITE DE L'INSTITUTION	192
5 LA TARIFICATION	193
6 LA COMMUNICATION EXTERNE	194
7 LA SOUS-TRAITANCE	195
8 L'INFRASTRUCTURE	196
8.1 EN TERMES DE SUPERFICIE TOTALE	196
8.2 LES ZONES D'AFFECTATION ET LEURS SUPERFICIES	196
8.3 TRAVAUX ET PROJETS RELATIFS A L'INFRASTRUCTURE	197
8.4 PROPRIETE DES BATIMENTS	197
8.5 ETAT DES INFRASTRUCTURES	197
9 LES COLLECTIONS	198
9.1 POLITIQUE D'ACQUISITION	198
9.2 PROPRIETE DES COLLECTIONS	198
9.3 VISIBILITE ET ETAT DES COLLECTIONS	199
9.4 TENUE ET FORMAT DES INVENTAIRES	199
9.5 VALEUR ET ASSURANCES DES COLLECTIONS	200
10 LE PERSONNEL	201
11 LES ASPECTS FINANCIERS	204

INTRODUCTION

L'Observatoire des Politiques Culturelles de la Communauté française a souhaité réaliser une étude dont l'objectif est de constituer une base de données permettant par institution, de reconstruire l'image des ressources et des emplois financiers, de l'emploi, y compris le bénévolat, ainsi que des activités et de la fréquentation du secteur muséal, à savoir, établir le portrait socio-économique du secteur muséal. Les années de référence 2002 et 2003 ont été choisies pour l'élaboration de ce portrait.

L'étude a démarré en janvier 2004 et s'est terminée en décembre 2004. Elle s'est structurée comme suit :

- Une analyse des expériences similaires réalisées à l'étranger qui fait l'objet d'une bibliographie commentée présentée en annexe.
Les enseignements issus de cette recherche et analyse documentaire ont été utilisés, d'une part, pour l'élaboration du questionnaire et, d'autre part, pour la mise en perspective des résultats du portrait socio-économique du secteur muséal en Communauté française.
- Des entretiens en face à face avec les responsables de 10 institutions muséales en Communauté française. Ces entretiens qualitatifs ont eu pour but de mieux comprendre le contexte dans lequel évoluent les musées et ainsi mieux appréhender la construction du questionnaire et, in fine, celle du portrait socio-économique du secteur.
- Sur base des étapes précédentes, l'élaboration du questionnaire écrit est structuré autour des thématiques suivantes :
 1. l'identification du musée,
 2. les missions et la structure,
 3. le public,
 4. les activités,
 5. la tarification des entrées,
 6. la communication externe,
 7. la sous-traitance,
 8. l'infrastructure,
 9. les collections,
 10. le personnel,
 11. les aspects financiers,
 12. le projet muséal.

Ce questionnaire a fait l'objet d'un test auprès de 20 musées situés en Communauté française.

- L'interrogation, sur base du questionnaire adapté en fonction de la phase de test, de l'ensemble des musées situés en Communauté française, hormis les musées fédéraux.
- La constitution de la base de données reprenant les réponses au questionnaire par institution;
- L'analyse du contenu de cette base de données et la construction du portrait socio-économique du secteur muséal en Communauté française.

L'ensemble de ces travaux ont été effectués sous la supervision d'un Comité d'Accompagnement et d'un Groupe de Travail. Ce dernier a réuni des représentants de :

- L'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC);
- Du Service du Patrimoine culturel et des Arts plastiques;
- Du Service de la recherche;
- De l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ);
- De COMASE.

**PREMIERE PARTIE : ANALYSE DES EXPERIENCES SIMILAIRES EN EUROPE
ET A L'ETRANGER**

L'objectif de cette première partie est de réaliser une bibliographie commentée d'expériences similaires ayant été mises en œuvre en Europe et à l'étranger.

Dans cette perspective, nous avons sélectionné une série d'études ayant trait à l'analyse socio-économique du secteur muséal, globalement ou partiellement en fonction des musées analysés et des thématiques reprises.

Il nous a semblé pertinent d'également nous intéresser à ce qui s'est fait en Belgique, en dehors du territoire de la Communauté Française.

Ce travail a été réalisé en deux étapes :

- prise de contact avec des organismes européens et étrangers en vue de la constitution d'une bibliographie
- analyse des documents recueillis en vue de l'élaboration de la bibliographie commentée

Nous présentons ci-après une brève synthèse comprenant :

- les différents organismes consultés,
- un classement typologique des différentes études analysées,
- les principaux enseignements tirés de ces études pour la construction du portrait socio-économique du secteur muséal en Communauté française.

La bibliographie commentée telle que demandée par le cahier spécial des charges figure en annexe de ce rapport.

1 ORGANISMES EUROPEENS ET ETRANGERS CONSULTES

Notre attention s'est focalisée sur :

- Les organismes européens
- Les associations internationales
- La Belgique
- La France
- Le Luxembourg
- Les Pays-Bas
- La Grande-Bretagne
- La Suisse
- Les Etats-Unis
- Le Canada

Plus particulièrement, des contacts ont été entrepris auprès des organismes suivants :

⇒ Organismes européens

- Network of European Museum Organisation (NEMO)

<http://www.ne-mo.org>

NEMO est un réseau indépendant regroupant des associations de musées émanant de pays de l'Union Européenne mais également de pays associés à l'Union Européenne. Ses missions principales consistent d'une part à fournir de l'information aux musées sur les initiatives pertinentes de l'Union Européenne et d'autre part, à encourager les échanges d'informations entre les musées et entre les organisations de musées à travers l'Europe.

- Eurostat dans le cadre du suivi des travaux du Leg

<http://europa.eu.int/comm/eurostat>

Le Leg, Leadership group sur les statistiques culturelles, a été mis en place par le Comité du Programme statistique en mars 1997, en réponse à une demande des Etats membres qui déploraient l'absence de statistiques culturelles au niveau de l'Union Européenne. Lors de l'adoption des conclusions et recommandations du projet Leg, en 1999, il a été décidé de créer au sein d'Eurostat un groupe de travail sur les statistiques culturelles.

- Relais Culture Europe

<http://www.relais-culture-europe.org>

info@relais-culture-europe.org

Le Relais Culture Europe est le point de contact culture en France.

Son rôle est d'informer les professionnels du secteur des arts et du patrimoine sur les dispositifs communautaires en faveur de la culture.

- Commission Culture de l'Union Européenne

<http://europa.eu.int/comm/culture/eac/index-fr.html>

Contact : Marco BISCIONE, marco.biscione@cec.eu.int

- Euroclio

<http://www.eurocliohistory.org>

Contact : Marie-Paule JUNGBLUT, m.jungblut@musee-hist.lu

Il s'agit d'une base de données reprenant des informations sur les musées d'Histoire et leurs institutions.

⇒ Associations Internationales

- UNESCO – Secteur de la culture
<http://portal.unesco.org/culture>
Contact : Isabelle VINSON, i.vinson@unesco.org

- Conseil International des Musées (ICOM)
<http://icom.museum>

Créé en 1946, l'ICOM est l'organisation internationale des musées et des professionnels de musée.

Les actions de l'ICOM s'articulent autour des thèmes suivants :

- dissémination de la connaissance sur les musées et sensibilisation du public
- développement de normes professionnelles
- élaboration et promotion de la déontologie professionnelle.

⇒ En Belgique

- Association Francophone des Musées de Belgique :
<http://www.muse.ucl.ac.be/ICOM/AFMB.html>

L'Association Francophone des Musées de Belgique est un groupement de musées et de personnes travaillant dans les musées.

Elle a pour buts la promotion de tous les aspects de la vie d'un musée, ainsi que la défense des intérêts de la profession muséale.

Elle est le porte-parole et l'interlocuteur privilégié des musées auprès des instances politiques et administratives.

Avec la Vlaamse Museum Vereniging, elle forme le Comité Belge du Conseil International des Musées (ICOM).

- Vlaamse Museum Vereniging
<http://www.museumvereniging.be>
Contact : Inge GEYSEN, inge.geysen@museumvereniging.be

L'Association flamande des Musées vise à grouper au sein d'une association professionnelle, les personnes exerçant leur activité professionnelle à l'intérieur d'un musée ou étant professionnellement en rapport avec le monde des musées.

Cette association se penche notamment sur les problèmes déontologiques du personnel de musée et surveille les relations avec les instances officielles respectives.

Avec l'Association Francophone des Musées de Belgique, elle forme le Comité Belge du Conseil International des Musées (ICOM).

- Musées et Sociétés en Wallonie
<http://www.msw.be>

Fondée en 1998, l'association regroupe environ 80 musées de la Communauté Française sur le territoire de la Wallonie.

Elle cherche à promouvoir les institutions muséales notamment par la mise en place d'un réseau de concertation de leurs activités, et leur insertion dans le tissu social et économique, en particulier dans le tourisme.

- Conseil Bruxellois des Musées
<http://www.brusselmuseums.be>
Contact : Leen OCHELEN, leen@brusselmuseums.be

Fondée en 1995, l'association représente quelques 80 musées de la Région Bruxelles-Capitale, qu'ils soient fédéraux, communaux, communautaires ou privés. Elle cherche à promouvoir et représenter les musées dans leur diversité, à développer la collaboration entre les musées pour stimuler la solidarité entre eux et cibler leur identité collective.

- Service d'Information Scientifique et Technique (SIST)
<http://www.stis.fgov.be>
Contact : Pascale VANDINTER, pascale.vandinter@stis.fgov.be

Le SIST est un service de l'Etat à gestion séparée intégré au sein des Services Fédéraux des affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles (SSTC).

Le SIST est un intermédiaire de l'information au service de l'ensemble de la communauté scientifique, du monde économique et social et des administrations publiques.

Il s'adresse prioritairement aux acteurs de la recherche, de l'innovation et de la politique scientifique.

- La Politique Scientifique Fédérale
<http://www.belspo.be>
Contact : Olivier DECREM, olivier.decrem@natuurwetenschappen.be

Connue auparavant sous l'appellation «Services Fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles (SSTC)», la Politique Scientifique Fédérale soutient les établissements scientifiques fédéraux dans leur gestion administrative, financière et matérielle.

Elle assure également la coordination et la valorisation de leurs activités de recherche et de service public scientifique.

- Institut Flamand de Statistique
<http://aps.vlaanderen.be>
- Ministère de la Communauté Flamande
<http://www.museumsite.be>
Contact : Sophie VANDENBUSSCHE, sophie.vandenbussche@skynet.be

⇒ France

- Département des Etudes et de la prospective (DEP)
<http://www.culture.gouv.fr/dep>

Créé dans les années 60, le DEP est le principal service d'études du Ministère de la Culture et de la Communication.

Dans le cadre de ses missions, il est principalement chargé des études socio-économiques et des statistiques culturelles.

- La Direction des Musées de France (DMF)
<http://www.culture.gouv.fr/culture/dmf>
Contact : Robert FOHR, robert.fohr@culture.gouv.fr

La DMF propose et met en œuvre la politique de l'Etat en matière de patrimoine muséographique.

Parmi ses missions, on retiendra :

- la mise sur pied de collaborations internationales dans tous les domaines concernant l'activité des musées
- la définition et l'application du cadre législatif et réglementaire des musées et des collections publiques
- la gestion et la modernisation des musées nationaux.

- Office de Coopération et d'Information Muséographique (OCIM)
<http://www.ocim.fr>

Créé en 1985, l'OCIM, service général de l'Université de Bourgogne, dépend du Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la Recherche.

Ses missions consistent, pour l'essentiel, à :

- animer le réseau des musées de science et des centres de culture scientifique, technique et industrielle.
- développer des coopérations avec des institutions muséales européennes et extra-européennes.
- collecter l'information relative aux institutions muséales et à la muséographie des sciences techniques et lui assurer la plus large diffusion nationale et internationale.

⇒ **Luxembourg :**

- Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
<http://www.ltam.lu/culture>

⇒ **Pays-Bas :**

- The Netherlands Museum Association (NMV)
<http://www.museumvereniging.nl>
info@museumvereniging.nl

Cette association vise à promouvoir les intérêts du secteur muséal et constitue l'organe représentatif des musées hollandais.

Elle s'occupe également de promouvoir l'expertise à travers l'organisation de cours, d'ateliers, et d'initiatives de recherche.

⇒ Grande-Bretagne

- Resource : The Council for Museums, Archives and Libraries
<http://www.resource.gov.uk>
info@resource.gov.uk

Lancée en 2000, cette organisation a pour but notamment de promouvoir la collaboration entre les musées.

Elle travaille en partenariat avec un large éventail d'institutions, de départements du Gouvernement mais également avec des organisations internationales.

⇒ Suisse

- Association des Musées Suisses (AMS)
<http://www.museums.ch>
Contact : Josef BRUELISAUER, jbruelisauer@vms-ams.ch

Fondée en 1966, l'AMS regroupe les musées de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein.

Elle a pour objectifs de représenter les musées envers les tiers, en particulier les autorités, de promouvoir les contacts entre les collègues, de transmettre des expériences ainsi que de conseiller et d'aider.

⇒ Canada

- Institut de la Statistique au Québec
<http://www.stat.gouv.qc.ca>
Contact : Marie-Thérèse THIBAULT, marie-therese.thibault@stat.gouv.qc.ca

- Ministère de la Culture et des Communications

- Association des Musées Canadiens (AMC)
<http://www.museums.ca>

Créée en 1947, l'AMC regroupe environ 2000 adhérents. C'est le seul organisme national voué à l'épanouissement de la Communauté Muséale Canadienne.

L'objectif est de représenter et de servir les musées au Canada ainsi que les personnes qui y travaillent.

- La Société des Musées Québécois (SMQ)
<http://www.smq.qc.ca>
Contact : Linda LAPOINTE, lapointe.linda@smq.uqam.ca

Fondée en 1958, la SMQ a pour mission d'œuvrer aux intérêts supérieurs du réseau muséal québécois.

Elle regroupe, informe et anime le milieu muséal du Québec.

L'association vise à regrouper les institutions muséales et les professionnels qui y travaillent, à soutenir le développement de l'expertise et l'excellence de la pratique, à promouvoir le rôle et l'importance des institutions muséales auprès de ses partenaires, de la communauté et du public, à favoriser la concertation et la coordination entre ses membres.

⇒ Etats-Unis

- American Association of Museums (AAM)
<http://www.aam-us.org>
Contact : pgossett@aam-us.org

Créé en 1906, l'AAM est la référence dans le secteur muséal aux Etats-Unis. Elle représente des musées de différentes catégories selon des musées d'arts aux parcs zoologiques.

Les différents contacts que nous avons entrepris ont permis de recueillir une série d'informations et de documents.

Ces documents sont recensés dans la bibliographie fournie en annexe 1 et constituent notre base de travail pour réaliser la bibliographie commentée.

2.1 INTRODUCTION

Les différents documents qui ont été recueillis au cours de cette première étape ont fait l'objet d'une analyse.

Nous avons réalisé une bibliographie commentée en utilisant, pour chacun des documents analysés, un canevas de restitution sur base de 8 items :

- *Pays*

Il s'agit d'identifier le ou les pays concernés par l'étude.

- *Type d'étude*

Il s'agit de préciser la forme sous laquelle l'étude a été réalisée :

- enquête qualitative
- enquête quantitative
- groupe de discussion
- réflexion théorique
- étude de cas

- *Période*

Il s'agit de définir la périodicité au cours de laquelle l'étude a été menée.

- *Promoteur*

Il s'agit d'identifier la ou les personnes et/ou organismes ayant initiés l'étude.

- *Objectif*

Il s'agit de définir le ou les objectifs principaux de l'étude.

- *Méthodologie*

Sont abordés ici la ou les cibles de l'étude et la manière dont a été conduite l'étude.

- *Principaux résultats*

Il s'agit de mettre en évidence les principaux éléments issus de l'étude.

- *Principaux enseignements par rapport à cette étude*

Il s'agit de rendre compte des éléments qui pourraient être utiles à l'élaboration du questionnaire et/ou à la réalisation du portrait socio-économique.

La bibliographie commentée est présentée en annexe 2. Elle décrit 44 études selon la grille ci-dessus. Ces 44 études se répartissent géographiquement comme suit :

PAYS	NOMBRE D'ETUDES CONSULTEES
Belgique	6
Canada	19
France	9
Etats-Unis	4
Etudes portant sur plusieurs pays	6
TOTAL	44

2.2 TYPOLOGIE DES ETUDES REALISEES

La bibliographie commentée que nous avons réalisée met en évidence un élément important : à quelques exceptions près, nous n'avons pas trouvé, au travers de nos différents contacts, d'enquêtes similaires à celle-ci, à savoir des enquêtes visant à décrire le portrait socio-économique du secteur.

Ainsi, nous pouvons ventiler les expériences qui ont été analysées en six catégories :

a) Enquêtes, par questionnaire, auprès des visiteurs

Ce type d'études a pour objectif d'obtenir auprès des visiteurs une série d'informations relatives à leurs caractéristiques socio-démographiques, à leurs motivations, à leurs modalités de visites,...de façon à dresser le profil du public.

Le cas échéant, une enquête qualitative, au travers par exemple de groupes de discussion, est organisée parallèlement à l'enquête quantitative.

Ces études se focalisent le plus souvent sur un échantillon réduit de musées.

C'est le cas notamment :

- pour l'étude menée en Belgique par le Conseil bruxellois des Musées auprès de 9 musées situés en région bruxelloise (étude 1.1)¹.
- pour l'étude menée en Belgique auprès des visiteurs de quatre musées fédéraux (études 1.2 et 1.3).
- pour l'étude menée en France sur quatre musées (étude 3.2).

b) Enquêtes réalisées auprès des musées

Ces enquêtes rassemblent d'une part, des enquêtes portant sur la gestion des musées et, d'autre part, des enquêtes visant à analyser le secteur muséal.

Dans le premier cas, on trouve, par exemple, une étude menée au Canada qui consiste en une analyse comparative de différents logiciels de gestion des collections (étude 2.1).

On y trouve également une enquête menée au Canada dont l'objectif est de déterminer qui utilise les technologies de l'information, comment et où elles sont utilisées (étude 2.2).

On retrouve par ailleurs une étude menée en France, ayant pour objectif de fournir aux musées une méthode pour la réalisation des inventaires informatiques (étude 3.7).

Dans le second cas, on est confronté à deux cas de figure.

Il y a tout d'abord des enquêtes menées soit à l'échelle nationale, soit sur une catégorie particulière de musées, et portant sur certaines thématiques allant des collections exposées aux revenus du personnel en passant par les activités proposées au public.

De telles études ont notamment été menées en Belgique (étude 1.4), au Canada (étude 2.4) et aux Etats-Unis (étude 4.3), mais également dans certains pays européens dans le cadre d'une initiative émanant de quatre pays (étude 5.1). Nous n'avons pas trouvé d'étude reprenant l'ensemble des thématiques abordées dans cette étude.

¹ Nous présentons chaque fois le numéro de l'étude telle qu'il figure dans la bibliographie commentée présentée en annexe.

Il y a ensuite des enquêtes menées auprès d'un échantillon de musées et qui portent exclusivement sur une thématique particulière.

C'est le cas par exemple d'études réalisées au Canada et qui analysent exclusivement la fréquentation des institutions interrogées (étude 3.6).

C'est également le cas d'une enquête menée aux Etats-Unis sur les salaires du personnel dans les musées (étude 4.2).

c) Enquêtes menées auprès de la population

On peut regrouper ces enquêtes en deux catégories.

D'une part, des enquêtes comportant uniquement des questions sur les musées et d'autre part, des enquêtes dont certaines questions portent sur les musées mais où l'objectif principal est d'aborder une thématique plus large qui est celle de la culture.

Dans le premier cas, les enquêtes sont surtout réalisées par téléphone et ont pour objectif soit d'analyser la fréquentation de certains musées, soit de recueillir l'opinion de la population sur une série d'aspects relatifs par exemple à l'image dégagée par le secteur muséal, au financement de ces institutions,...

Ce type d'enquêtes a notamment été réalisée au Canada.

Dans le second cas, les enquêtes sont réalisées soit par téléphone soit en face à face, mais l'objectif principal est dans ce cas, d'analyser l'ensemble des pratiques culturelles de la population.

Ce type d'études a notamment été réalisée au Canada (étude 2.12) ainsi que dans 15 états membres de l'Union Européenne (étude 5.2).

d) Etudes de cas dans le secteur muséal

Se retrouvent dans cette catégorie toutes les études portant sur une problématique particulière.

On peut par exemple citer les études menées au Canada (étude 2.11) et aux Etats-Unis (étude 4.1) sur la problématique du bénévolat dans les musées ou plus généralement dans les organismes artistiques et culturels.

On y retrouve également deux études menées en France ; la première où les auteurs tentent de démontrer qu'il n'existe pas vraiment un public spécifique des musées de sciences (étude 3.1) et la seconde (étude 3.9) dont l'objectif consiste à décrire les diverses typologies des publics de la Cité des Sciences et de l'Industrie apparues au travers des études qui ont été menées auprès du public.

On peut encore citer deux autres études menées en France, l'une sur les sources disponibles pour mesurer la fréquentation dans les musées (étude 3.6), l'autre sur la mise en place d'un observatoire des publics (étude 3.8).

Citons également une étude menée aux Etats-Unis et dont l'objectif est de décrire les différentes méthodologies possibles d'évaluations des expositions (étude 4.4).

Enfin, on retiendra encore une étude menée sur deux clusters de musées, l'un à Berlin, l'autre à Amsterdam, avec pour objectif d'analyser dans quelle mesure le regroupement de musées génère de la plus-value pour les visiteurs et pour la ville (étude 5.4).

e) Réflexions théoriques dans le domaine muséal

Parmi les informations qui ont été recueillies on peut citer, pour illustrer ce type d'étude un rapport sur la mise en place d'une politique muséale (étude 2.5) au Canada, une réflexion menée en France autour de la valorisation économique du patrimoine (étude 3.5), une analyse réalisée au Canada sur les aspects budgétaires des musées (étude 2.18) ainsi qu'une analyse réalisée en Belgique sur la stratégie de fixation du prix d'entrée d'un musée (étude 1.6).

f) Etudes en rapport avec le domaine de la Culture

Se retrouvent dans cette catégorie des études menées au Canada sur, d'une part, un système de classification des activités de la culture et des communications (étude 2.6) et, d'autre part, un modèle de construction d'indicateurs d'activités culturelles (étude 2.7).

Se retrouve également dans cette catégorie l'étude menée en France sur l'emploi dans les professions culturelles (études 3.3 et 3.4).

On peut encore citer l'étude menée par la Commission européenne, au travers du Leg-culture, dont l'objectif consistait à proposer des pistes d'amélioration en vue d'une harmonisation du secteur culturel sur le plan de la participation, de l'emploi et du financement (étude 5.6).

2.3 PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES ETUDES MENEES A L'ETRANGER

L'analyse des 44 études figurant dans la bibliographie commentée montre :

- qu'il n'existe pas d'étude reprenant exhaustivement les différentes thématiques reprises dans la présente étude : les études analysées portent sur certaines thématiques et ne s'adressent pas toutes à l'ensemble du secteur muséal;
- qu'il n'existe pas d'indicateurs types reconnus et partagés au niveau international. De plus, les notions sur lesquelles s'appuient ces indicateurs, ne font pas l'objet d'une définition univoque et varient de pays en pays, en fonction de ses spécificités;
- qu'en conséquence, on ne peut pas en tirer un ensemble minimal de données à recueillir ou d'indicateurs qui servent globalement de base à une comparaison entre le secteur muséal en Communauté française et ce secteur au sein de l'Union européenne ou en Amérique du Nord.

Toutefois, la constitution de cette bibliographie commentée a permis d'appréhender un certain nombre d'éléments utiles pour la réalisation du portrait socio-économique du secteur muséal en Communauté française.

➤ **En ce qui concerne la formulation des questions**

Il est important de bien comprendre ce qui se cache derrière les termes utilisés dans le secteur muséal.

Prenons, par exemple, la notion de groupe : non seulement il est utile de prendre conscience de ses possibles déclinaisons (groupe scolaire, autres groupes, ...) mais il est également intéressant de voir comment cette notion est interprétée en termes de visiteurs (1 groupe = 1 visiteur ou X visiteurs).

Un autre exemple est celui du prix d'entrée : outre le fait que la stratégie sous-jacente à la fixation du prix d'entrée puisse être différente d'un musée à l'autre, celui-ci peut également être ventilé par catégorie de public.

Ces catégories ne sont pas forcément les mêmes pour tous les musées.

C'est pourquoi, nous avons joint au questionnaire un guide définissant clairement les notions qui sont utilisées dans le questionnaire. Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de questions portant sur des catégorisations, nous avons essayé de prendre les catégories les plus significatives (dans le cas par exemple de la ventilation des prix, du taux de fréquentation par catégorie de public,...).

➤ **En ce qui concerne le contenu des questions**

Les études et enquêtes que nous avons analysées dans le cadre de la réalisation de la bibliographie commentée abordent différentes thématiques.

Nous avons adapté le questionnaire afin d'appréhender les éléments repris dans ces études
Par exemples :

- l'utilisation des technologies de l'information
Les musées possèdent-ils leur propre site internet et dans quelle mesure s'intéressent-ils au suivi des statistiques de fréquentation de ces sites ?
L'informatisation des collections et l'utilisation d'outils du type audio-guides et bornes interactives sont-ils répandus dans le secteur muséal en Communauté française ?
- le bénévolat
Quelle est l'importance du bénévolat dans les musées en Communauté française ? Que représente-t-il en termes de ressources humaines (nombre, profil, ...), d'heures de travail prestées et de fonctions assurées (animation, conservation, ...) ?

➤ **En ce qui concerne le traitement des données et la présentation du portrait socio-économique**

Afin d'évaluer la représentativité des résultats figurant dans le portrait socio-économique, nous avons comparé certaines caractéristiques (catégorie de musée, musée subventionné ou pas, ...) des musées qui ont répondu à l'enquête avec celles de l'ensemble des musées auxquels un questionnaire a été envoyé.

Par ailleurs, certaines études analysent des liens de corrélation qui doivent être testés en Communauté française : lien entre le nombre d'employés et le nombre de visiteurs, lien entre le montant du prix d'entrée et la fréquentation des musées, ...

Certaines questions sont à analyser sur base de regroupement de musées : par le statut, la taille, la catégorie (musée d'art), ...

Il a également été envisagé d'analyser le niveau de dépendance financière des musées situés en Communauté française, et la façon dont sont ventilés leurs budgets. Nous verrons que les données recueillies n'ont pas permis une telle analyse.

➤ ***En ce qui concerne la comparaison des résultats avec d'autres enquêtes similaires***

Nous avons déjà mentionné que :

- d'une part, il n'existe pas de réelles normes au point de vue international non seulement sur une classification des activités culturelles mais également sur une classification commune des types de musées. Par conséquent, certains résultats qui seraient présentés dans le portrait pourraient ne pas être comparables.
- d'autre part, la définition des variables utilisées diffère d'une étude à l'autre ; par exemple, le terme fréquentation utilisé dans les enquêtes peut revêtir des notions différentes. On parle plutôt de taux de pénétration dans le cadre des enquêtes sur les pratiques culturelles par opposition à la notion de structure utilisée dans le cadre des enquêtes sur le lieu de visite. Le calcul de ces deux types de taux est différent et les résultats doivent par conséquent être interprétés différemment.

Pour favoriser la comparaison des résultats qui seront obtenus dans le cadre de la présente étude, nous avons tenu compte, lors de l'élaboration du questionnaire, des unités utilisées dans des enquêtes similaires (par exemple à la notion d'horaire d'ouverture).

Plus précisément, nous nous sommes basés sur les variables utilisées dans les études suivantes :

- questionnaire mis en œuvre dans le cadre de l'étude européenne pour laquelle le SIST joue un rôle de relais en Belgique (cf 5.1 dans la bibliographie commentée)
- questionnaire élaboré dans le cadre de l'enquête menée auprès des institutions muséales du Québec (cf 2.4 dans la bibliographie commentée)
- questionnaire élaborée dans le cadre de l'enquête nationale menée aux Etats-Unis (cf 4.3 dans la bibliographie commentée).

Nous pourrons alors comparer les résultats obtenus avec ceux obtenus au Québec et aux Etats-Unis, l'étude européenne n'ayant pas encore abouti à la production des résultats.

Nous présentons ci-après les items analysés dans cette étude et leur présence ou leur absence dans les 3 études sus-mentionnées. L'unité de mesure est également analysée.

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS- UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
1. IDENTIFICATION						
- Nom	oui		oui		oui	
- Adresse	oui		oui		non	
- N° de téléphone	oui		oui		non	
- N° de fax	non		oui		non	
- Adresse web	non		oui		non	
- Nom et fonction de la personne ayant complété le questionnaire	oui		oui		non	
- Adresse mail	non		oui		non	
- Année d'ouverture au public	oui		oui		oui	
2. LES MISSIONS ET LA STRUCTURE						
- Classement des missions	non		non		non	
- Catégorie de musée	oui	Classification différente de celle proposée par l'UNESCO/ICOM	oui	Classification différente de celle proposée par l'UNESCO/ICOM	oui	question à choix multiples entre différentes catégories pour le domaine principal couvert par les collections (une seule réponse), choix multiples pour les autres domaines (réponse multiple)

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS- UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
- Statut juridique	oui	Question à choix multiples	oui	Question à choix multiples	oui	question à choix multiples entre différentes catégories (une seule réponse)
- Membre d'une association	non		oui		non	

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS- UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
3. LE PUBLIC						
- Période d'ouverture	oui	Nombre de semaines, nombre d'heures	oui	choix entre ouverture à l'année ou saisonnière, indiquer le nombre de semaines, le nombre total d'heures par semaine, ainsi que l'horaire régulier et l'horaire estival.	oui	indication de l'horaire par jour, choix entre différentes classes du nombre de jours d'ouverture sur une année
- Période de fermeture	non		oui	question fermée oui-non uniquement sur la fermeture lors de jours fériés.	oui	question fermée oui-non
- Note d'appréciation de la période d'ouverture	non		non		non	
- Fréquentation	oui	Nombre	oui	question indirecte via question sur la répartition par catégories de visiteurs	oui	nombre

	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
- Méthode de comptabilisation de la fréquentation	oui	Choix entre estimation ou nombre exact. Si nombre exact, choix de la base de calcul	non		non	
- Réalisation d'enquêtes auprès du public (pour préciser le profil du visiteur)	oui	Question fermée oui-non	non		non	
- Identification de catégories de public à cibler davantage	non		non		non	
- Evolution de la fréquentation	non		non		non	

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS- UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
4. LES ACTIVITES						
- Type d'expositions	oui	question fermée oui-non sur l'existence d'une collection permanente + question indirecte sur la réalisation d'expos temporaires via une question portant sur le nombre d'expositions temporaires ayant été réalisées au cours des 3 dernières années.	oui	question fermée oui-non par type d'exposition, indiquer le nombre d'expositions, choix multiples pour la thématique de l'exposition	non	
- Renouvellement des expositions	non		oui	choix entre 3 types de fréquence	non	
- Pièces reçues en prêt ou prêtées	oui	nombre de pièces par destinataire et prêteur	non		non	
- Provenance des prêts	non		non		non	

	ENQUETE MENEES AUX ETATS- UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
- Destination des prêts	non		non		non	
- Réalisation d'activités pédagogiques	oui	question indirecte via la question portant sur le nombre de participants aux activités proposées	oui	question fermée oui-non	oui	question fermée oui-non + question fermée oui-non par type de public concerné.
- Organisation de stages	oui		non		non	
- Organisation de visites guidées	oui		oui	question fermée oui-non + choix multiples pour les langues	non	
- Outils pour accompagner les visites	non		non		non	
- Autres activités	non		oui	question fermée oui-non à différents types d'activités	non	

	ENQUETE MENEES AUX ETATS- UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
- Publications réalisées	oui	nombre	oui	question fermée oui-non	non	
- Services ou facilité de l'institution	oui	question à choix multiples axée sur les facilités présentes pour les personnes à mobilité réduite	oui	question fermée oui-non pour différentes propositions	non	

5. LA TARIFICATION DES ENTREES						
- Existence d'un prix d'entrée	oui	question fermée oui-non	oui	question fermée oui-non	oui	question fermée oui-non
- Ventilation du prix par catégorie de visiteurs	oui	pour deux catégories : adultes et enfants	non		oui	€ pour une entrée adulte, libellé des groupes pour lesquels c'est gratuit, question fermée oui-non quant à des réductions sur certaines catégories de visiteurs
- Type accès (payant ou non) aux expositions temporaires	non		non		oui	choix entre oui toujours, oui parfois, non

	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
- Période de promotion	oui	question fermée oui-non sur l'existence de périodes de gratuité et/ou de réduction + nombre de jours de gratuité et/ou de réduction	non		oui	question fermée oui-non, indiquer le nombre de jours par an
- Combinaison tarifaire avec d'autres attractions	non		non		oui	question fermée oui-non sur différents types de combinaison

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
6. LA COMMUNICATION EXTERNE						
- Utilisation des vecteurs de communication	non		non		non	
- Document de présentation de l'institution	non		non		non	
- Existence d'un site internet	non		oui	question indirecte via l'adresse du site web	oui	question fermée oui-non
- Suivi des statistiques de fréquentation	non		non		non	
- Présence du musée sur un site portail	non		non		oui	question fermée oui-non
- Dépenses consacrées à la communication	non		non		non	
- Signalisation du musée	non		non		non	

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
7. SOUS-TRAITANCE						
- Fréquence de recours à différents types de sous-traitance	non		non		non	

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
8. L'INFRASTRUCTURE						
- Superficie totale du musée	oui	square feet	oui	m ²	non	
- Ventilation de la superficie par type d'affectation	oui	square feet pour la partie exposition et la superficie de stockage des collections	oui	m ² pour quatre zones définies	oui	m ² pour deux types de ventilation (exposition permanente, exposition temporaire)
- Réalisation de travaux et/ou projet d'extension, de restauration et/ou d'aménagement des infrastructures	oui	question fermée oui-non portant sur les 10 dernières années	non		non	
- Propriété des bâtiments	oui	question fermée oui-non se référant au libellé du questionnaire indiqué dans une question précédente	oui	questions à choix multiples	non	
- Détails de la location	non		non		non	
- Valeur assurée du bâtiment	non		non		non	
- Etat des différentes infrastructures de l'institution	non		non		non	

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
9. LES COLLECTIONS						
- Existence d'une politique d'acquisition	non		oui	question fermée oui-non	non	
- Achats, legs, dons de pièces	oui	somme de la valeur des dons	non		non	
- Propriété des collections	oui	question fermée oui-non se référant au libellé du gestionnaire indiqué dans une question précédente	oui	question à choix multiples	oui	question à choix multiples
- Nombre de pièces	oui	nombre total de pièces, de livres,... + répartition par thématique	oui	unité	non	
- % de pièces exposées	non		oui	%	non	
- Etat des pièces exposées et non exposées	non		oui	évaluation en pourcentage sur l'ensemble de la collection	non	

	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
- Présence d'un inventaire	oui	réponse indirecte via la question relative au pourcentage de pièces inventoriées	non		oui	question fermée oui-non
- Type d'inventaire	oui	pourcentage de pièces inventoriées sous format	oui	question indirecte via le pourcentage de pièces informatisé, numérisé, inventorié	non	
- % de pièces inventoriées	oui	pourcentage informatique	oui	%	oui	%
- Valeur totale des collections	oui	choix entre les différentes classes + choix de la méthode d'évaluation (valeur assurée, valeur de marché, ..)	non		non	
- Valeur assurée des collections + % de pièces assurées	non		non		non	
- Type d'assurance	non		non		non	
- Dépenses consacrées à la restauration de pièces de collection	non		non		non	

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
- Constat de vol	non		non		non	
- Restitution de pièces à leur propriétaire	non		non		non	

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
10. PERSONNEL						
- Nombre de personnes travaillant dans l'institution	oui	nombre	oui	nombre par catégorie de profession et type de durée de travail (temps plein, temps partiel, pigiste)	oui	nombre en équivalents temps plein
- Catégorie de personnel (bénévole, stagiaire, employés, ...)	oui	nombre de personnel temps plein et temps partiel selon type d'employeur officiel + nombre de bénévoles par catégorie de fonction occupée.	oui	nombre de bénévoles + nombre d'heures total de bénévolat	oui	question fermée oui-non + nombre d'équivalents temps plein pour différentes catégories de personnels (pers.administratifs, bénévoles, saisonniers, ...)
- Sexe	oui	nombre total de femmes - nombre total d'hommes	non		non	
- Age	non		non		non	
- Niveau du dernier diplôme obtenu	non		non		non	
- Type de contrat	non		non		non	

	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
- Début et fin du contrat	non		non		non	
- Temps de travail hebdomadaire	oui	nombre de personnes travaillant à temps plein et à temps partiel	oui	nombre de personnes à temps plein / partiel / pigiste ou contractuel	non	
- Type de contrat subsidiés	non		non		non	
- Type d'activité exercée au sein de l'institution	oui	nombre de personnes selon 4 catégories de fonction	non		non	
- Type d'organisme mettant à disposition du personnel	non		non		non	

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
11. LES ASPECTS FINANCIERS						
- Etats des recettes et dépenses et/ou dépenses / recettes ordinaires et extraordinaire	oui	en \$ pour différents postes assez détaillés	oui	\$ canadien. Question concernant cinq postes de revenus se rapportant aux activités muséales et cinq postes de dépenses	oui	€ par type de revenus (5 catégories) et types de dépenses (5 catégories). € par type d'investissements
- Type de comptabilité	oui	choix entre différents types de comptabilité	non		non	
- Mode de gestion de la comptabilité	non		non		non	
- Montant et origine des subsides	non		oui	en \$ canadien portant sur trois types de subsides	oui	€ par origine du subside
- Ventilation du total des ventes et prestations	non		non		non	
- Type de frais n'apparaissant pas dans les comptes de l'institution	oui	en \$ pour différents types de frais listés	non		non	

THEMATIQUES	ENQUETE MENEES AUX ETATS-UNIS		ENQUETE MENEES AU QUEBEC		ENQUETE REALISEE A L'INITIATIVE DE 4 PAYS EUROPEENS	
	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée	La question figure dans l'enquête	Unité de mesure utilisée
12. PROJET MUSEAL						
Série de questions ouvertes sur :						
- projet muséal	non		oui		non	
- principaux atouts du projet	non		non		non	
- principales faiblesses du projet	non		non		non	
- opportunités vis-à-vis de l'extérieur	non		non		non	
- obstacles vis-à-vis de l'extérieur	non		non		non	

DEUXIEME PARTIE : DEROULEMENT DE L'ENQUETE

1 ENTRETIENS PREALABLES AUPRES D'UN ECHANTILLON D'INSTITUTIONS

L'objectif recherché à travers les entretiens que nous avons menés est de mieux comprendre le contexte dans lequel évolue les musées et les institutions muséales en Communauté Française et ainsi mieux appréhender la construction du questionnaire et, in fine, celle du portrait socio-économique du secteur muséal.

Il nous a semblé pertinent de rencontrer différents types d'institutions que ce soit par rapport à la nature des collections qu'elles proposent ou par rapport au fait qu'elles bénéficient ou non directement d'un subside de la Communauté Française.

Le Service du Patrimoine a fourni à COMASE une liste de 20 institutions sur base de laquelle une sélection a été opérée pour in fine aboutir, conformément à la méthodologie, à un échantillon de 10 institutions.

Les critères de choix utilisés pour effectuer la sélection ont été les suivants :

- ✓ catégorie de musée (sur base des catégories définies dans le Guide des Musées)
- ✓ situation du musée (à l'échelle de la province)
- ✓ statut du musée en terme de propriété : public, privé ou mixte
- ✓ statut du musée vis-à-vis de l'Arrêté d'avril 1958 : subventionné ou non subventionné.

Les institutions sélectionnées sont les suivantes :

Nom	Catégorie	Privé	Public	Mixte	Non Subv.	Région province
Musée du Château de Lavaux-Saint-Anne	Spécialisé	✓				Namur
Musée Provincial Félicien Rops	Art		✓			Namur
Musée Charlier	Art		✓			Bruxelles
Musée des Celtes	Archéologie			✓		Luxembourg
Musée de l'hôpital Notre-Dame	Archéologie et Histoire				✓	Hainaut
Musée d'Histoire Naturelle	Sciences Naturelle		✓			Hainaut
Musée du Circuit de Spa-Francorchamp	Science et Tech.	✓				Liège
Musée du Carnaval	Ethno.			✓		Hainaut
Musée de la Hesbaye	Régional					Liège
Musée de Louvain-la-Neuve	Généraux	✓				B. Wallon

Les rendez-vous ont été organisés entre le 25 février et le 10 mars 2004.

Pour réaliser ces entretiens, COMASE a élaboré une grille d'entretien articulée autour de 13 thèmes :

- ✓ Données d'identification
- ✓ Niveau institutionnel ou stratégique
- ✓ Public
- ✓ Prix
- ✓ Communication
- ✓ Bâtiment et infrastructures
- ✓ Collections
- ✓ Assurances
- ✓ Personnels et bénévoles
- ✓ Données financières
- ✓ Environnement
- ✓ Sous-traitance
- ✓ Remarques et commentaires

Le contenu de cette grille d'entretien est fournie en annexe 3.

Chaque entretien a fait l'objet d'un rapport de visite ; celui-ci reprend, pour chacun des thèmes abordés, les informations qui ont été recueillies auprès des institutions rencontrées. Ces différents rapport sont fournis en annexe 4.

Par rapport à la phase d'élaboration du questionnaire, les informations recueillies lors de ces 10 entretiens nous amènent aux constats suivants :

- D'un point de vue général
 - les informations disponibles dans les institutions sont principalement d'ordre qualitatif
 - il convient de veiller à bien expliquer les notions qui sont utilisées dans le questionnaire afin de s'assurer de la bonne compréhension de la part des personnes qui sont chargées de compléter le questionnaire
 - pour éviter d'alourdir le questionnaire, il convient de fermer le maximum de questions
- Au niveau institutionnel ou stratégique
 - lorsque l'on aborde la notion de mission, les institutions citent spontanément les quatre missions telles que définies par l'ICOM
 - les institutions éprouvent des difficultés à s'identifier à une seule catégorie de musée telle que définie par l'UNESCO/ICOM
- Au niveau du public
 - compte tenu des spécificités propres à chacun des musées, il convient, en termes de période d'ouverture, de se limiter à une classification plutôt que de faire une question ouverte
 - pour ce qui concerne des questions se rapportant aux catégories de public, il est souhaitable de se limiter aux grandes catégories : scolaire, individuel,....

- les institutions réalisent très peu d'enquêtes auprès de leur public mais ont en général une bonne connaissance des statistiques de fréquentation
- Au niveau des activités proposées au public
 - les institutions rencontrées proposent la plupart du temps des visites guidées et toute une série d'activités pédagogiques
 - les visites guidées sont souvent réalisées par les bénévoles
- Au niveau des prix
 - pour les enfants, la gratuité varie d'une institution à l'autre. En outre, lorsqu'elle s'applique, elle se situe souvent en deçà d'un certain âge ; celui-ci varie d'une institution à l'autre
- Au niveau de la communication
 - Rien de particulier à signaler.
- Au niveau du bâtiment et des infrastructures
 - lorsqu'elles ne sont pas propriétaire de leur bâtiment, les institutions, dans la plupart des cas, ne paient pas de loyer
 - il convient de veiller à bien spécifier si les questions se rapportent au bâtiment abritant le musée ou au musée à proprement parler
- Au niveau des collections
 - la grande majorité des institutions rencontrées éprouvent des difficultés lorsqu'il s'agit de donner une valeur à leur collection
 - lorsqu'un musée dispose d'un inventaire, celui-ci se présente le plus souvent sous format papier
- Au niveau des assurances
 - pour éviter d'alourdir le questionnaire, les questions relatives aux assurances ont été insérées dans la partie relative au bâtiment et aux infrastructures.
- Au niveau du personnel
 - la plupart des personnes employées dans les institutions bénéficient d'un contrat d'emploi subsidié
 - dans la mesure où les institutions abordent facilement la notion de bénévole, nous pouvons insérer dans le questionnaire, des questions relatives à cette catégorie d'agents les personnes travaillant dans ces institutions occupent souvent plusieurs fonctions

➤ Sur plan financier

- il ressort des entrevues que la plupart des institutions disposent de données financières mais que celles-ci ne suivent pas un schéma bien précis ; on peut a priori penser que chaque institution dispose de sa propre méthode pour présenter ses comptes, en tout cas pour les musées privés.

2 ELABORATION DU QUESTIONNAIRE ET ORGANISATION D'UNE PHASE DE TEST

2.1 ELABORATION DU QUESTIONNAIRE

Sur base de la bibliographie commentée réalisée dans la première partie de ce travail et des constats émis suite à nos entretiens préalables, un questionnaire a été élaboré.

Ce questionnaire est divisé en 13 thématiques :

- l'identification
- les missions et la structure
- le public
- les activités
- la tarification des entrées
- la communication externe
- la sous-traitance
- l'infrastructure
- les collections
- le personnel
- les aspects financiers
- votre projet muséal
- critiques et commentaires

Le contenu de ce questionnaire est présenté en annexe 5.

L'observation menée au travers de ce questionnaire porte sur les années 2002 et 2003.

L'objectif poursuivi par le fait de faire porter l'observation sur deux années n'est pas de mesurer une tendance mais bien de s'assurer que les données récoltées ne sont pas influencées par l'un ou l'autre élément exceptionnel.

2.2 ELABORATION D'UN GUIDE

Afin d'aider les institutions interrogées à compléter le questionnaire, nous avons élaboré un guide.

Sur le plan de la présentation, celui-ci a été conçu de façon à correspondre à la ventilation en 13 thématiques prévue dans le questionnaire.

Sur le plan du contenu, ce guide contient, pour certaines questions abordées dans le questionnaire, un complément d'information sous la forme d'une définition et/ou d'un exemple, de façon à bien spécifier le sens de ces questions.

Ce guide est présenté en annexe 6.

2.3 MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR ACCOMPAGNER LES INSTITUTIONS DANS LEUR DEMARCHE

Afin de nous assurer la participation d'un maximum d'institutions, nous avons mis à leur disposition :

- une assistance téléphonique, accessible tous les lundis, mercredis et vendredis matins, de 9h30 à 12h30.
- un site internet accessible via l'introduction d'un mot de passe et d'un nom d'utilisateur (fournis à toutes les institutions interrogées), à partir duquel il était possible de télécharger le questionnaire ainsi que le guide, de consulter la rubrique "FAQ" dans laquelle seraient publiées les questions les plus fréquemment posées ou d'adresser des questions.
- une adresse de courrier électronique (également présente sur le site) à partir de laquelle les institutions pouvaient nous adresser leurs questions.

2.4 ORGANISATION D'UNE PHASE DE TEST²

Une phase de test a été organisée auprès de 20 institutions. Parmi celles-ci figurent les 10 institutions que nous avons rencontrées dans la phase préalable à l'élaboration du questionnaire.

Les 10 autres institutions ont été sélectionnées au départ de la liste qui nous avait été remise par le service du Patrimoine dans le cadre de la phase des entretiens préalables.

Les institutions retenues pour participer à cette phase de test sont les suivantes :

Institutions déjà rencontrées lors de la phase des entretiens préalables :

Musée de l'Histoire, de la Chasse, de la Vénérie et de la Fauconnerie,
Musée Provincial Félicien ROPS,
Musée Charlier,
Musée des Celtes,
Musée de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose,
Musée d'Histoire Naturelle,
Musée du circuit de Spa Francorchamps,
Musée du Carnaval et du Masque,
Musée de la Hesbaye,
Musée de Louvain la Neuve.

Institutions n'ayant pas participé à la phase des entretiens préalables :

Musée de l'Abeille,
Musée de la Photographie,
Musée du Malgré Tout,
Musée du Château Fort de Logne,
Musée du Marbre,
Musée de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège,
Musée de la Vie Wallonne,

² Le rapport de testing tel qu'il a été présenté au Comité d'accompagnement en juin 2004 se trouve en annexe 7.

Musée en Piconrue,
Musée Gaumais,
Musée d'Histoire et de Folklore.
L'envoi des questionnaires a eu lieu le vendredi 07 mai 2004.

Chaque envoi était constitué :

- d'une lettre d'accompagnement,
- du questionnaire,
- du guide.

Deux types de lettre d'accompagnement ont été prévues : une pour les institutions déjà rencontrées et une pour les autres institutions.

Chacune de ces lettres mentionnait les éléments suivants :

- la date limite pour la réception des questionnaires, fixée au vendredi 28 mai, soit 3 semaines après l'envoi des questionnaires,
- la mise sur pied d'une assistance téléphonique accessible tous les lundis, mercredis et vendredis matins, de 9h30 à 12h30,
- la possibilité, via une adresse de site web, de télécharger le questionnaire et/ou le guide, de consulter la rubrique "FAQ" dans laquelle seraient publiées les questions les plus fréquemment posées, mais également de poser des questions via une adresse de courrier électronique. L'accès au site est protégé par un mot de passe et un nom d'utilisateur qui ont été fournis aux institutions,
- une adresse de courrier électronique (également présente sur le site) à partir de laquelle les institutions pouvaient nous adresser leurs questions.

Au 28 mai 2004, date limite de réception des questionnaires, COMASE avait reçu 8 questionnaires.

Ces 8 institutions se répartissent à parts égales entre celles qui ont fait l'objet d'une rencontre préalable et les autres.

Le 01 juin, une relance téléphonique a été organisée auprès des 12 institutions n'ayant pas répondu à notre questionnaire et a permis de récolter, en date du 08 juin, 6 questionnaires supplémentaires.

Parmi ces 6 institutions, 2 avaient fait l'objet d'une rencontre lors de la phase d'entretiens préalables.

2.4.1. RESULTATS DE LA PHASE DE TEST

A. TAUX DE REPONSE

La phase de test a permis, au final, de récolter 14 questionnaires sur un total de 20 questionnaires envoyés, soit un taux de réponse de 70%.

Pour renvoyer leur questionnaire, 11 institutions ont utilisé le courrier postal, 2 le courrier électronique, 1 le fax.

B. HELP DESK

Nous n'avons reçu aucune question, ni par téléphone, ni par courrier électronique. Par contre, on constate que le site a été visité.

C. CARACTERISTIQUES DES REpondANTS

Les 14 institutions se répartissent comme suit :

- 6 institutions parmi les 10 ayant fait l'objet d'une rencontre dans la phase d'entretiens préalables ont répondu à notre questionnaire ; soit un taux de réponse de 60%,
- 8 institutions parmi les 10 n'ayant pas fait l'objet d'une rencontre dans la phase d'entretiens préalables ont répondu à notre questionnaire ; soit un taux de réponse de 80%,
- parmi les 14 institutions ayant répondu à notre questionnaire, 11 d'entre elles sont des institutions subventionnées par la Communauté française ; à noter que dans la liste des 20 institutions faisant partie du test, une grande majorité sont des institutions subventionnées.

D. INFORMATIONS SUR LES COMPTES et les HORAIRES

Dans le cadre de ce test, il était prévu de demander aux institutions de nous envoyer d'une part, un document relatif à leur horaire d'ouverture et d'autre part, leurs comptes pour 2002 et 2003.

Sur les 14 institutions ayant répondu à notre questionnaire :

- 2 institutions ont ajouté un document relatif à l'horaire d'ouverture de leur institution,
- 9 institutions ont ajouté leurs comptes 2002 et 2003.

E. CRITIQUES ET COMMENTAIRES

Le questionnaire prévoit une thématique "critiques et commentaires" où d'une part, les institutions interrogées pouvaient faire part de tout élément qu'elles souhaitent communiquer concernant le questionnaire et d'autre part, où on demandait aux institutions le temps qu'elles avaient consacré à remplir le questionnaire.

a. Commentaires

9 musées sur 14 se sont exprimés dans cette rubrique.

Les éléments qu'ils nous communiquent sont les suivants :

- les informations à fournir dans le questionnaire sont une redite par rapport aux informations communiquées par les musées subventionnés dans le rapport d'activité qu'ils envoient à la Communauté française ; *concerne 3 institutions,*
- les institutions utilisent la rubrique pour nous communiquer des compléments d'informations par rapport aux réponses qu'elles ont apportées dans le questionnaire ; *concerne 3 institutions,*
- le questionnaire est trop long ; *concerne 2 institutions,*
- le questionnaire est trop général et de ce fait, ne permet pas de prendre en compte le fonctionnement spécifique de chacun des musées ; *concerne 2 institutions,*
- souhait d'avoir un suivi de l'étude en cours ; *concerne 2 institutions,*
- le questionnaire est trop quantitatif ; *concerne 1 institution,*
- le travail préalable de récolte des données pour répondre aux questions est fastidieux ; *concerne 1 institution,*
- le questionnaire a permis de mieux connaître les caractéristiques du musée ; *concerne 1 institution.*

b. Temps consacré à compléter le questionnaire

Les 14 musées ayant répondu à notre questionnaire se sont exprimés sur cette question. La durée moyenne pour compléter le questionnaire est de pratiquement 6 heures.

Cette durée varie selon que l'institution a ou pas complété les tableaux relatifs aux données financières.

Ainsi, pour les 7 institutions ayant complété les tableaux relatifs aux données financières, la durée moyenne est de 9h22.

Par contre, pour les 7 institutions n'ayant pas complété ces tableaux, la durée moyenne est de 4 heures.

2.4.2. COMPREHENSION DES QUESTIONS ET PROPOSITIONS D'ADAPTATION DU QUESTIONNAIRE ET DU GUIDE

Nous présentons ci-après les différentes thématiques du questionnaire qui ont fait l'objet d'une adaptation et/ou d'un complément d'information dans le guide et ce, afin de palier une mauvaise compréhension et/ou permettre un meilleur traitement des résultats.

Les adaptations sont notamment basées sur des contacts téléphoniques que nous avons réalisés auprès de quelques musées ayant répondu au questionnaire.

A. Préambule

Afin de pouvoir, au moment de l'encodage et du traitement des données, distinguer le fait qu'un musée n'ait pas répondu à une question par rapport au fait que sa réponse soit zéro, il a été indiqué dans le préambule que si la réponse à certaines questions est zéro, le musée doit répondre zéro à la question et ne pas laisser l'espace de réponse vide.

Il a également été ajouté dans le préambule, les différents éléments que nous avons mis à disposition des musées pour les aider à compléter le questionnaire, en complément du guide (voir moyens mis en œuvre pour accompagner les institutions dans leur démarche).

B. L'identification

Les questions reprises dans cette thématique ne posent pas de problème particulier. Cependant, afin d'améliorer la procédure d'envoi, les coordonnées postales des institutions ont été apposées sur une étiquette sur la première page du questionnaire.

C. Les missions et la structure

Les questions reprises dans cette thématique ne posent pas de problème particulier. Les taux de réponses sont d'ailleurs très élevés.

D. Le public

Compte tenu du fait que seuls 2 musées sur les 14 ont joint à leur questionnaire un document d'information relatif à leur horaire d'ouverture, cette demande d'information complémentaire a été supprimée.

Dans cette thématique, deux questions sont adaptées :

- question 3.2 relative à la période de fermeture partielle ou totale du musée
- question 3.7 où les musées non satisfaits de leur période d'ouverture peuvent exprimer les raisons de leur mécontentement

En termes de taux de réponse, seule la question 3.10 rubriques b et c concernant la répartition du public selon la provenance des visiteurs et selon l'objet de la visite, enregistre un plus faible taux de réponse (50% pour chacune des deux rubriques) qui ne met toutefois pas en doute l'intérêt de cette question.

E. Les activités

Dans cette thématique, des adaptations ont été apportées aux questions suivantes :

- questions 4.4 et 4.5 relatives à la ventilation des objets reçus en prêt et des objets prêtés
- question 4.6. relative aux activités pédagogiques afin de mieux appréhender leurs fréquences
- question 4.8 relative aux visites guidées afin de mieux identifier les guides « externes »
- question 4.9 relative aux outils disponibles pour accompagner les visites afin de mieux distinguer ceux qui existent de ceux en projet

Notons également que les questions 4.12 et 4.13 relatives aux productions des musées accusent un faible taux de réponse. Ce résultat peut en partie s'expliquer par la difficulté de pouvoir distinguer, si le musée n'indique pas « zéro », une non réponse d'une réponse égal à zéro.

E. La tarification des entrées

Les questions reprises dans cette thématique ne posent pas de problème particulier. Les taux de réponses sont d'ailleurs très élevés.

G. La communication

Les questions reprises dans cette thématique ne posent pas de problème particulier. Les taux de réponses sont d'ailleurs très élevés.

H. La sous-traitance

La question reprise dans cette thématique ne pose pas de problème particulier. Le taux de réponse est d'ailleurs de 100%.

I. L'infrastructure

Pour certains musées, dans la **question 8.1 relative à la superficie du bâtiment**, le terme « à finalité muséale » a créé une confusion avec pour conséquence que la réponse qui était fournie était en fait la superficie des zones d'exposition.

C'est pourquoi, nous avons reformulé cette question et supprimé le terme « à finalité muséale » (y compris dans le complément d'information qui figure dans le guide).

J. Les collections

- Les questions n° 9.10 concernant le type de valeur et la question n° 9.13 relative au type d'assurance ont été adaptées au niveau de la formulation.

Pour les autres questions, on notera les observations suivantes :

- question 9.8 relative à la répartition du nombre de pièces et du % de pièces inventoriées entre les objets exposés et les objets non exposés
Sur les 10 musées qui répondent à cette question, seuls 4 d'entre eux répondent de manière complète. Cependant deux de ces quatre musées fournissent des données approximatives de leurs nombre de pièces (réponse du type "+/-" ou ">"). En outre, parmi les 6 qui répondent de manière incomplète, c'est à une exception près des musées qui se limitent à compléter le % de pièces inventoriées dans les objets exposés et/ou non

exposés. Il a été toutefois convenu de maintenir la question, notamment parce qu'elle figure dans certaines études à l'étranger (Canada, Etats-Unis).

- question 9.9 relative à la valeur des collections et question 9.10 relative au type de valeur à laquelle la valeur des collections se rapporte
Le taux de réponse pour chacune de ces deux questions est inférieur à 50% (6 musées sur les 14 répondent à ces deux questions).
Cependant, dans la mesure où la Communauté française a émis le souhait que la notion de valeur des collections soit abordée dans le portrait socio-économique, nous maintenons cette question.

K. Le personnel

Les tableaux repris dans cette thématique ne posent pas de problème particulier. Le taux de réponse à cette question est de 93% (13 musées sur 14 ont complété cette partie).

Cependant, les tableaux ne permettaient pas, tels qu'ils étaient formulés, d'apprécier le temps de travail au cours de l'année 2003. C'est pourquoi, nous avons ajouté à ces trois tableaux une colonne relative au nombre de semaines passées dans l'institution.

L. Aspects financiers

A l'issue de la phase de test, il apparaît clairement que cette thématique pose problème.

- a) Sur le plan de la forme, nous proposons quelques adaptations :
 - afin d'évaluer les types d'informations dont disposaient les musées sur leurs données financières, nous avons prévu, dans le cadre du testing, de demander aux institutions de nous renvoyer leurs comptes pour 2002 et 2003. Dans le cadre de la proposition du questionnaire à envoyer à l'ensemble des institutions du secteur muséal nous avons supprimé cette demande.
 - pour les **tableaux** relatifs d'une part aux **dépenses et recettes** et d'autre part aux **actifs et passifs**, nous proposons d'ajouter une dernière ligne « Total » à la fin des tableaux.
- b) Sur le plan du contenu :
 - Tous les comptes ou tableaux complétés sont formulés en euros.
 - Sur les 14 musées ayant répondu au questionnaire :
 - 4 ont complété les tableaux et ont joint leurs comptes,
 - 2 ont complété les tableaux mais n'ont pas joint leurs comptes,
 - 5 n'ont pas complété les tableaux mais ont joint leurs comptes,
 - 3 n'ont ni complété les tableaux ni joint leurs comptes,
 - Seuls 2 musées ont complété la rubrique investissement.

- On ne sait pas systématiquement, sur base des comptes qui nous ont été transmis, compléter les tableaux (les ASBL notamment n'ont pas de réelle structure dans leur compte ; la terminologie utilisée diverge d'une institution à l'autre).
- Sur les 4 musées qui ont complété les tableaux et ont joint leurs comptes, la réconciliation entre les éléments pose problème pour deux d'entre eux :
 - pour l'un, il s'agit d'un manque d'information dans les comptes pour répartir des recettes entre sponsors et dons, legs et mécénat,
 - pour l'autre, certains postes de recettes (certains subsides notamment) ne sont pas repris dans les tableaux. Pour tenter de remédier à ce problème, nous expliquons dans le guide que si une contribution financière est reçue dans le cadre de l'organisation d'événements, celle-ci doit être ajoutée au poste « sponsors ».

On remarque par ailleurs qu'un des musées utilise le PCMN et, par conséquent, prend en résultat l'amortissement des subsides en investissement.

Sans précision, on peut supposer que les autres indiquent le montant reçu (recettes).

- Parmi les deux musées ayant complété les tableaux mais n'ayant pas joint leurs comptes, un musée complète les tableaux comme "pouvoir public" et comme "ASBL".
- Parmi les comptes reçus, on constate diverses anomalies :
 - dette négative pour une ASBL utilisant le PCMN,
 - non compensation bénéfice/perte reportée pour une ASBL utilisant le PCMN,
 - rubrique "salaires" en recettes, les subsides liés aux frais de personnel ayant été repris par ailleurs.
 - un musée public transmet les comptes tels que transmis à la Communauté française (dans le cadre des musées subventionnés) mais ne fournit pas les données selon le schéma de la comptabilité communale/provinciale.
- L'analyse des questions 11.3 (ventilation des subsides reçus) et 11.4 (ventilation des ventes et prestations) indique que les réponses sont cohérentes par rapport aux comptes fournis ou aux tableaux complétés.
- **La question 11.5 relative aux frais et/ou moyens matériels pris en charge par des tiers est peu complétée quantitativement :**
 - 3 musées ne complètent pas la rubrique : comment l'interpréter ? (institution n'ayant pas répondu à la question ou institution dont aucun frais n'est pris en charge par des tiers),
 - 2 musées complètent "correctement" dont 1 qui signale qu'aucun frais ou moyen matériel n'est pris en charge par un tiers,
 - 6 musées cochent des rubriques mais ne complètent pas le montant,
 - 1 musée confond la rubrique avec le subside de la Communauté française,
 - 2 musées publics reprennent leur pouvoir public comme tiers.

Pour clarifier cette question nous avons d'une part, précisé dans le guide que sont exclus de cette question les subsides qui seraient reçus pour payer certains frais et d'autre part, ajouté dans les propositions « Aucun frais n'est pris en charge par des tiers ».

3 MISE EN ŒUVRE PRATIQUE DU QUESTIONNEMENT

Sur base des enseignements tirés de la phase de test et des remarques formulées lors de la réunion du groupe de travail, le questionnaire et le guide ont été adaptés.

La stratégie définie lors de la réunion du groupe de travail du 16 juin 2004 prévoyait :

- l'envoi des questionnaires à l'ensemble des institutions situées sur le territoire de la Communauté française
- l'organisation d'une relance par courrier avec envoi d'un deuxième exemplaire du questionnaire
- l'organisation d'une relance téléphonique

3.1 ENVOI DES QUESTIONNAIRES

COMASE a procédé à l'envoi des questionnaires durant la semaine du 22 juin 2004. Cet envoi a été réalisé auprès des 413 institutions³ figurant dans la base de données fournie par le Service du Patrimoine de la Communauté Française.

Les 14 institutions ayant renvoyé leur questionnaire dans le cadre de la phase de test, ont été invitées à compléter uniquement les questions ayant fait l'objet d'une modification (celles-ci leur étaient clairement identifiées).

La date limite de réception des questionnaires était fixée au 31 juillet 2004.

A l'échéance du 31 juillet nous totalisons 73 réponses au questionnaire (en ce compris les 14 réponses de la phase de test).

3.2 RELANCE COURRIER

Le lundi 02 août, une première relance a été effectuée auprès des institutions qui ne s'étaient pas manifestées à l'échéance du 31 juillet.

Cette relance s'est effectuée par courrier ; celui-ci comprenait une lettre de rappel ainsi que le questionnaire et le guide.

La date limite de réception des questionnaires était alors fixée au 15 août 2004.

A l'échéance du 15 août nous totalisons :

- 113 réponses (en ce compris les 14 réponses issues du testing)
- 25 musées s'étant manifestés par mail, courrier ou appel téléphonique et pour lesquels nous ne recevrons pas de questionnaire car :
 - 12 institutions se disent dans l'impossibilité de répondre ou ne veulent pas répondre.
 - 10 sont des musées fermés (ou n'existent plus).
 - 3 ne se considèrent pas comme des musées.

³ *Figurent parmi ces 413 institutions les 20 institutions ayant fait partie de la phase de test.*

3.3 RELANCE TELEPHONIQUE

COMASE a organisé entre le 16 et le 20 août 2004 une relance téléphonique auprès des musées qui, à l'échéance du 15 août, ne s'étaient toujours pas manifestés.

Cette relance a été effectuée par des consultants de COMASE auprès de 275 institutions. Elle avait pour objectif de rappeler en quoi consistait l'étude et d'informer les musées de l'importance que revêt leur participation dans la construction d'un portrait socio-économique qui se veut le plus proche possible de la réalité du secteur muséal en Communauté française.

La date limite de réception des questionnaires était alors fixée au 31 août 2004.

Le tableau ciaprès montre les résultats obtenus à l'issue de la relance :

	Non subventionnés	Subventionnés	Conventionnés	Total
En congé	7	1		8
Coordonnées inexactes	18		1	19
Problème de délai	1		1	2
Dit l'avoir renvoyé - pas reçu	2			2
Institution fermée	21			21
Message	23	5		28
Ne va ou ne veut pas répondre	18	1		19
Pas de réponse	83	17	1	101
Va renvoyer	57	16	2	75
TOTAL	230	40	5	275

Sur les 275 musées qui ont fait l'objet de la relance téléphonique, 42 ont répondu entre le 16 et le 31 août.

	Reçu	Non reçu	Total
En congé		8	8
Coordonnées inexactes		19	19
Problème de délai		2	2
Dit l'avoir renvoyé - pas reçu		2	2
Institution fermée		21	21
Message		28	28
Ne va ou ne veut pas répondre		19	19
Pas de réponse	11	90	101
Va renvoyer	31	44	75
TOTAL	42	233	275

Parmi les musées subventionnés ou conventionnés qui ont fait l'objet de la relance téléphonique, 30 n'ont pas renvoyé leur questionnaire .

Musées subventionnés	Reçu	Non reçu	Total
En congé		1	1
Message		5	5
Ne va ou ne veut pas répondre		1	1
Pas de réponse	5	12	17
Va renvoyer	9	7	16
TOTAL	14	26	40

Musées conventionnés	Reçu	Non reçu	Total
Coordonnées inexactes		1	1
Problème de délai		1	1
Pas de réponse		1	1
Va renvoyer	1	1	2
TOTAL	1	4	5

A l'échéance du 31 août nous totalisons 155 réponses (en ce compris les 14 réponses issues de la phase de test)

Sur base de ce constat, la Communauté française a émis le souhait lors de la réunion de travail du 03 septembre 2004, que COMASE procède à une troisième relance, à nouveau téléphonique durant la semaine du 06 septembre.

Le Service du Patrimoine a dressé une liste de 24 musées les plus représentatifs du secteur muséal.

Cette relance a été organisée auprès de 155 institutions à savoir :

- 88 institutions pour lesquelles nous n'avions pas obtenu de réponse lors de la relance du 15 août et qui, au moment de la troisième relance n'avait toujours pas renvoyé leur questionnaire
- 40 institutions qui lors de la relance du 15 août nous avait signalé qu'elles renverraient leur questionnaire mais qui, au moment de la troisième relance ne s'étaient toujours pas manifestées.
- 19 institutions pour lesquelles nous n'avions pas les coordonnées exactes. Une recherche pour obtenir le numéro de téléphone correct a été organisée par l'Observatoire des Politiques Culturelles.
- 8 institutions qui étaient fermées pour cause de congé lors de la relance du 15 août.

Parallèlement à notre relance, l'Observatoire des Politiques Culturelles a contacté parmi la liste des 24 institutions identifiées par le Service du Patrimoine, celles qui ne faisaient pas partie de la relance confiée à COMASE.

La date limite de réception des questionnaire pour cette troisième relance était fixée au 24 septembre 2004.

Les questionnaires reçus entre le 27 septembre et le 01 octobre ont également été pris en compte ; la date du 04 octobre a été choisie comme date limite pour la prise en compte des questionnaires dans la construction du portrait socio-économique.

En annexe 8, un tableau reprend pour chacun des 413 musées ayant reçu un questionnaire, le résultat obtenu à l'échéance du 04 octobre 2004.

En synthèse, nous obtenons finalement :

- **186 questionnaires reçus⁴;**
- **40 institutions fermées⁵;**
- **6 institutions qui ne se considèrent pas comme des musées.**

Notons que 4 institutions ont renvoyé un seul questionnaire comptant pour deux institutions. Dans ce cas, nous avons considéré que cette démarche montrait la volonté d'être considéré comme une seule entité.

Sur cette base, on peut considérer que l'environnement muséal de départ était constitué de 363 institutions.

Le taux de réponse est donc globalement de 51%.

Nous constatons que sur les 186 musées répondants, 67 sont subventionnés ou conventionnés par la Communauté française.

Cela signifie que sur les 90 musées subventionnés ou conventionnés qui ont été interrogés, 74% d'entre eux ont répondu à notre enquête.

⁴ Par ailleurs, parmi les 186 questionnaires, nous avons reçu 1 questionnaire pour les musées liégeois (musées Curtius, musée du Verre et musée Ansembourg). Ce questionnaire n'est complété que pour la partie consacrée aux collections, les musées étant fermés au cours de la période d'observation. Dans les autres thématiques, ce questionnaire est considéré comme une non réponse. Cinq réponses supplémentaires sont arrivées tardivement et n'ont pu être prises en compte dans l'analyse.

⁵ Nous ne sommes pas en mesure de distinguer, sur base des informations reçues, les fermetures provisoires des fermetures définitives de ces 40 institutions.

4 ANALYSE DES NON REpondANTS

L'analyse a été réalisée sur base des 177 musées n'ayant pas renvoyé leur questionnaire pour le 04 octobre⁶.

Sont exclus de cette analyse les musées fermés (40)⁷ ainsi que les institutions ne s'estimant pas être des musées (6).

L'objectif de cette analyse est de voir quel est le profil des non-répondants et d'ainsi voir dans quelle mesure celui-ci diffère des musées ayant participé à la construction du portrait-socio-économique.

Pour réaliser cette analyse, nous nous sommes basés sur les informations contenues dans le guide des musées élaboré par la Communauté française.

Plus précisément, nous avons pour chacun des non-répondants, relevé dans le guide les informations suivantes :

A. Nature des collections

Le guide présente une typologie en 10 catégories; celle-ci diffère quelque peu de celle élaborée conjointement par l'UNESCO/ICOM et que nous avons utilisée dans le questionnaire et le portrait socio-économique.

Les 10 catégories définies par le guide sont :

- art,
- art religieux,
- archéologie,
- folklore, tradition et ethnographie,
- sciences et techniques,
- sciences,
- histoire et histoire militaire,
- régional,
- littérature,
- spécialisé.

Certains musées sont définis dans le guide sous plusieurs catégories.

⁶ Pour rappel, 5 questionnaires sont arrivés après cette date et n'ont pu être pris en compte dans la construction du portrait socio-économique; ils ne figurent pas conséquent dans l'analyse des non-répondants.

⁷ Pour rappel, il nous est impossible, sur base des informations reçues, de pouvoir distinguer les fermetures provisoires des fermetures définitives.

B. Accessibilité des musées

Le guide fournit les horaires d'ouverture des musées.

Nous avons, sur base de celui-ci, d'une part défini un type d'ouverture (horaire d'ouverture ou ouverture à la demande) et d'autre part, calculé un nombre d'heures d'ouverture annuelle.

C. Animations

Nous avons ici repris les informations suivantes :

- Animations scolaires,
- Visites guidées,
- Audioguidage - visites automatisées,
- Bornes interactives - multimédia

D. Services au public

Nous avons, sur base des éléments recueillis par le guide, distingué les services suivants :

- Parking,
- Accès aux personnes à mobilité réduite,
- Bibliothèque,
- Salle de conférence,
- Cafétéria,
- Boutique

E. Site internet

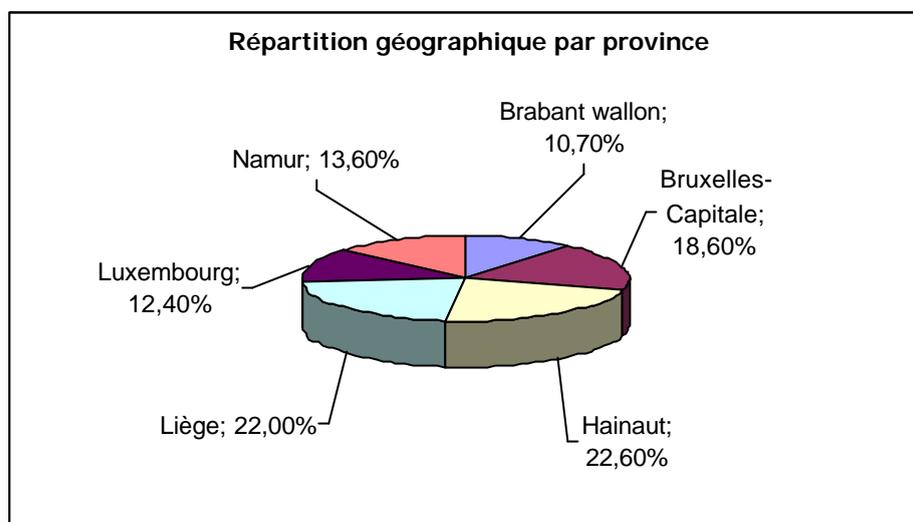
Un site internet est mentionné pour certains musées.

En plus des informations recueillies à partir du guide, nous avons également analysé les non-répondants sous l'angle de leur répartition géographique par province, arrondissement et degré d'urbanisation⁸

⁸ La notion de degré d'urbanisation est expliquée dans la partie relative à la présentation du portrait socio-économique.

4.1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE

4.1.1. Par province



Si on analyse la répartition des non-répondants sous l'angle de la province, on constate que ceux-ci se répartissent sur les différentes provinces situées en Communauté française.

Comme le montre le tableau ci-dessous, bien que les musées non-répondants soient légèrement sur-représentés dans la province du Brabant wallon, on ne peut pas en conclure une réelle concentration des non-répondants sur une province particulière.

	NBRE DE MUSEES NON REPONDANTS	NOMBRE TOTAL DE MUSEES	PART DES NON REPONDANTS PAR PROVINCE
Brabant wallon	19	30	63,3%
Bruxelles-Capitale	33	66	50%
Hainaut	40	94	42,5%
Liège	39	87	44,8%
Luxembourg	22	39	56,4%
Namur	24	47	51,1%
TOTAL	177	363	48,8%

4.1.2. Par arrondissement

	Nombre de musées non répondants	%	Nombre total de musées	Part des non répondants par arrondissement
Arlon	3	1,7%	6	50%
Ath	7	4,0%	16	43,7%
Bastogne	6	3,4%	11	54,5%
Bruxelles-Capitale	33	18,6%	66	50%
Charleroi	3	1,7%	12	25%
Dinant	8	4,5%	15	53,3%
Huy	10	5,6%	16	62,5%
Liège	19	10,7%	48	39,6%
Marche-en-Famenne	7	4,0%	9	77,8%
Mons	7	4,0%	16	43,7%
Mouscron	2	1,1%	5	40%
Namur	8	4,5%	20	40%
Neufchâteau	5	2,8%	9	55,5%
Nivelles	19	10,7%	30	63,3%
Philippeville	8	4,5%	12	66,6%
Soignies	6	3,4%	14	42,8%
Thuin	4	2,3%	13	30,7%
Tournai	11	6,2%	18	61,1%
Verviers	8	4,5%	18	44,4%
Virton	1	0,6%	4	25%
Waremme	2	1,1%	5	40%
TOTAL	177	100%	363	48,8%

Les musées non-répondants sont répartis dans les 21 arrondissements que couvre la Communauté française.

On constate que les musées non-répondants sont principalement sur-représentés dans les arrondissements de Marche-en-Famenne, Philippeville, Nivelles, Huy et Tournai.

Ils sont par contre sous-représentés essentiellement dans les arrondissements de Charleroi, Virton et Thuin.

4.1.3. Par degré d'urbanisation

	Nombre de communes situées sur le territoire de la Communauté française	Nombre de musées non répondants selon le degré d'urbanisation	Nombre de musées non répondants par commune
A	26	61	2,35
B1	6	4	0,66
B2	9	3	0,33
B3	23	5	0,22
C1	2	4	2
C2	13	9	0,69
C3	31	16	0,51
D1	5	8	1,6
D2	25	20	0,8
D3	116	38	0,33
E	25	9	0,36
TOTAL	281	177	0,63

Une forte proportion de musées non-répondants se situent dans les communes centrales des principales agglomérations.

C'est également le cas des musées ayant répondu à notre enquête.

On remarque également, comme le montre le tableau ci-dessous, que l'implantation des musées est plus influencée par le degré d'urbanisation fonctionnelle que morphologique.

Ce constat vaut également pour les musées ayant répondu à notre enquête.

NOMBRE DE MUSEES NON REpondANTS PAR COMMUNE	
<i>URBANISATION MORPHOLOGIQUE</i>	
• Forte	0,31
• Moyenne	0,63
• Faible	0,45
<i>URBANISATION FONCTIONNELLE</i>	
• Forte	1,2
• Moyenne	0,68
• Faible	0,35

4.2 ACCESSIBILITE DES MUSEES

4.2.1. Type d'ouverture

	Nombre de musées non répondants	%
Horaire d'ouverture	124	70,1%
Musée vitrine ⁹	1	0,6%
Sur rendez-vous	41	23,2%
Pas mentionné	11	6,2%
TOTAL	177	100%

La majorité des musées disposent d'un horaire d'ouverture.

On notera cependant qu'une proportion non négligeable de musées (41) n'ayant pas répondu à notre enquête sont exclusivement ouverts à la demande.

Cette proportion de musées uniquement ouverts à la demande est moins élevée auprès des musées ayant répondu à notre questionnaire (19 musées soit 10,2% des musées répondants).

4.2.2. Nombre d'heures d'ouverture

	Nombre de musées non répondants	%¹⁰
Moins de 100	7	5,6%
De 100 à 499	18	14,6%
De 500 à 999	19	15,3%
De 1000 à 1999	44	35,5%
2000 et plus	35	28,2%
Pas mentionné	1	0,8%
TOTAL	124	100%

2/3 des répondants minimum 1000 musées non-ouvrent au heures par an.

⁹ Par musée vitrine, le guide entend un musée visible de l'extérieur

¹⁰ Le pourcentage est calculé sur les 124 musées disposant d'un horaire d'ouverture

4.3 NATURE DES COLLECTIONS

	Nombre de musées non répondants	%
Art	24	13,6%
Art religieux	5	2,8%
Archéologie	21	11,9%
Folklore, tradition et ethnographie	14	7,9%
Sciences et techniques	48	27,1%
Sciences	14	7,9%
Histoire et histoire militaire	22	12,4%
Régional	28	15,8%
Littérature	3	1,7%
Spécialisé	48	27,1%

Remarque :

Certains musées sont identifiés dans le guide sous plusieurs catégories. C'est pourquoi la somme est ici supérieure au nombre de musées n'ayant pas répondu à notre questionnaire.

Les deux thématiques principales dans lesquelles se situent les musées non-répondants sont d'une part, les sciences et techniques et d'autre part, la notion de musée spécialisé.

La part des musées identifiés sous la catégorie sciences et techniques est ici trois fois plus élevée que pour les musées ayant répondu à notre enquête.

4.4 LES ANIMATIONS

VISITES GUIDEES

	Nombre de musées non répondants	%
Oui	133	75,1%
Pas mentionné	44	24,9%
TOTAL	177	100%

ANIMATIONS SCOLAIRES

	Nombre de musées non répondants	%
Oui	50	28,2%
Pas mentionné	127	71,8%
TOTAL	177	100%

La très grande majorité des musées non-répondants organisent des visites guidées. Près de 30% des musées non-répondants réalisent des animations scolaires.

Sur le plan des équipements, on notera que très peu de musées non-répondants disposent d'audio-guide et/ou de bornes multimédia. Ce type d'équipements n'est pas non plus très présent dans les musées ayant répondu à notre enquête.

Par contre, lorsqu'ils disposent de tels équipements, les musées non-répondants disposent, pour la quasi-totalité d'entre eux, à la fois d'audio-guide et de bornes multimédia (11 musées).

	AUDIO-GUIDE		BORNE-MULTIMEDIA	
	Nombre de musées non répondants	%	Nombre de musées non répondants	%
Oui	12	6,8%	13	7,3%
Pas mentionné	165	93,2%	164	92,7%
TOTAL	177	100%	177	100%

4.5 LES SERVICES AU PUBLIC

	OUI		PAS MENTIONNE		TOTAL	
	Nombre de musées non répondants	%	Nombre de musées non répondants	%	Nombre de musées non répondants	%
Bibliothèque	56	31,6%	121	68,4%	177	100%
Boutique	44	24,9%	133	75,1%	177	100%
Cafétéria	47	26,6%	130	73,4%	177	100%
Salle de conférence	29	16,4%	148	83,6%	177	100%
Accès PMR	78	44,1%	99	55,9%	177	100%
Parking	121	68,4%	56	31,6%	177	100%

Seul 1/4 des musées non-répondants disposent d'une boutique et/ou d'une cafétéria; 27 de ces musées disposent à la fois d'une boutique et d'une cafétéria.

La moitié des musées (14) qui disposent d'une salle de conférence ont également une bibliothèque.

Par rapport aux musées ayant répondu à notre enquête, on peut dire, qu'à l'exception du parking, les musées non-répondants disposent, dans les proportions plus faibles, des services mentionnés dans ce tableau.

4.6 SITE INTERNET

	Nombre de musées non répondants	%
Oui	104	58,8%
Pas mentionné	73	41,2%
TOTAL	177	100%

Près de 60% des musées non-répondants ont soit leur propre site, soit sont répertoriés sur un autre site, celui de la commune par exemple.

En résumé, la comparaison, sur base des informations recueillies dans le guide, entre les musées non-répondants et les répondants, ne permet pas de conclure que les musées non-répondants présentent un profil divergeant qui mettrait en doute, l'analyse socio-économique de la présente étude.

TROISIEME PARTIE : PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE

NOTE METHODOLOGIQUE

- Le portrait que nous vous proposons ci-après a été conçu à partir du traitement des données contenues dans les 186 questionnaires que nous avons reçus.

Ce portrait s'articule autour des 12 thématiques qui constituaient le questionnaire à savoir :

1. l'identification
2. les missions et la structure
3. le public
4. les activités
5. la tarification des entrées
6. la communication externe
7. la sous-traitance
8. l'infrastructure
9. les collections
10. le personnel
11. les aspects financiers
12. le projet muséal

- Pour approcher la notion de taille des musées qui est abordée dans certains croisements, trois données était a priori envisageables : le nombre de visiteurs, les collections, le nombre de travailleurs.

Il nous a semblé que le nombre de visiteurs n'était pas une variable suffisamment exogène que pour appréhender la notion de taille. En effet, certains éléments comme, par exemple, la nature des collections ou l'environnement du musée (présence d'écoles, localisation du musée dans une zone touristique, ...) peuvent influencer cette variable.

Pour ce qui est des collections, il s'est avéré difficile d'utiliser cette variable dans la mesure où, d'une part, en termes de nombres de pièces de collection, la population interrogée présente des thématiques variées donnant à la notion de pièces de collection des facettes différentes (comment comparer la taille d'un musée d'art sur base du nombre de tableaux avec un musée archéologique sur base du nombre de pièces issues des fouilles ?), et d'autre part, en termes de valorisation, la question a suscité a posteriori un faible taux de réponse.

C'est pourquoi, nous avons pris comme variable de référence le nombre de travailleurs en équivalents temps pleins dans chaque musée comprenant d'une part le nombre de personnes dont le musée est l'employeur officiel et d'autre part, le personnel mis à disposition du musée par un autre organisme, la commune par exemple.

Pour vous aider à mieux appréhender cette notion de taille, voici ce que donne la répartition des 186 musées sur base de ce critère :

NBRE TRAVAILLEURS	NBRE DE MUSEES	%
0	47	25,3%
Moins de 1	21	11,3%
De 1 à 2	19	10,2%
De 2 à 5	36	19,3%
De 5 à 10	22	11,8%
10 et plus	18	9,7%
Non réponse	23	12,4%
TOTAL	186	100%

Moyenne : 3,96

Médiane : 1,5

- Le calcul de la moyenne et de la médiane est réalisé sans tenir compte des non-réponses.
- Le test de dépendance réalisé dans les croisements de variables est celui du chi 2. La variable 1-p indique le taux de significativité.
- Nous proposons en annexe 9 d'une part, les codes des variables qui ont été utilisés dans la base de données que nous avons constituée sur base des 186 questionnaires reçus et d'autre part, la structure de la base de données.

1 IDENTIFICATION

1.1 ANNEE D'OUVERTURE AU PUBLIC

	NBRE DE MUSEES	%
Moins de 5 ans	14	7,5%
Entre 5 et 10 ans	25	13,4%
Entre 10 et 25 ans	64	34,4%
Entre 25 et 50 ans	35	18,8%
Plus de 50 ans	26	14,0%
Non réponse	22	11,8%
TOTAL	186	100%

Plus de la moitié des musées se sont ouverts à partir de 1979.

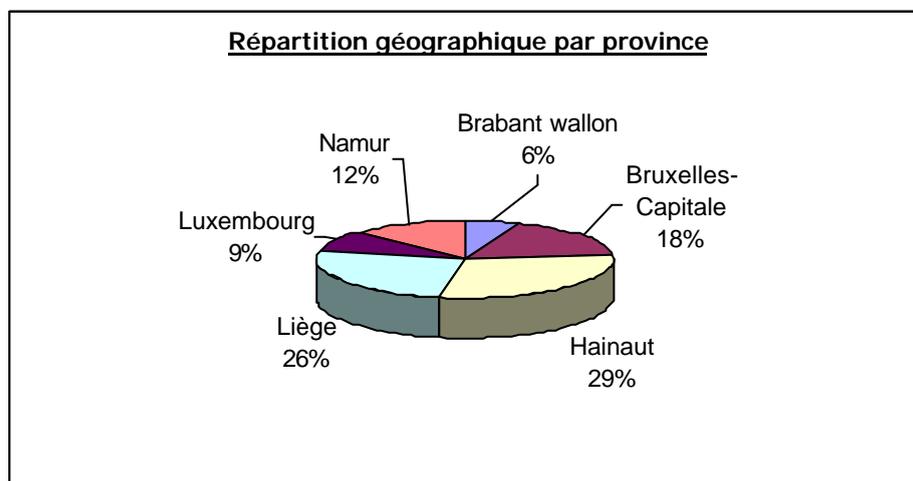
Deux siècles séparent le musée le plus ancien du plus récent.

Au cours des 10 dernières années, on assiste à l'ouverture de +/- 4 musées par an.

On notera par ailleurs que 8 musées existaient déjà au 19^{ème} siècle.

1.2 REPARTITION GEOGRAPHIQUE¹¹

A. Par province



Les deux provinces dans lesquelles se situe la majorité des musées sont d'une part la province du Hainaut, avec 54 musées, et d'autre part, la province de Liège avec 48 musées.

¹¹ Pour rappel, l'analyse géographique qui est ici proposée ne porte que sur les 186 questionnaires reçus.

Vient ensuite la région de Bruxelles-Capitale (33 musées), suivie de la province de Namur (23 musées), du Luxembourg (17 musées) et enfin le Brabant Wallon (11 musées).

Si on tient compte de la répartition de la population entre les différentes provinces, on peut calculer pour chaque province un ratio indiquant le nombre de musées pour 10.000 habitants.

PROVINCE	NBRE TOTAL DE MUSEES	POPULATION DANS LA PROVINCE EN 2004	NBRE DE MUSEES POUR 10.000 HABITANTS	NBRE DE MUSEE AYANT RENVOYE LEUR QUESTIONNAIRE	PART DES MUSEES REpondANTS DANS LE TOTAL
Brabant wallon	30	360.717	0,83	11	36,6%
Bruxelles-Capitale	66	999.899	0,66	33	50%
Hainaut	94	1.283.200	0,73	54	57,4%
Liège	87	1.029.605	0,84	48	55,2%
Luxembourg	39	254.120	1,53	17	43,6%
Namur	47	452.856	1,04	23	48,9%
TOTAL	363	4.380.397	0,83	186	51,2%

Le caractère fragmenté du secteur apparaît : 0,83 musée pour 10.000 habitants, soit environ 1 musée pour 12.000 habitants.

On constate ensuite que la concentration des musées est plus importante dans les provinces de Luxembourg et de Namur.

Notons toutefois que le résultat obtenu pour la région de Bruxelles-Capitale est sous-estimé par la non prise en compte des musées fédéraux; la plupart de ceux-ci se situent à Bruxelles mais ne faisaient pas partie des musées interrogés.

En termes de représentativité, on constate, qu'à l'exception du Brabant-wallon, les musées ayant répondu à notre questionnaire bénéficient d'une bonne représentativité en termes de répartition par province.

B. Par arrondissement¹²

Les musées sont présents dans les 21 arrondissements que couvre la Communauté française.

Si on classe ceux-ci sur base du nombre de musées qu'ils représentent, on obtient le classement suivant :

	NBRE DE MUSEES REpondANTS	%	NBRE TOTAL DES MUSEES	PART DES MUSEES REpondANTS PAR ARRondissement
Bruxelles-Capitale	33	17,7%	66	50%
Liège	29	15,6%	48	60,4%
Namur	12	6,5%	20	60%
Nivelles	11	5,9%	30	36,6%
Verviers	10	5,4%	18	55,5%
Ath	9	4,8%	16	56,2%
Charleroi	9	4,8%	12	75%
Mons	9	4,8%	16	56,2%
Thuin	9	4,8%	13	69,2%
Soignies	8	4,3%	14	57,1%
Dinant	7	3,8%	15	46,6%
Tournai	7	3,8%	18	38,9%
Huy	6	3,2%	16	37,5%
Bastogne	5	2,7%	11	45,4%
Neufchâteau	4	2,2%	9	44,4%
Philippeville	4	2,2%	12	33,3%
Arlon	3	1,6%	6	50%
Mouscron	3	1,6%	5	60%
Virton	3	1,6%	4	75%
Waremme	3	1,6%	5	60%
Marche-en-Famenne	2	1,1%	9	22,2%
TOTAL	186	100%	363	

Ce classement fait apparaître l'importance de deux sous-régions : Bruxelles-Capitale dans lequel se situent 33 musées, suivi de l'arrondissement de Liège qui rassemble 29 musées.

En termes de représentativité des musées répondants, on constate principalement que trois arrondissements sont sur-représentés (Charleroi, Virton et Thuin) tandis que 5 arrondissements sont sous-représentés (Marche-en-Famenne, Philippeville, Nivelles, Huy et Tournai).

¹² La notion d'arrondissement utilisée dans la présente étude est celle d'arrondissement administratif.

Si on croise la province et l'arrondissement (cf annexe 10), on retiendra les éléments suivants :

- en ce qui concerne les musées situés en province du Hainaut, ils se répartissent +/- à parts égales entre les différents arrondissements de la province, à l'exception de Mouscron où l'on retrouve 3 musées,
- en ce qui concerne les musées de la province de Liège par contre, on note une forte concentration de ceux-ci dans un seul arrondissement, à savoir l'arrondissement de Liège,
- en ce qui concerne les musées de la province de Namur, un peu plus de la moitié d'entre eux se situent dans l'arrondissement de Namur. L'arrondissement de Dinant arrive en seconde position (7 musées),
- en ce qui concerne la province du Luxembourg, ce sont les arrondissements de Bastogne et de Neufchâteau qui regroupent la moitié des musées situés dans la province,

C. Par commune

La répartition des musées par commune se trouve en annexe.

Les quatre plus importantes communes de la Communauté française en termes d'habitants regroupent 59 musées, soit 1/3 des répondants à notre enquête.

C'est Bruxelles¹³ qui arrive en tête, avec 33 musées, suivi de Liège (16 musées), de Namur (7 musées) et enfin de Charleroi (3 musées).

D. Par degré d'urbanisation

Le degré d'urbanisation se définit au départ de deux variables¹⁴ : l'urbanisation morphologique d'une part, l'urbanisation fonctionnelle d'autre part.

L'urbanisation morphologique se définit sur base de la densité de population et de la part de la superficie occupée par des parcelles bâties.

Trois groupes sont alors définis :

- les communes à urbanisation morphologique forte,
- les communes à urbanisation morphologique moyenne,
- les communes à urbanisation morphologique faible.

¹³ Il s'agit ici de l'ensemble des 19 communes de la région de Bruxelles-Capitale.

¹⁴ INS (1998), "Recensement général de la population et des logements au 1^{er} mars 1991", Monographie n°11A. Les premiers résultats du recensement de la population et des logements au 1^{er} octobre 2001 sont disponibles. Cependant, il n'y a pas, à ce jour, d'actualisation de la typologie des communes telle que présentée dans la Monographie n°11A et que nous avons utilisée dans la présente étude.

L'urbanisation fonctionnelle est quant à elle évaluée sur base de trois fonctions : la fonction commerciale, la fonction scolaire (données relatives aux populations qui fréquentent les établissements secondaires de la communes) et la fonction de travail (volume de la population active occupée par lieu de travail).

De même que pour l'urbanisation morphologique, trois groupes ont été identifiés :

- les communes à urbanisation fonctionnelle forte,
- les communes à urbanisation fonctionnelle moyenne,
- les communes à urbanisation fonctionnelle faible.

En croisant ces deux variables, on obtient, en y ajoutant deux classes supplémentaires, (les communes centrales des principales agglomérations et les communes rurales) 11 catégories différentes de degré d'urbanisation :

- A : communes centrales des principales agglomérations
- B1: communes à urbanisation morphologique forte et à urbanisation fonctionnelle forte
- B2: communes à urbanisation morphologique forte et à urbanisation fonctionnelle moyenne
- B3: communes à urbanisation morphologique forte et à urbanisation fonctionnelle faible
- C1: communes à urbanisation morphologique moyenne et à urbanisation fonctionnelle forte
- C2: communes à urbanisation morphologique moyenne et à urbanisation fonctionnelle moyenne
- C3: communes à urbanisation morphologique moyenne et à urbanisation fonctionnelle faible
- D1: communes à urbanisation morphologique faible et à urbanisation fonctionnelle forte
- D2: communes à urbanisation morphologique faible et à urbanisation fonctionnelle moyenne
- D3: communes à urbanisation morphologique faible et à urbanisation fonctionnelle faible
- E: communes rurales

Les musées ayant répondu à notre enquête ont été classifiés selon cette nomenclature :

	NBRE DE COMMUNES SITUEES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE	NBRE DE MUSEES SELON LE DEGRE D'URBANISATION	NBRE DE MUSEES PAR COMMUNE
A	26	80	3,07
B1	6	4	0,66
B2	9	9	1
B3	23	7	0,3
C1	2	2	1
C2	13	11	0,84
C3	31	11	0,35
D1	5	11	2,2
D2	25	18	0,72
D3	116	29	0,25
E	25	4	0,16
TOTAL	281	186	0,66

Comme le montre le tableau, une forte proportion de musées se situent dans les communes centrales des principales agglomérations.

A l'inverse, on constate un nombre de musées peu élevé dans les communes rurales.

On remarque également, comme le montre le tableau ci-dessous, que l'implantation des musées est plus influencée par le degré d'urbanisation fonctionnelle que morphologique.

NOMBRE DE MUSEES REpondANTS PAR COMMUNE	
<i>URBANISATION MORPHOLOGIQUE</i>	
• Forte	0,52
• Moyenne	0,52
• Faible	0,39
<i>URBANISATION FONCTIONNELLE</i>	
• Forte	1,3
• Moyenne	0,80
• Faible	0,27

1.3 SUBVENTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Le Service du Patrimoine nous a remis une liste des musées subventionnés ou conventionnés en Communauté française au sens de l'A.R. du 22 avril 1958.

Si on compare cette liste avec les réponses obtenues à la question "Votre institution est-elle subsidiée par la Communauté française", des divergences apparaissent.

Ainsi, plus de vingt musées se disent subsidiés alors qu'ils ne figurent pas sur la liste tandis que quelques autres se disent non subsidiés alors qu'ils figurent sur la liste remise par le Service du Patrimoine.

Pour les premiers, on peut penser que les répondants assimilent la notion de subside au sens de l'A.R. du 22 avril 1958 avec un autre subside reçu dans le cadre de leurs activités.

Pour les seconds, on peut penser que les répondants, bien que subsidiés au sens de l'A.R. du 22 avril 1958, n'aient pas reçu de subside au cours de la période observée.

C'est pourquoi, dans le souci de refléter au mieux la réalité du subventionnement de la Communauté française, nous avons préféré utiliser les informations contenues dans la liste remise par le service du Patrimoine pour aborder la notion de subside.

Ainsi, nous constatons, sur base de cette liste, que sur les 186 musées répondants, 67 sont subventionnés ou conventionnés par la Communauté Française.

Cela signifie que sur les 90 musées subventionnés ou conventionnés qui ont été interrogés, 74% d'entre eux ont répondu à notre enquête.

La notion de subventionnement de la Communauté française sera abordée ultérieurement dans ce portrait dans le cadre de croisements avec certaines variables.

La distinction entre musées subventionnés ou non subventionnés qui y est utilisée est basée sur les informations contenues dans la liste remise par le Service du Patrimoine.

2 LES MISSIONS ET LA STRUCTURE

2.1 LES MISSIONS DE L'ICOM

Pour rappel, la norme internationale pour définir un musée est celle du Conseil international des musées (ICOM) qui définit celui-ci comme "une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation".

Autrement dit, pour être défini comme un musée, celui-ci doit remplir certaines missions que sont :

- l'acquisition
- la conservation
- l'étude
- la diffusion / valorisation

Si, dans la majorité des musées, ces quatre missions sont présentes (cf annexe 10), elles ne bénéficient pas du même degré de priorité :

- en ce qui concerne la mission d'acquisition, 1/3 des musées déclarent lui accorder un degré de priorité élevé ou très élevé,
- en ce qui concerne la conservation, les musées déclarent à plus de 75% lui accorder un degré de priorité élevé, voire très élevé,
- un peu moins de la moitié des musées déclarent accorder un degré de priorité élevé voire très élevé à la mission d'étude,
- enfin, pour ce qui est de la diffusion / valorisation, les musées déclarent à plus de 75% lui accorder un degré de priorité élevé, voire très élevé.

Ce constat peut être confirmé par le calcul, pour chacune des missions, d'une note (sur 4) calculée pour l'ensemble des musées répondants, sur base de la moyenne des degrés de priorité accordés à chacune des missions.

Pour rappel, la note 0 correspond au fait que la mission est inexistante au sein de l'institution, 1 signifie que l'institution accorde un degré de priorité très peu élevé, 2 équivaut à un degré de priorité peu élevé, 3 équivaut à un degré de priorité élevé et enfin 4 signifie que l'institution accorde un degré de priorité très élevé.

Sur base de cette note, le classement, par ordre décroissant, affiche le résultat suivant :

- diffusion / valorisation : 3,28/4
- conservation : 3,19/4
- étude : 2,45/4
- acquisition : 1,99/4

Ainsi, si la diffusion / valorisation bénéficie, en moyenne, d'un degré de priorité plutôt élevé, il n'en est pas de même pour l'acquisition, mission à laquelle les musées accordent en moyenne un degré de priorité peu élevé.

Notons, par ailleurs, que 25 musées déclarent que la mission d'acquisition est inexistante au sein de leur institution.

Les croisements effectués (cf annexe 10) mettent en évidence les éléments suivants :

- la catégorie¹⁵ à laquelle s'identifient les musées joue un rôle dans le degré de priorité accordé à la mission d'acquisition et à la mission de conservation¹⁶.
Ainsi, près de la moitié des musées spécialisés attribuent un degré de priorité élevé, voire très élevé à la mission d'acquisition. De même, 79% des musées d'archéologie et d'histoire attribuent un degré de priorité élevé ou très élevé à la mission de conservation;
- on ne constate pas de lien entre le statut juridique du musée et le degré de priorité accordé aux différentes missions;
- les musées qui accordent un degré de priorité élevé, voire très élevé à la mission de conservation sont plutôt des petits musées (moins de 2 équivalents temps pleins¹⁷). Pour les autres missions, aucun lien de dépendance avec la taille n'a pu être mis en évidence.

A plusieurs reprises dans ce portrait, nous tenterons de voir dans quelle mesure certains résultats peuvent être expliqués par le degré de priorité accordé à certaines missions.

¹⁵ Pour rappel, il était demandé aux musées de s'identifier à une catégorie de musée sur base de la liste des 11 catégories définies conjointement par l'UNESCO et l'ICOM.

¹⁶ La dépendance est statistiquement très significative (1-p = 99,29 dans le premier cas; 1-p = 99,83% dans le second cas).

¹⁷ La taille des musées est mesurée par l'addition, en termes d'équivalents temps pleins (ETP) du personnel salarié et du personnel mis à disposition du musée même si celui-ci n'en est pas l'employeur officiel.

2.2 LES CATEGORIES DE MUSEES

Il était demandé aux musées de définir, sur base de la classification proposée conjointement par l'UNESCO et l'ICOM (cf annexe 10), à quelle catégorie de musée ils s'identifiaient.

Il leur était possible, outre une catégorie principale, choisie en fonction de la thématique principale des collections de leurs institutions, d'également identifier une catégorie secondaire.

A. Classification des musées sur base de leur catégorie principale

	NBRE DE MUSEES	%
Musée d'art	29	15,6%
Musée d'archéologie et d'histoire	39	21,0%
Musée de sciences et d'histoire naturelle	11	5,9%
Musée des sciences et des techniques	17	9,1%
Musée d'ethnographie et d'anthropologie	6	3,2%
Musée spécialisé	36	19,4%
Musée régional	15	8,1%
Musée général, généraliste	2	1,1%
Autre musée	9	4,8%
Monument et site	3	1,6%
Jardin zoologique et botanique, aquarium et réserve naturelle	2	1,1%
Non réponse	17	9,1%
TOTAL	186	100%

On constate que plus de la moitié des musées de l'échantillon appartiennent aux trois catégories de musées suivantes :

- Les musées d'archéologie et d'histoire,
- Les musées spécialisés,
- Les musées d'art.

On constate par ailleurs une faible proportion de musées généralistes.

La faible présence de monuments et sites ainsi que de jardins zoologique et botanique, aquariums et réserves naturelles s'explique quant à elle par le fait que la présente étude a pour objet d'étudier uniquement les institutions relevant des compétences de la Communauté française.

On notera, sur base des croisements effectués, que les musées d'art sont à plus de 75% situés dans les communes centrales des principales agglomérations. Ils sont assez bien répartis entre les différentes provinces (hormis le Brabant wallon et la province du Luxembourg).

Les musées d'archéologies et d'histoire sont, quant à eux, principalement situés dans le Hainaut et dans la Province de Liège.

Enfin, c'est dans l'arrondissement de Bruxelles-Capitale et dans la Province du Hainaut que l'on retrouve la plupart des musées spécialisés¹⁸

B. Classification des musées sur base de leur catégorie secondaire

	NBRE DE MUSEES	%
Musée d'art	10	5,4%
Musée d'archéologie et d'histoire	19	10,2%
Musée de sciences et d'histoire naturelle	5	2,7%
Musée des sciences et des techniques	8	4,3%
Musée d'ethnographie et d'anthropologie	11	5,9%
Musée spécialisé	16	8,6%
Musée régional	23	12,4%
Musée général, généraliste	5	2,7%
Autre musée	3	1,6%
Monument et site	10	5,4%
Jardin zoologique et botanique, aquarium et réserve naturelle	1	0,5%
Non réponse	75	40,3%
TOTAL	186	100%

On constate tout d'abord que tous les musées n'optent pas systématiquement pour une catégorie secondaire ou plus rarement, ne respectent pas la consigne (choix d'une seule catégorie secondaire), ce qui explique le taux de réponse plus faible à cette question.

En termes de répartition, on notera une forte proportion des musées qui déclarent s'identifier à un musée régional, à un musée d'archéologie et d'histoire ainsi qu'à un musée spécialisé.

¹⁸ Les croisements réalisés avec la province et le degré d'urbanisation n'aboutissent toutefois pas à un lien de dépendance statistiquement significatif.

Si on compare la classification des musées sur base de leur catégorie principale avec celle basée sur leur catégorie secondaire, on notera que trois catégories de musées occupent dans cette dernière un poids plus important que celui qu'elles avaient sur base de la classification selon leur catégorie principale. Il s'agit du musée régional, des monuments et sites et du musée d'ethnographie et d'anthropologie.

2.3 LE STATUT JURIDIQUE

	Nbre de musées ayant sélectionné le statut	Part des 186 musées ayant sélectionné ce statut
Musée de la Communauté française	3 ¹⁹	1,6%
Musée de la Région Wallonne ou de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF)	2	1,1%
Musée provincial	5	2,7%
Musée communal	40	21,5%
ASBL émanant de pouvoirs publics ²⁰	16	8,6%
ASBL	106	57%
Association de fait	5	2,7%
Autres	31	16,7%

Remarque :

La somme est ici supérieure au nombre de musées ayant renvoyé leur questionnaire puisque chaque musée pouvait sélectionner un ou plusieurs statuts. En effet, il est apparu au cours des entretiens préalables à l'élaboration du questionnaire, que certains musées se présentaient sous une structure mixte, cumulant la structure publique et privée.

Les statuts juridiques les plus fréquemment rencontrés dans les musées en Communauté française sont d'une part l'ASBL et d'autre part celui de musée communal.

Pour plus de 80% des musées ayant choisi le statut d'ASBL et pour 2/3 des musées ayant choisi celui de musée communal, il s'agit d'un choix unique; ces musées n'ont, par conséquent, pas choisi d'autres statuts complémentaires (cf annexe 10).

On notera par ailleurs que 12 musées se présentent à la fois sous statut musée communal et sous celui d'ASBL ou ASBL émanant de pouvoirs publics, tandis que 2 musées se présentent à la fois sous statut musée provincial et sous celui d'ASBL ou ASBL émanant de pouvoirs publics.

¹⁹ Pour rappel, dans les faits, seul 1 musée a véritablement le statut de musée de la Communauté française.

²⁰ La notion d'ASBL émanant de pouvoirs publics visait à identifier les ASBL para-communales et para-provinciales.

Au sein de la catégorie "autre" (cf annexe 10), se dégagent d'autres types de statuts :

- privé : 8 musées;
- musées dépendant partiellement ou totalement d'une université : 7 musées
- fondations : 5 musées;
- musées dépendant du pouvoir fédéral : 2 musées;
- musées dépendant de la Banque Nationale : 1 musée;

Si on analyse le statut sous l'angle de la thématique du musée (cf annexe 10), on constate que 55% des musées communaux sont des musées d'art ou des musées d'archéologie et d'histoire.

Les musées ayant un statut juridique d'ASBL présentent, quant à eux, un large éventail de thématiques.

2.4 CATEGORIES DE PERSONNES PRESENTES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES MUSEES SE PRESENTANT SOUS LA FORME D'UNE ASBL (ASBL OU ASBL EMANANT DE POUVOIRS PUBLICS)

	Nombre de musées ayant sélectionné cette catégorie	Part des musées sous statut ASBL ayant sélectionné cette catégorie ²¹
Représentant(s) de la Communauté française	12	9,9%
Représentant(s) de la Région wallonne ou de la Région de Bruxelles-Capitale	11	9,1%
Représentant(s) de la Province	16	13,2%
Représentant(s) de la Commune	50	41,3%
Personne(s) physique(s) à titre individuel	107	88,4%
Autre	31	25,6%

Remarque :

Chaque musée se présentant sous la forme d'une ASBL pouvait sélectionner plusieurs catégories de personnes ; la somme est donc supérieure au nombre de musées se présentant sous la forme d'une ASBL.

Les musées qui se présentent sous la forme d'une ASBL ont principalement dans leur Conseil d'Administration d'une part, des personnes physiques à titre individuel et d'autre part, des représentants de la commune. Compte tenu du fait que 16 musées se déclarent sous statut d'ASBL émanant de pouvoirs publics, on constate que la commune est également très présente dans les musées sous statut ASBL pur.

Parmi la catégorie "autre" (cf annexe 10), on retiendra trois types de représentants :

- les associations : 10 musées;
- les autorités religieuses : 6 musées;
- les représentants d'autres musées : 2 musées.

²¹ Le dénominateur est ici équivalent au nombre de musées se présentant sous statut ASBL pur ou émanant de pouvoirs publics, soit 121 (1 musée déclare être à la fois sous statut ASBL et ASBL émanant des pouvoirs publics).

2.5 AFFILIATION A DES ASSOCIATIONS

Votre institution est-elle membre d'une ou plusieurs associations ?

	NBRE DE MUSEES	%
Oui	135	72,6%
Non	40	21,5%
Non réponse	11	5,9%
TOTAL	186	100%

La plupart des musées sont affiliés à une ou plusieurs associations.

Parmi celles-ci, on retrouve, pour près de 2/3 des musées, l'association Musées et Société en Wallonie, et pour plus d'1/3 des musées, le Conseil International des Musées.

En moyenne, les musées sont membres de 2 associations.

Types d'association	Nbre de musées affiliés	%²²
AFMB à titre personnel ²³	37	27,4%
AFMB au titre de l'institution	22	16,3%
MSW	84	62,2%
CBM	28	20,7%
ICOM	47	34,8%
Autre	79	58,5%

Remarque :

Les musées pouvant choisir plusieurs associations, le total est supérieur au nombre de musées qui déclarent être membres d'une ou plusieurs associations.

79 musées déclarent être membre d'une association différente de celles proposées dans le questionnaire (cf annexe 10).

Parmi celles-ci se dégagent à la fois des associations à finalité muséale comme par exemple l'Association des Musées du Hainaut (20 musées) ainsi que d'autres types d'associations comme par exemple Attractiöns et Tourisme (8 musées). Sont également cités différents centres culturels (6 musées).

²² Ce pourcentage est calculé sur base des 135 musées ayant répondu être membre d'une ou plusieurs associations (cf question 2.6).

²³ L'affiliation à l'AFMB peut se faire de deux façons : soit en tant que personne physique ayant un lien avec le secteur muséal, soit en tant qu'organisme du secteur muséal.

Il était expliqué dans le guide que si le conservateur payait une inscription pour devenir membre à titre individuel, il fallait opter pour la réponse "AFMB à titre personnel".

Pour information, seules deux institutions sur les 37 ont répondu n'être membre de l'AFMB qu'à titre personnel.

L'analyse de contenu de la question ouverte relative aux objectifs recherchés au travers de ces affiliations permet de mettre en évidence quelques objectifs récurrents²⁴ :

- le partage des expériences, des savoirs-faire, des informations : 40 musées;
- la reconnaissance du musée : 27 musées;
- la volonté de rester informé de ce qui se passe dans le secteur : 22 musées;
- la création de liens avec d'autres musées : 21 musées;
- la mise en œuvre d'activités et/ou de projets communs : 20 musées.

²⁴ Dans la mesure où il s'agit ici d'une question ouverte, 1 seul et même musée peut nous avoir communiqué plusieurs objectifs et se retrouver, de ce fait, plusieurs fois cités dans les éléments que nous mettons ici en évidence.

3 LE PUBLIC

3.1 L'ACCESSIBILITE DES MUSEES

D'un point de vue générale, on peut dire que les musées sont relativement bien accessibles, en termes de période d'ouverture.

Ainsi, on constate notamment que la moitié d'entre eux ouvrent plus de 250 jours par an, et que plus de la moitié des musées déclarent ne jamais être fermés pendant plus de quinze jours par an.

	Nbre de musées	%
Une ouverture de moins de 100 jours par an	25	13,4%
Une ouverture entre 101 et 150 jours par an	20	10,8%
Une ouverture entre 151 et 250 jours par an	28	15,1%
Une ouverture de plus de 250 jours par an	92	49,5%
Une ouverture exclusivement à la demande	19	10,2%
Non réponse	2	1,1%
TOTAL	186	100%

A. Période de fermeture partielle ou totale²⁵

	Nbre de musées	%
Janvier	45	24,2%
Février	30	16,1%
Mars	15	8,1%
Avril	3	1,6%
Mai	1	0,5%
Juin	3	1,6%
Juillet	18	9,7%
Août	15	8,1%
Septembre	1	0,5%
Octobre	7	3,8%
Novembre	21	11,3%
Décembre	53	28,5%
Aucun des mois	105	56,5%

²⁵ Il était demandé aux musées de nous indiquer les mois durant lesquels le musée était éventuellement inaccessible soit partiellement (fermeture durant les vacances de Noël par exemple), soit totalement (fermeture durant tout le mois de juillet par exemple).

B. Période de fermeture exceptionnelle²⁶

	Nbre de musées	%
Oui	32	17,2%
Non	151	81,2%
Non réponse	3	1,6%
TOTAL	186	100%

On notera cependant qu'une proportion non négligeable des musées (10%) ne sont ouverts qu'à la demande. C'est principalement durant les mois d'hiver (de novembre à février) que certains musées sont inaccessibles, de manière partielle, voire totale.

Certains musées déclarent par ailleurs avoir connu une période de fermeture exceptionnelle au cours de la période observée.

Parmi les raisons invoquées, on retiendra :

- des travaux de rénovation intérieurs complets ou partiels : 9 musées;
- des travaux d'aménagement du musée : 6 musées;
- des travaux de rénovation / restauration extérieurs : 4 musées;
- le montage et/ou le démontage d'expositions : 3 musées.

Nbre d'heures d'ouverture en 2002

	Nbre de musée	%
0 ²⁷	3	1,6%
De 1 à 99	6	3,2%
De 100 à 499	41	22,0%
De 500 à 999	23	12,4%
De 1000 à 1999	42	22,6%
2000 et plus	42	22,6%
Non réponse	29	15,6%
Total	186	100%

Nbre d'heures d'ouverture en 2003

	Nbre de musées	%
0 ²⁶	2	1,1%
De 1 à 99	9	4,8%
De 100 à 499	36	19,4%
De 500 à 999	27	14,5%
De 1000 à 1999	43	23,1%
2000 et plus	40	21,5%
Non réponse	29	15,6%
Total	186	100%

Si on analyse plus en détail l'accessibilité des musées et notamment sous l'angle des heures d'ouverture, on constate que seuls 84 musées en 2002 et 83 en 2003 déclarent ouvrir plus de 1000 heures par an²⁸.

²⁶ Il était demandé aux musées de nous indiquer si le musée avait connu, durant la période observée, une fermeture exceptionnelle pour une raison particulière comme par exemple suite à un incendie, pour effectuer des travaux importants, ...

²⁷ Il s'agit ici de musées ayant été fermés au cours d'une des deux années d'observation.

²⁸ Une ouverture de 1000 heures par an correspond par exemple à une ouverture de 19h15 pendant 52 semaines.

Il apparaît ainsi qu'en moyenne, les musées ont été ouverts durant 1241,90 heures en 2002 et 1247,12 heures en 2003 soit environ 24 heures par semaine; le maximum étant de 3000 heures tant pour 2002 que pour 2003.

Les croisements effectués (cf annexe 10) pour l'année 2003 nous permettent d'effectuer les constatations suivantes :

- a) Par rapport à la période d'ouverture²⁹ : 80% des musées qui enregistrent plus de 1000 heures d'ouverture sur l'année 2003 sont des musées ayant été ouverts durant plus de 250 jours par an.
Cela signifie donc que ces musées offrent une réelle accessibilité à leurs visiteurs.
- b) Par rapport à la taille du musée : l'influence de la taille du musée sur le nombre d'heures d'ouverture est statistiquement significative³⁰; 2/3 des musées qui ouvrent plus de 1000 heures disposent au minimum de 2 ETP.
- c) La thématique, le degré de priorité accordé à la mission diffusion / valorisation ou encore le statut juridique n'ont pas d'impact sur le nombre d'heures d'ouverture.
Notons cependant que les musées communaux et les musées sous statut ASBL ne présentent pas la même configuration en termes d'heures d'ouvertures. En effet, si les musées sous statut ASBL offrent un panorama très diversifié (30% ont été ouverts moins de 500 heures, 19% ont été ouverts entre 499 et 999 heures, 16% entre 999 et 1999 et 23% au minimum 2000 heures), la majorité des musées communaux ont été ouverts au minimum 1000 heures en 2003.

Sur le plan de la satisfaction par rapport à la période d'ouverture, le tableau ci-dessous montre qu'une forte proportion des musées se déclarent plutôt satisfaits, voire tout à fait satisfaits de leur période d'ouverture; il s'agit principalement des musées qui, en moyenne, ouvrent au minimum 1230 heures/an (cf annexe 10).

	Nbre de musées	%
Pas du tout satisfait	11	5,9%
Plutôt pas satisfait	32	17,2%
Plutôt satisfait	90	48,4%
Tout à fait satisfait	48	25,8%
Non réponse	5	2,7%
Total	186	100%

A l'opposé, ceux qui se déclarent plutôt pas satisfaits, voire pas du tout satisfaits, sont des musées qui ouvrent, en moyenne, entre 900 et 1100 heures par an.

Les principales raisons invoquées de leur insatisfaction sont :

- le manque de personnel disponible : 21 musées;
- le faible taux de fréquentation du musée en regard des heures d'ouverture : 18 musées.

²⁹ La dépendance est statistiquement très significative (1-p = 99,99%).

³⁰ (1-p = 99,99%).

3.2 LES VISITEURS ET LEUR PROFIL

3.2.1. En termes de fréquentation

Nombre de visiteurs en 2002

	Nbre de musées	%
0 ³¹	1	0,5%
De 1 à 999	38	20,4%
De 1000 à 2999	33	17,7%
De 3000 à 5999	37	19,9%
De 6000 à 8999	13	7,0%
De 9000 à 11999	11	5,9%
12000 et plus	33	17,7%
Non réponse	20	10,8%
Total	186	100,0%

Nombre de visiteurs en 2003

	Nbre de musées	%
0	0	0,0%
De 1 à 999	42	22,6%
De 1000 à 2999	34	18,3%
De 3000 à 5999	31	16,7%
De 6000 à 8999	18	9,7%
De 9000 à 11999	9	4,8%
12000 et plus	35	18,8%
Non réponse	17	9,1%
Total	186	100,0%

Les musées ont accueilli en 2002 un total de 1.909.191 visiteurs, soit une moyenne de 11.501,15 visiteurs par musée.

Pour 2003, la fréquentation s'élève à 1.891.136 visiteurs, soit une moyenne de 11.190,15 visiteurs par musée.

Notons toutefois que ces moyennes sont fortement influencées par quelques musées qui comptabilisent un nombre très élevé de visiteurs. Pour information, la médiane est de 3.501 visiteurs en 2002 et de 3.669 visiteurs en 2003.

Ces données sont, pour plus de 2/3 des musées, basées sur le comptage des tickets vendus et/ou distribués (cf annexe 10).

En terme d'évolution, au cours des cinq dernières années, la fréquentation des musées est plutôt jugée stable, voire en croissance, par la majorité des musées (cf annexe 10).

On constate, sur base des croisements (cf annexe 10), que le nombre de visiteurs et le nombre d'heures d'ouverture sont intimement liés; près de 80% des musées ayant plus de 9000 visiteurs sont ouverts au minimum 1000 heures³².

Par ailleurs, comme le montre le tableau cidessous, on constate une corrélation positive³³ entre le nombre de visiteurs d'un musée et le fait, pour celui-ci, d'être subventionné par la Communauté française.

³¹ Il s'agit ici d'un musée ayant été rénové au cours de la période observée.

³² La dépendance est statistiquement très significative (1-p) = 99,99%.

³³ La dépendance est statistiquement très significative (1-p) = 99,76%.

Subvention Nombre de visiteurs en 2003	NON	OUI	TOTAL
De 1 à 999	88,1% (37)	11,9% (5)	100% (42)
De 1000 à 2999	55,9% (19)	44,1% (15)	100% (34)
De 3000 à 5999	67,7% (21)	32,3% (10)	100% (31)
De 6000 à 8999	50,0% (9)	50,0% (9)	100% (18)
De 9000 à 11999	55,6% (5)	44,4% (4)	100% (9)
12000 et plus	45,7% (16)	54,3% (19)	100% (35)
Non réponse	70,6% (12)	29,4% (5)	100% (17)
Total	64,0% (119)	36,0% (67)	100% (186)

Par contre, la thématique, le degré d'urbanisation ou encore le degré de priorité accordé à la mission de diffusion n'apparaissent pas comme des facteurs explicatifs du nombre de visiteurs.

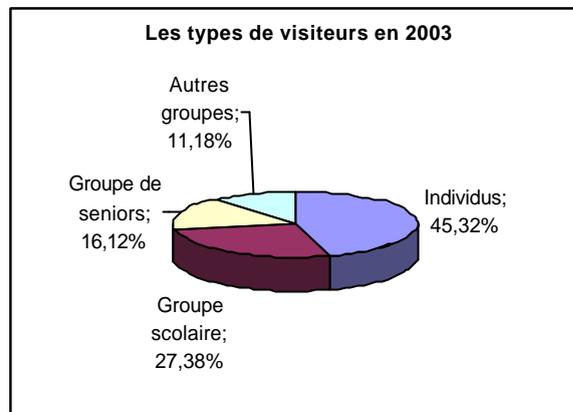
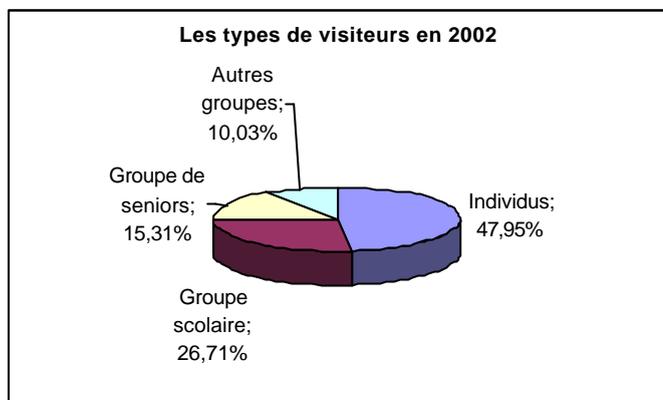
3.2.2. Le profil des visiteurs d'un musée

METHODE DE COMPTABILISATION	METHODE UTILISEE POUR LA REPARTITION PAR TYPE DE VISITEURS		METHODE UTILISEE POUR LA REPARTITION SELON LA PROVENANCE DES VISITEURS		METHODE UTILISEE POUR LA REPARTITION SELON L'OBJET DE LA VISITE	
	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
Estimation	66	35,5%	73	39,2%	79	42,5%
Comptage des tickets vendus et/ou distribués	53	28,5%	11	5,9%	20	10,8%
Enquête réalisée auprès du public	11	5,9%	23	12,4%	18	9,7%
Plusieurs de ces méthodes	13	7,0%	15	8,1%	11	5,9%
Non réponse	43	23,1%	64	34,4%	58	31,2%
TOTAL	186	100%	186	100%	186	100%

Les chiffres fournis par les musées sont, en ce qui concerne le profil des visiteurs, principalement basés sur des estimations.

En moyenne, pour un musée, voici comment se répartit le profil des visiteurs.

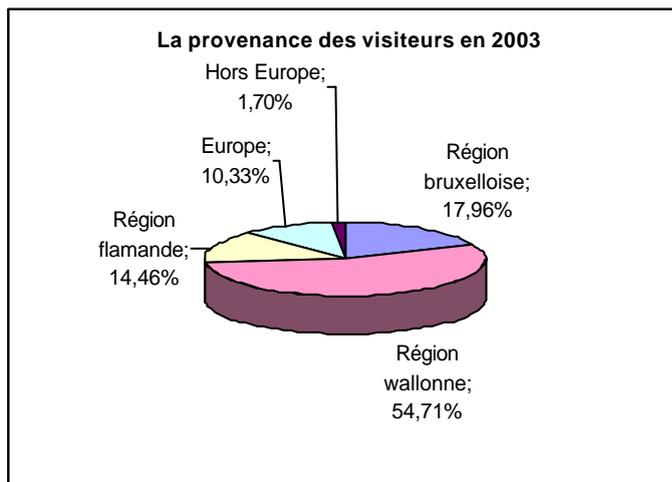
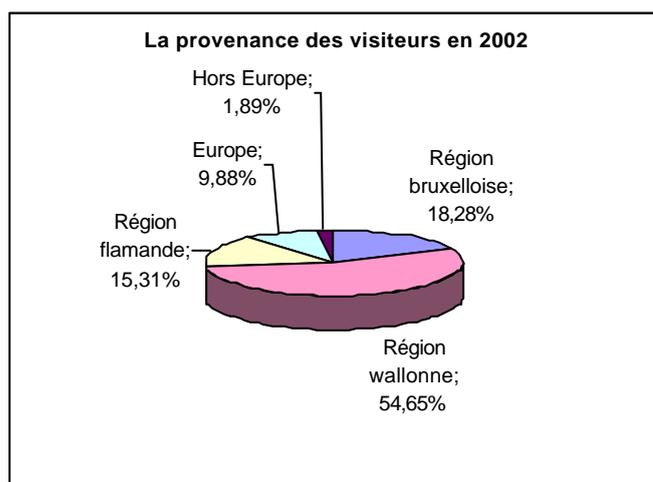
A. Les types de visiteurs³⁴



L'analyse du profil 2003 sous l'angle de la thématique nous apporte les informations complémentaires suivantes (cf annexe 10) :

- les musées généralistes ont un profil assez différent du profil moyen. En effet, ils se distinguent par une proportion très importante de visiteurs individuels (76,50%);
- les musées de sciences et d'histoire naturelle accueillent des groupes scolaires dans une proportion plus importante (49,25%) que la moyenne des musées. Il en est de même pour les musées d'ethnographie et d'anthropologie (46,84%), pour les monuments et sites (47,50%) et pour la catégorie "autre musée" (47,33%).

B. La provenance des visiteurs



³⁴ En ce qui concerne plus particulièrement les visiteurs en groupe, il était demandé aux musées de répartir leur public sur base du nombre de personnes et non pas du nombre de groupes.

Notons, que 34,9% des musées déclarent ne pas avoir eu de visiteurs non européens en 2002; ce chiffre s'élève à 38,7% pour 2003.

Notons par ailleurs que pour un musée situé en Région wallonne, le profil moyen des visiteurs provenant de la commune ou de l'arrondissement est de 36% en 2002 (34% en 2003).

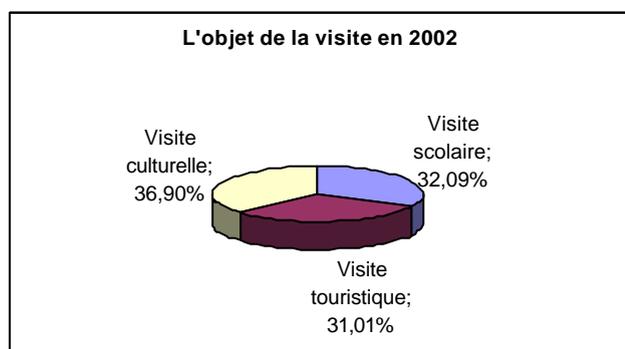
Si on analyse le profil moyen selon la province dans laquelle se situent les musées (cf annexe 10), on constate que les musées situés dans la région de Bruxelles-Capitale ont un profil moyen qui se distingue nettement de celui de l'ensemble des musées au travers d'une très forte proportion de visiteurs venant de leur région (60,16%) et d'une faible proportion de visiteurs venant de la Région wallonne (15,42%).

On constate également que les musées situés dans la province de Namur ont un profil moyen de visiteurs venant de la Région flamande deux fois plus important que les musées situés dans la région de Bruxelles-capitale.

Enfin, si on croise la notion de thématique avec le profil moyen (cf annexe 10), on notera que ce sont principalement les musées d'art qui attirent proportionnellement plus de visiteurs provenant de la région de Bruxelles-capitale, d'Europe et hors d'Europe que les autres musées.

Cette surreprésentation des visiteurs bruxellois dans les musées d'art n'est pas due à un nombre plus important de musées d'art situés à Bruxelles.

C. L'objet de la visite



L'analyse de ce profil sous l'angle de la thématique (cf annexe 10) met en évidence les éléments suivants :

- les musées de sciences et d'histoire ont un profil moyen de visiteurs dont l'objet de la visite s'effectue dans le cadre scolaire deux fois plus important que l'ensemble des musées;
- le profil "visite touristique" se marque plus nettement dans les musées spécialisés, les monuments et sites ainsi que dans les jardins botaniques;
- les musées d'art ainsi que les musées généralistes ont un profil de visite à caractère culturel nettement plus important que celui de l'ensemble des musées.

3.2.3. Les catégories de public à cibler davantage

	Nbre de musées ayant sélectionné la catégorie	Part des 186 musées ayant sélectionné la catégorie
Les visiteurs venant seuls ou en famille	53	28,5%
Les seniors	44	23,7%
Les groupes scolaires	87	46,8%
Les habitants de la commune	42	22,6%
Les visiteurs belges	25	13,4%
Les visiteurs étrangers	28	15,1%
Les visiteurs touristiques	39	21,0%
Les visiteurs culturels	39	21,0%
Autres (à préciser)	12	6,5%

Remarque :

Chaque musée pouvait sélectionner plusieurs catégories : la somme est donc supérieure au nombre de musées ayant renvoyé leur questionnaire.

Plus de 80% des musées souhaiteraient toucher davantage certaines catégories de public (cf annexe 10).

Comme on peut le voir sur le tableau ci-dessus, les musées souhaitent principalement cibler davantage les groupes scolaires.

Signalons que ce souhait est, pour 37% d'entre eux (57 musées sur 153), le résultat d'une modification du projet muséal de leur institution.

En ce qui concerne la catégorie "autre", il n'y a pas de réelle tendance qui se dégage (cf annexe 10).

Sont pour exemples cités : les personnes handicapées, les autocaristes, les chercheurs et les étudiants.

En ce qui concerne les motivations qui sous-tendent la volonté de toucher davantage certaines catégories de public, on peut citer :

- le souhait de toucher des catégories de public trop peu représentées actuellement : 24 musées;
- le souhait de toucher un public qui pourrait bénéficier des apports pédagogiques du musée : 24 musées;
- le souhait de toucher un public plus en accord avec les collections, les expositions ou les projets : 20 musées;
- le souhait d'attirer des visiteurs de la région : 19 musées;
- le souhait de développer le nombre total de visiteurs : 13 musées.

3.2.4. Les enquêtes auprès du public visant à préciser le profil des visiteurs

Réalisation d'enquêtes auprès du public	Nbre de musées	%
Oui	52	28%
Non	129	69,3%
Non réponse	5	2,7%
TOTAL	186	100%

Fréquence	Nbre de musées	%
Plusieurs fois par an	20	38,5%
Une fois par an	13	25%
Moins d'une fois par an	17	32,7%
Non réponse	2	3,8%
TOTAL	52	100%

Une des questions de notre questionnaire consistait à demander aux musées si ceux-ci réalisent des enquêtes visant à préciser le profil de leur public³⁵. Nous nous sommes également intéressés à la fréquence à laquelle ces enquêtes sont réalisées.

Il ressort de cette analyse que plus de 2/3 des musées ne réalisent pas d'enquêtes visant à déterminer le profil de leur public.

En termes de fréquence, on constate que plus de la moitié des musées qui réalisent des enquêtes le font à raison d'une fois par an minimum.

Sur base de ces constatations, on peut dire que moins de 20% des musées ayant renvoyé leur questionnaire réalisent des enquêtes au minimum une fois par an.

³⁵ Il s'agit ici d'une question distincte (question 3.13) de celle portant sur les différentes méthodes de comptabilisation pouvant être utilisées pour établir le profil du public (point 3.2.2. Le profil des visiteurs d'un musée - question 3.11).

4 LES ACTIVITES

4.1 LES EXPOSITIONS

Les musées, dans leur grande majorité mettent sur pied des expositions temporaires.

Expositions temporaires	Nbre de musées	%
Oui	127	68,3%
Non	56	30,1%
Non réponse	3	1,6%
TOTAL	186	100%

Pour ce qui est des expositions permanentes, la moitié des musées déclarent qu'elles font l'objet d'un renouvellement. Bien que le croisement avec la taille du musée ne soit pas statistiquement significatif, on constate que les musées qui renouvellent leur expositions permanentes sont plutôt des musées de taille importante : ils disposent en moyenne de 4,79 ETP alors que les musées ne renouvelant pas leur collection permanente disposent en moyenne de 2,58 ETP.

Le croisement avec la thématique ne donne par contre pas d'information pertinente (cf annexe 10).

Renouvellement des expositions permanentes	Nbre de musées	%
Oui	88	47,3%
Non	86	46,2%
Non réponse	12	6,5%
TOTAL	186	100%

Le renouvellement a principalement lieu soit tous les ans, soit tous les deux ans.

Rythme de renouvellement	Nbre de musées	%
Tous les ans	21	23,8%
Tous les 2 ans	16	18,2%
Tous les 3 ans	7	8%
Tous les 4 ans	1	1,1%
Tous les 5 ans	7	8%
Tous les 10 ans	8	9,1%
Tous les 15 ans	1	1,1%
Non réponse	27	30,7%
TOTAL	88	100%

Si on analyse l'année à laquelle a eu lieu le dernier renouvellement de l'exposition permanente (cf annexe 10), on constate que sur l'ensemble des musées interrogés, seuls 64, soit environ un tiers d'entre eux ont renouvelé leurs expositions permanentes au cours des 5 dernières années.

4.2 LES PRETS

Objets reçus en prêt

	Nbre de musées	%
Jamais	59	31,7%
Rarement	59	31,7%
Souvent	42	22,6%
Très souvent	18	9,7%
Non réponse	8	4,3%
TOTAL	186	100,0%

Objets prêtés

	Nbre de musées	%
Jamais	32	17,2%
Rarement	63	33,9%
Souvent	68	36,6%
Très souvent	17	9,1%
Non réponse	6	3,2%
TOTAL	186	100,0%

On constate que 63% des musées reçoivent rarement voire jamais de pièces de collection en prêt tandis que 46% des musées déclarent prêter souvent, voire très souvent des pièces de leurs collections.

Le croisement de ces deux variables³⁶ est très intéressant puisqu'il nous amène, comme l'atteste le tableau ci-dessous, aux constats suivants :

- les musées qui ne reçoivent jamais ou rarement des pièces en prêt sont également celles qui dans la majorité des cas ne prêtent jamais voire rarement;
- les musées qui reçoivent souvent, voire très souvent des objets en prêt sont en majorité ceux qui prêtent souvent, voire très souvent des objets.

Nbre de musées qui prêtent des pièces de collection	Jamais	Rarement	Souvent	Très souvent	Non réponse	TOTAL
Nbre de musées qui reçoivent des pièces en prêt						
Jamais	19	15	22	1	2	59
Rarement	10	28	16	5	0	59
Souvent	1	15	21	5	0	42
Très souvent	2	2	8	6	0	18
Non réponse	0	3	1	0	4	8
Total	32	63	68	17	6	186

Les musées d'art reçoivent majoritairement (55%) souvent, voire très souvent des objets en prêt³⁷ (cf annexe 10).

³⁶ La dépendance entre ces deux variables est statistiquement significative (1-p = 99,99%).

³⁷ La dépendance est statistiquement significative (1-p = 97,05%). Cependant, le nombre d'observations dans certains croisements est tel que les règles du chi 2 ne sont pas réellement applicables.

On constate une corrélation positive entre le prêt d'objet et l'importance accordée par le musée à la mission de diffusion/valorisation. Ainsi, 70% des musées qui prêtent très souvent des objets, accordent un degré de priorité très élevé à la mission de diffusion/valorisation alors que ce taux n'est que de 34% pour les musées qui ne prêtent jamais de pièces³⁸.

Si on analyse la provenance des objets reçus en prêt (cf annexe 10), voici les résultats que l'on obtient sur base de la répartition, en moyenne, de la provenance des objets :

	De l'arrondissement		Situés en Belgique		Situés en Europe		Situés en dehors de l'Europe		TOTAL	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Musées	5,49%	5,54%	20,41%	23,92%	6,00%	4,70%	2,53%	1,92%	34,43%	36,08%
Autres entités (communes, entreprises,...)	2,71%	1,85%	2,92%	4,00%	1,48%	1,26%	0,15%	0,06%	7,26%	7,17%
Particuliers	23,57%	18,22%	31,76%	32,13%	2,77%	6,38%	0,21%	0,02%	58,31%	56,75%
TOTAL	31,77%	25,61%	55,09%	60,05%	10,25%	12,34%	2,89%	2%	100%	100%

Ce tableau nous amène à plusieurs constatations.

Tout d'abord, les objets reçus en prêt proviennent principalement des particuliers, et plus précisément des particuliers situés en Belgique.

Cette tendance ne varie pas de manière significative au cours de la période observée.

Ensuite, on constate que, quel que soit le type de prêteur, il y a très peu d'échange en provenance d'un pays non européen.

Enfin, on notera l'importance non négligeable du caractère local (arrondissement) des prêts reçus et plus précisément des particuliers situés dans le même arrondissement que le musée.

Par contre, les pièces reçues d'un autre musée viennent principalement de musées belges mais pas d'un autre arrondissement.

Si on fait le même exercice avec les pièces de collection qui sont prêtées (cf annexe 10), voici ce que nous obtenons :

	De l'arrondissement		Situés en Belgique		Situés en Europe		Situés en dehors de l'Europe		TOTAL	
	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003	2002	2003
Musées	10,94%	13,30%	34,95%	36,58%	10,31%	10,14%	2,94%	2,64%	59,14%	62,66%
Autres entités (communes, entreprises,...)	11,40%	10,91%	15,06%	14,59%	3,76%	2,55%	0,05%	0,04%	30,27%	28,09%
Particuliers	4,77%	5,23%	5,38%	3,99%	0,44%	0,03%	0%	0%	10,59%	9,25%
TOTAL	27,11%	29,44%	55,39%	55,16%	14,51%	12,72%	2,99%	2,68%	100%	100%

Les tendances observées dans le tableau relatif à la répartition de la provenance des pièces de collection reçues en prêt diffèrent des constatations que nous pouvons mettre ici en évidence.

³⁸ La dépendance est statistiquement significative (1-p = 99,55%). Cependant, le nombre d'observations dans certains croisements est tel que les règles du chi 2 ne sont pas réellement applicables.

En effet, on observe que c'est très nettement à destination des musées que se réalisent les prêts et plus précisément vers les autres musées situés en Belgique, mais en dehors de l'arrondissement.

Les prêts vont également pour une partie non négligeable vers d'autres entités. Par contre, les particuliers ne représentent pas une destination de prêt.

4.3 LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES

La moitié des musées réalisent des activités pédagogiques à l'égard du public; celles-ci ont lieu le plus généralement à la demande du public.

Activité pédagogique	Nbre	%
Oui	96	51,6%
Non	87	46,8%
Non réponse	3	1,6%
TOTAL	186	100,0%

Fréquence	Nbre
A la demande	79
Systématiquement pendant la période d'ouverture	23

Remarque :

Le total est ici supérieur au nombre de musées réalisant des activités pédagogiques car les musées pouvaient sélectionner les deux types de fréquence.

Au total, les musées réalisent 6852 activités en 2002 et 7082 en 2003 (cf annexe 10).

Ce résultat donne une moyenne par musée de 92,59 activités en 2002 et 93,18 activités en 2003 (pour un total de 74 musées ayant répondu à la question sur le nombre d'activités en 2002 et 76 en 2003). Cette moyenne est fortement influencée par les plus grands musées qui organisent de nombreuses activités : la médiane se situe à 15 en 2002 et en 2003.

On constate en effet, sur base des croisements effectués (cf annexe 10) que la taille est un facteur explicatif important. Les musées qui organisent des activités disposent d'un nombre moyen de travailleurs en termes d'ETP trois fois plus important (5,79 contre 1,83) que les musées qui n'en organisent pas³⁹.

On constate par ailleurs que l'organisation d'activités pédagogiques n'est pas influencée par la thématique ou encore le degré de priorité accordé à la mission de diffusion (cf annexe 10).

En termes de participants, on obtient un total de 168.041 participants en 2002 et 166.106 participants en 2003 (cf annexe 10).

³⁹ La dépendance est statistiquement très significative (1-p = 99,97%).

Ce résultat donne une moyenne par musée de 2301,93 participants en 2002, soit +/- 25 participants par activité et 2244,68 participants en 2003, soit +/- 24 participants par activité.

La médiane du nombre de participants par musée en 2002 est de 432 contre 400 en 2003. Ceci s'explique par le fait que 4 musées organisent annuellement des activités comptant plus de 10.000 participants⁴⁰.

Ces activités durent, dans la majorité des musées, entre 1h00 et 3h00 (cf annexe 10).

4.4 LES STAGES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Organisation de stages	Nbre	%
Oui	31	16,7%
Non	151	81,2%
Non réponse	4	2,2%
TOTAL	186	100%

Fort peu de musées déclarent organiser des stages durant les vacances scolaires.

Notons que plus de la moitié des musées (18) qui organisent des stages, se situent dans les communes centrales des principales agglomérations (cf annexe 10)⁴¹.

En 2002, 235 stages ont été organisés, (cf annexe 10), soit une moyenne de 8,1 stages par musée (pour un total de 29 musées ayant répondu à la question relative au nombre de stages).

En 2003, le nombre de stages est en croissance (cf annexe 10) puisqu'on en totalise 247 soit une moyenne de 8,23 stages par musée (pour un total de 30 musées ayant répondu à la question relative au nombre de stages).

Cette moyenne n'est toutefois pas le reflet correct de la situation. En effet, elle est fortement influencée par quelques musées organisant un grand nombre de stages. La médiane du nombre de stages organisés par musée est de 3 en 2002 et 4 en 2003.

Comme c'était déjà le cas pour les activités pédagogiques, on retrouve à nouveau la taille comme principal facteur explicatif.

Ceux qui organisent des stages ont une taille moyenne de 10,12 ETP alors que les autres ont une taille moyenne de 2,65 ETP (cf annexe 10).

On notera, par ailleurs, que les stages s'organisent en majorité dans les musées d'art (32%) et dans les musées d'archéologie et d'histoire⁴² (19%).

⁴⁰ Pour information, si on calcule la moyenne et la médiane sans tenir compte de ces 4 musées, on obtient, pour 2002, une moyenne de 1.385,56 participants et une médiane de 374. Pour 2003, les résultats sont de 1.313 pour la moyenne et de 378 pour la médiane.

⁴¹ La dépendance n'est pas statistiquement significative.

⁴² La dépendance est statistiquement significative. Cependant, le nombre d'observations dans certains croisements est telle que les règles du chi 2 ne sont pas réellement applicables.

Ces stages rassemblent (cf annexe 10), pour l'année 2002, 2696 personnes soit en moyenne 107,84 stagiaires par musée organisant un stage (pour un total de 25 musées ayant répondu à cette sous-question).

Pour l'année 2003, on obtient un total de 2883 participants, soit en moyenne 110,88 stagiaires par musée organisant un stage (pour un total de 26 musées ayant répondu à cette sous-question).

A nouveau, cette moyenne n'est pas le reflet exact de la situation : 50% des musées organisant des stages accueillent moins de 50 stagiaires (la médiane est pour cette année 2003 située à 50).

Ces stages s'étalent sur une durée moyenne de 31,5 heures en 2002 et de 33,5 heures en 2003, ce qui correspond grosso modo à une semaine de stage.

4.5 LES VISITES GUIDEES

Visites guidées	Nbre	%
Oui	178	95,7%
Non	5	2,7%
Non réponse	3	1,6%
TOTAL	186	100%

CARACTERISTIQUES DES VISITES	OUI		NON		NON REPONSE		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Leur prix est-il compris dans le prix d'entrée ?	88	49,4%	77	43,3%	13	7,3%	178	100,0%
Sont-elles réalisées en plusieurs langues ?	117	65,7%	49	27,6%	12	6,7%	178	100,0%
Sont-elles réalisées par des employés de l'institution ?	103	57,8%	50	28,1%	25	14,1%	178	100,0%
Sont-elles réalisées par des bénévoles de l'institution ?	95	53,4%	55	30,9%	28	15,7%	178	100,0%
Sont-elles réalisées par des prestataires externes rémunérés ?	54	30,3%	80	45%	44	24,7%	178	100,0%
Nécessitent-elles une réservation au préalable ?	169	95%	7	3,9%	2	1,1%	178	100,0%

La presque totalité des musées organisent des visites guidées.

Celles-ci totalisent un chiffre de 23.725 (moyenne = 194,47⁴³; médiane = 43) en 2002 et 23.495 (moyenne = 191,02⁴⁴; médiane = 39) en 2003 (cf annexe 10).

Que peut-on dire de ces visites guidées⁴⁵ ?

⁴³ La moyenne a été calculée sur base du nombre de musées ayant répondu à cette question, soit 122.

⁴⁴ La moyenne a été calculée sur base du nombre de musées ayant répondu à cette question, soit 123.

⁴⁵ Les constats sont émis sur base des musées ayant fourni les caractéristiques de leurs visites guidées.

Tout d'abord, que pour la moitié des musées, la visite guidée est incluse dans le prix d'entrée.

On constate, par ailleurs, que les visites guidées sont surtout réalisées par des employés de l'institution et par des bénévoles.

Néanmoins, elles nécessitent, pour la quasi-totalité des musées, une réservation au préalable.

Enfin, on constate que la majorité des musées proposent des visites guidées en plusieurs langues et ce, quelle que soit la province où se situent les musées (cf annexe 10). On notera toutefois une proportion plus élevée à Bruxelles (76%) que dans le reste de la Communauté française.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les musées sont principalement équipés de documents pédagogiques et de vidéos pour accompagner les visites, les audio-guides et les bornes interactives restant largement minoritaires.

	OUI	
	Nbre	%
Audio-guides	15	8,4%
Bornes interactives	21	11,8%
Vidéos	76	42,7%
Documents pédagogiques	104	58,4%
Autres	58	32,6%

Parmi la catégorie "autre" (cf annexe 10), on retrouve notamment :

- des catalogues,
- des feuillets explicatifs,
- des mini-guides.

La taille du musée joue un rôle sur le type d'outils utilisés pour accompagner les visites.

Ainsi, les audio-guides et les bornes interactives sont surtout (respectivement 80% et 86%) utilisés auprès des musées disposant d'au minimum 2 ETP (cf annexe 10).

Par contre, on constate que le degré de priorité accordé à la mission de diffusion n'est pas un élément lié à la décision de se doter d'outils pour accompagner les visites (hormis pour les vidéos).

En ce qui concerne plus particulièrement les outils en projet (c'est-à-dire des outils dont ne disposaient pas certains musées en 2002-2003 mais dont ils pensent se doter à l'avenir), on retrouve de nouveau en tête les documents pédagogiques, suivi des audio-guides.

Outils en projets	OUI
	Nbre
Audio-guides	40
Bornes interactives	34
Vidéos	35

Documents pédagogiques	56
Autres	18

Parmi la catégorie "autre" (cf annexe 10), on retrouve, par exemple, des dias, des dépliants ou encore des panneaux interactifs.

4.6 AUTRES ACTIVITES

Nombre total d'activités réalisées	2002		2003	
	Nbre de musées concernés	%	Nbre de musées concernés	%
0	69	37,1%	70	37,6%
De 1 à 4	40	21,5%	36	19,4%
De 5 à 9	15	8,1%	14	7,5%
De 10 à 19	5	2,6%	7	3,8%
20 et plus	15	8,1%	15	8,1%
Non réponse	42	22,6%	44	23,6%
TOTAL	186	100%	186	100%

Lorsque des activités tels que les conférences, les concerts ou les spectacles sont réalisées au sein des musées, celles-ci n'excèdent pas, pour la plupart des musées 4 activités par an.

Au total, les musées ont réalisé, en 2002, 2058 activités, qui se répartissent comme suit (cf annexe 10) :

- 284 conférences (13,8%);
- 74 concerts (3,6%);
- 100 spectacles (4,9%);
- 1600 "autres activités" (77,7%).

En 2003, le nombre d'activités décroît et n'atteint plus que 1637 (cf annexe 10) activités soit :

- 304 conférences (18,6%);
- 86 concerts (5,2%);
- 139 spectacles (8,5%);
- 1108 "autres activités" (67,7%).

Parmi les "autres activités" (cf annexe 10), qui représentent un poids important dans le total des activités, on retrouve :

- des expositions;
- des journées découvertes;
- des journées portes ouvertes;
- des nocturnes;
- des locations de salles.

Aucun lien n'a pu être établi entre le nombre de ces activités et le nombre de visiteurs (cf annexe 10).

En termes de durée (cf annexe 10), les conférences, les concerts et les spectacles durent en moyenne entre 1 et 3 heures.

4.7 LES PUBLICATIONS

Nombre total de publications réalisées	2002		2003	
	Nbre de musées concernés	%	Nbre de musées concernés	%
0	45	24,2%	39	21%
De 1 à 4	51	27,4%	51	27,4%
De 5 à 9	28	15%	36	19,4%
De 10 à 19	18	9,7%	16	8,6%
De 20 à 49	5	2,7%	5	2,7%
De 50 à 99	0	0	1	0,5%
100 et plus	3	1,6%	3	1,6%
Non réponse	36	19,4%	35	18,8%
TOTAL	186	100%	186	100%

Sur la période observée, environ 60% des musées qui répondent à cette question, réalisent moins de 5 publications par an; presque la moitié d'entre eux déclarent ne pas en réaliser.

Les musées qui réalisent des publications ont plutôt tendance à accorder un degré de priorité élevé, voire très élevé à la mission diffusion ainsi qu'à la mission étude⁴⁶ (cf annexe 10).

Parmi les 87 musées qui publient entre 1 et 9 publications, on trouve proportionnellement plus de musées d'art et de musées d'archéologie et d'histoire⁴⁷.

Notons enfin que la taille des musées devient surtout un facteur explicatif au-delà de 10 publications⁴⁸.

Lorsque l'on analyse le type de publications qui sont réalisées (cf annexe 10), on obtient les résultats suivants :

Nombre moyen de publications réalisées	2002	2003
Articles	2,14	2,06
Catalogues	1,36 ⁴⁹	1,66 ⁵⁰
Ouvrages rédigés par l'institution	1,15	1,21 ⁵¹
Ouvrages rédigés en partenariat	0,30	0,38
Cédérom et dévédérom	0,04	0,07
Ouvrages et /ou articles publiés sur Internet	0,27	0,36

⁴⁶ La dépendance n'est pas statistiquement significative.

⁴⁷ La dépendance n'est pas statistiquement significative.

⁴⁸ La dépendance est statistiquement significative (1-p = 97,26%).

⁴⁹ Deux musées totalisent à eux seuls 6000 catalogues sur un total de 6202; nous avons préféré les exclure du calcul de la moyenne et ce, dans un souci de refléter au mieux la réalité du secteur.

⁵⁰ Un musée totalise à lui seul 2500 catalogues sur un total de 2749; nous avons préféré l'exclure du calcul de la moyenne et ce, dans un souci de refléter au mieux la réalité du secteur.

⁵¹ Un musée totalise à lui seul 3000 ouvrages sur un total de 3182; nous avons préféré l'exclure du calcul de la moyenne et ce, dans un souci de refléter au mieux la réalité du secteur.

On constate sur base de ce tableau que les musées publient très peu en partenariat avec d'autres institutions et publient également plutôt rarement des cédérom et dévédérom ainsi que des ouvrages et/ou articles sur internet.

En 2002, sur les 105 musées qui déclarent avoir réalisé des publications, 1/3 (32 musées) ont vu leurs productions faire l'objet d'une édition, réédition ou coédition.

En 2003, les résultats sont en progression puisque 40% des musées qui déclarent avoir fait des publications (44 sur 112), ont vu leurs productions faire l'objet d'une édition, réédition et coédition (cf annexe 10).

On observe également que, sur la période observée, la moitié des musées qui publient, ont vendu certaines de leurs publications (cf annexe 10).

Nombre total de productions vendues	2002		2003	
	Nbre	%	Nbre	%
A la boutique du musée	13 595	63,96%	17 930	61,49%
En librairie	3 277	15,42%	6 003	20,58%
Sur internet	6	0,03%	128	0,44%
Par correspondance	4 378	20,59%	5 100	17,49%
TOTAL	21 256	100%	29 161	100%

Comme le montre le tableau cidessus, 2/3 des ventes se réalisent à la boutique du musée.

Le nombre total des publications vendues a connu une croissance de 37% au cours de la période observée; cela s'explique notamment par une nette amélioration des ventes réalisées en librairie (qui augmentent de 83%). On constate également le rôle marginal mais en croissance de la vente via internet.

Pour conclure ce point sur les publications, observons un instant les langues dans lesquelles les catalogues sont disponibles :

	OUI		NON		NON REPONSE		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Français	144	77,4%	0	0%	42	22,6%	186	100%
Néerlandais	60	32,2%	84	45,2%	42	22,6%	186	100%
Allemand	20	10,7%	124	66,7%	42	22,6%	186	100%
Anglais	32	17,2%	112	60,2%	42	22,6%	186	100%
Autre	6	3,2%	138	74,2%	42	22,6%	186	100%

Outre le français, les catalogues sont surtout disponibles en néerlandais.

Six musées déclarent publier leur catalogue dans d'autres langues :

- espagnol : 4 musées;
- italien : 3 musées;
- japonais : 2 musées;
- polonais : 1 musée;
- russe : 1 musée;
- wallon : 1 musée.

4.8 LES SERVICES ET FACILITES PRESENTS DANS LES MUSEES

	OUI		NON		NON REPONSE		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Restaurant, cafétéria	46	24,7%	136	73,1%	4	2,2%	186	100%
Distributeur de boissons et/ou de friandises	27	14,5%	155	83,3%	4	2,2%	186	100%
Boutique avec articles divers	81	43,5%	101	54,3%	4	2,2%	186	100%
Point de vente pour les publications	120	64,5%	62	33,3%	4	2,2%	186	100%
Bibliothèque accessible au public	81	43,5%	101	54,3%	4	2,2%	186	100%
Parking privé	67	36,0%	115	61,8%	4	2,2%	186	100%
Accès aux personnes à mobilité réduite	98	52,7%	84	45,1%	4	2,2%	186	100%
Autre	23	12,4%	159	85,4%	4	2,2%	186	100%
Aucun de ces services	8	4,3%	174	93,5%	4	2,2%	186	100%

Les principaux services et facilités dont disposent les musées sont :

- un point de vente pour les publications;
- l'accès aux personnes à mobilité réduite;
- une boutique avec articles divers;
- une bibliothèque accessible au public.

Parmi la catégorie "autre", on retrouve surtout (cf annexe 10) :

- un endroit pour le pique-nique;
- un centre d'archives ou de documentation;
- des salles de projection et/ou de séminaires.

Lorsque le musée dispose d'un point de vente, celui-ci offre pour la quasi-totalité des musées (soit pour 105 sur 120) la possibilité d'acquérir des publications réalisées par d'autres institutions.

En termes de ventes (cf annexe 10), cela représente un total de 9 561 exemplaires en 2002 et 13 142 en 2003⁵².

Notons cependant que pour plus de la moitié des musées qui fournissent le nombre total de ces ventes (38 musées sur 60 en 2002; 40 sur 63 en 2003), celles-ci représentent moins de 100 exemplaires.

⁵² Ce calcul est effectué sur un total de +/- 60 musées qui répondent à cette sous-question.

5 LA TARIFICATION

La très grande majorité des musées sont payants.

ENTREE PAYANTE	NOMBRE DE MUSEES CONCERNES	%
Oui	145	78,0%
Non	39	21,0%
Non réponse	2	1,0%
TOTAL	186	100%

Les croisements effectués mettent en évidence les éléments suivants :

- Les musées payants ont, pour l'année 2003, connu une période d'ouverture moyenne de 1303,33 heures; ce chiffre est supérieur à la moyenne calculée sur l'ensemble des musées (1247,12 heures)⁵³;
- Il existe une forte corrélation entre la taille du musée et l'accès payant ou non à un musée. Ainsi, en moyenne les musées payants ont une taille 3,75 fois plus élevée que celle des musées non payants (cf annexe 10)⁵⁴.
- 92% (57 musées sur 62) des musées ayant comptabilisé plus de 6000 visiteurs en 2003 sont des musées payants⁵⁵. Si on ajoute la notion de taille du musée, il semble sur base du tableau cidessous, que les musées non payants ont, en moyenne, quelle que soit leur taille (à l'exception des musées comptant moins d'1 ETP), un nombre de visiteurs inférieur à celui des musées payants.

Nombre de visiteurs moyens en 2003 selon la taille du musée et l'accès payant ou non⁵⁶

	TAILLE DU MUSEE (en ETP)							TOTAL
	0 ETP	Moins de 1 ETP	De 1 à 2 ETP	De 2 à 5 ETP	De 5 à 10 ETP	10 ETP et plus	Non réponse	
Musées dont l'entrée est gratuite	1.831 (11)	3.013 (8)	4.554 (3)	3.260 (6)	(0)	9.195 (1)	1.427 (3)	2.842 (32)
Musée dont l'entrée est payante	2.398 (31)	2.528 (12)	9.544 (15)	9.724 (27)	22.587 (21)	35.684 (17)	14.918 (14)	13.140 (137)
TOTAL	2.249 (42)	2.722 (20)	8.713 (18)	8.549 (33)	22.587 (21)	34.213 (18)	12.537 (17)	11.190 (169)

() = nombre d'observations

Par contre, les croisements effectués ne permettent pas de mettre en évidence un quelconque lien entre la tarification et le statut juridique ainsi qu'entre la tarification et la thématique du musée.

⁵³ La dépendance n'est pas statistiquement significative.

⁵⁴ La dépendance est statistiquement significative (1-p = 99,00%)

⁵⁵ La dépendance est statistiquement significative (1-p = 96,90%)

⁵⁶ Ce tableau a été réalisé sur base des musées ayant répondu à la question relative au nombre de visiteurs en 2003.

Si on s'intéresse plus en détail aux prix d'entrée (cf annexe 10) qui sont pratiqués, on peut notamment dresser un tableau reprenant pour les années 2002 et 2003 le prix d'entrée moyen par catégorie de public :

	PRIX MOYEN EN 2002	PRIX MOYEN EN 2003
<i>Visites individuelles :</i>		
Enfants, adolescents	1,71 €	1,81 €
Adultes	2,83 €	2,95 €
Seniors	2,24 €	2,34 €
<i>Visites en groupe :</i>		
Groupes scolaires	1,78 €	1,87 €
Groupes non scolaires	2,38 €	2,50 €

On constate qu'il n'y a pas de grands écarts de prix entre les différentes catégories de public. On notera toutefois que les prix ont connu, en moyenne, une hausse de 5% au cours de la période observée.

Si on prend la tarification adulte comme variable de référence et qu'on la croise avec la thématique principale du musée (cf annexe 10), on constate qu'il n'y a pas de réelle différence de prix parmi les 3 catégories de musées les plus souvent rencontrés dans le secteur.

On notera également que 12% des musées payants en 2002 (11% pour 2003) offrent un accès gratuit aux enfants et adolescents (de 0 à 18 ans). On constatera également qu'il n'existe pas de véritable différence de prix pour l'accès des enfants et adolescents qu'ils visitent le musée de manière individuelle ou dans le cadre de groupes scolaires.

On notera par ailleurs que 80% des musées (125 sur 145) dont l'entrée est payante font des promotions (cf annexe 10).

Comme le montre le tableau ci-dessous, la plupart des musées font surtout des promotions lors d'événements particuliers comme par exemple le Printemps des Musées ou la Journée du Patrimoine.

TYPE DE PROMOTION	NOMBRE DE MUSEES CONCERNES
Période définie dans la période d'ouverture du musée	18
Action promotionnelle	31
Événement particulier	115
Autre	51

Remarque :

La somme est supérieure au nombre de musées qui font des promotions car ceux-ci pouvaient sélectionner plusieurs types de promotions.

Dans la catégorie "autre type de promotion" (cf annexe 10), on retiendra notamment :

- les combinés touristiques;
- les cartes de réduction diverses (carte professionnelle, ...);
- les nocturnes;
- les "dimanches gratuits" ou le 1^{er} dimanche du mois;
- la distribution d'entrées gratuites.

Pour ce qui est de l'accès aux expositions temporaires, les résultats montrent (cf tableau ci-dessous) que, dans 40% des cas, celui-ci est compris dans le prix d'entrée et ne fait donc pas l'objet d'une tarification spécifique.

On constate par ailleurs, que, sur les 38 musées qui déclarent que l'accès aux expositions temporaires est gratuit, plus d'un tiers sont des musées pour lesquels l'entrée est payante.

Seuls dans 15% des cas, l'exposition temporaire fait l'objet d'une tarification spécifique.

ACCES AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES	NOMBRE	%
Fait l'objet d'une tarification spécifique	28	15,1%
Ne fait pas l'objet d'une tarification spécifique; le visiteur s'acquitte du prix d'entrée habituel	75	40,3%
Est gratuit	38	20,4%
Non réponse	45	24,2%
TOTAL	186	100%

Nous terminons ce point sur la tarification des entrées par l'analyse des musées faisant l'objet d'une combinaison tarifaire avec d'autres attractions touristiques ou culturelles :

COMBINAISON TARIFAIRE	NOMBRE
Oui	90
Non	86
Non réponse	10
TOTAL	186

SI OUI, DIRIEZ-VOUS QUE CELA AMENE DU PUBLIC SUPPLEMENTAIRE ?	NOMBRE	%
Pas du tout d'accord	5	5,6%
Plutôt pas d'accord	14	15,6%
Plutôt d'accord	44	48,9%
Tout à fait d'accord	23	25,5%
Non réponse	4	4,4%
TOTAL	90	100%

On constate que 2/3 des musées dont l'entrée est payante font l'objet de combinaisons tarifaires; la grande majorité des musées estiment que ce système amène réellement du public supplémentaire.

Dans les faits, il semblerait que ce soit effectivement le cas puisque parmi les musées payants, ceux qui font une combinaison tarifaire accueillent un nombre de visiteurs moyens deux fois plus élevé que ceux qui n'offrent pas de combinaisons tarifaires⁵⁷ (cf annexe 10).

Par contre, on constate que l'existence de combinaisons tarifaires n'a pas d'impact sur le profil moyen de la provenance géographique des visiteurs (cf annexe 10).

Enfin, bien qu'aucun lien statistiquement significatif ne soit constaté, on notera que les musées d'art ont moins tendance à proposer des combinaisons tarifaires que les autres types de musées.

⁵⁷ La dépendance est statistiquement significative (1-p = 99,84%).

6 LA COMMUNICATION EXTERNE

D'une manière générale, on peut dire que les musées ne font que rarement, voire jamais appel aux vecteurs de communication existants.

Lorsqu'ils communiquent vers l'extérieur, c'est plutôt au travers d'une part, de lettres d'information sous format papier et d'autre part, par la présence gratuite dans les médias.

Bien que la dépendance soit peu significative, on peut néanmoins remarquer que les musées qui utilisent souvent, voire très souvent, la présence gratuite dans les médias sont également des musées qui accordent à la mission de diffusion / valorisation un degré de priorité élevé, voire très élevé (cf annexe 10).

Si on analyse les dépenses consacrées à la communication (hors frais de personnel) (cf annexe 10), on constate que la dispersion est importante entre les musées.

En 2002, le calcul de la médiane donne un montant de 750 €; le musée qui a dépensé le plus déclare un montant de 150.000 €. Cette même année, 33 musées déclarent ne rien avoir dépensé en communication.

En 2003, les chiffres ne varient pratiquement pas : la médiane se situe à 800 €, le musée qui dépense le plus déclare 150.000 € de dépenses tandis que 32 musées déclarent ne rien avoir dépensé.

Sur base des croisements effectués (cf annexe 10), on constate que ce sont les musées qui ont, en moyenne, des dépenses en communication élevées, qui sont également celles qui utilisent souvent, voire très souvent la présence gratuite dans les médias⁵⁸. On peut en conclure que les musées, qui ont une réelle volonté de communiquer, ont recours à la communication gratuite et payante.

⁵⁸ Le croisement entre le montant des dépenses en communication et l'intensité d'utilisation du vecteur de communication "présence gratuite dans les médias" aboutit à une dépendance significative entre ces deux variables. Cependant, le nombre d'observations dans certaines cases est telle que les règles du chi 2 ne sont pas réellement applicables.

6.1 INTENSITE D'UTILISATION DES VECTEURS DE COMMUNICATION

OUTILS DE COMMUNICATION UTILISES	JAMAIS		RAREMENT		SOUVENT		TRES SOUVENT		NON REPOSE		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Encarts publicitaires dans les magazines/journaux	52	28,0%	60	32,3%	42	22,6%	15	8,1%	17	9,1%	186	100%
Messages publicitaires télévisuels	109	58,6%	47	25,3%	8	4,3%	2	1,1%	20	10,8%	186	100%
Messages publicitaires radiophoniques	91	48,9%	45	24,2%	22	11,8%	6	3,2%	22	11,8%	186	100%
Publicité sur internet	74	39,8%	42	22,6%	26	14,0%	14	7,5%	30	16,1%	186	100%
Lettre d'information (format papier)	46	24,7%	33	17,7%	47	25,3%	38	20,4%	22	11,8%	186	100%
Lettre d'information électronique	89	47,8%	24	12,9%	21	11,3%	11	5,9%	41	22,0%	186	100%
Présence gratuite dans les médias	24	12,9%	42	22,6%	43	23,1%	58	31,2%	19	10,2%	186	100%

6.2 DOCUMENT DE PRESENTATION DU MUSEE

	NBRE	%
Oui	167	89,8%
Non	15	8,1%
Non réponse	4	2,1%

Près de 90% des musées disposent d'un document de présentation de leur musée destiné aux visiteurs.

6.3 SITE INTERNET

	SITE PROPRE		LE MUSEE EST REPERTORIEE SUR UN SITE TYPE "PORTAIL DES MUSEES"	
	NBRE	%	NBRE	%
Oui	94	50,5%	125	67,2%
Non	81	43,5%	35	18,8%
Non réponse	11	5,9%	26	14,0%
TOTAL	186	100%	186	100%

Pour communiquer vers l'extérieur, les musées peuvent également opter pour la création de leur propre site internet, ce qu'on fait la moitié des musées, ou pour le référencement de leur musée sur un site portail. Cette alternative concerne plus de 2/3 des musées.

Parmi les sites portail les plus souvent cités (cf annexe 10), on retrouve :

- MSW (Musées et Société en Wallonie) : 39 musées;
- CBM (Conseil Bruxellois des Musées) : 14 musées;
- Les musées en Wallonie : 28 musées.

Près de 40% des musées qui disposent de leur propre site internet assurent un suivi des statistiques de fréquentation de leur site (cf annexe 10).

6.4 SIGNALISATION DES MUSEES

L'ACCES A VOTRE MUSEE EST-IL SUFFISAMMENT SIGNALE	NBRE	%
Oui	66	35,5%
Non	115	61,8%
Non réponse	5	2,7%

2/3 des musées estiment ne pas bénéficier d'une visibilité suffisante en termes de signalisation d'accès.

Les musées dans leur ensemble n'ont pas recours à la sous-traitance de manière intensive.

Lorsqu'il y ont recours, c'est principalement pour ce qui a trait à la maintenance des installations, à la restauration des objets de collections et à la réalisation de supports de communication.

Quatre musées précisent un autre type de sous-traitance (cf annexe 10) à savoir :

- les alarmes;
- les ateliers créatifs;
- l'informatique;
- le traitement des salaires.

Notons que lorsque l'on croise le recours à la sous-traitance pour les techniques audiovisuelles et la présence d'audio guides et/ou de bornes interactives dans les musées (cf annexe 10), on observe que 46,7% des musées ayant des audio-guides et 33,3% des musées ayant des bornes interactives sous-traitent souvent, voire très souvent leurs techniques audio-visuelles.

Notons également que lorsque l'on croise la sous-traitance pour la restauration des objets de collection avec la taille du musée (cf annexe 10), on constate que c'est à partir de 2 ETP (centile 54) que les musées ont tendance à sous-traiter de manière régulière, voire systématique, la restauration des objets de collection.

	JAMAIS		RAREMENT		SOUVENT		TOUJOURS		NON REPOSE		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Maintenance des installation (chauffage, climatisation, ...)	71	38,2%	13	7,0%	21	11,3%	56	30,1%	25	13,4%	186	100%
Entretien (nettoyage des surfaces)	112	60,2%	14	7,5%	8	4,3%	28	15,1%	24	12,9%	186	100%
Techniques audiovisuelles	82	44,1%	33	17,7%	11	5,9%	19	10,2%	41	22,0%	186	100%
Montage / démontage des expositions	126	67,7%	20	10,8%	7	3,8%	2	1,1%	31	16,7%	186	100%
Scénographie	108	58,1%	29	15,6%	7	3,8%	3	1,6%	39	21,0%	186	100%
Restauration des objets de collection	68	36,6%	37	19,9%	21	11,3%	30	16,1%	30	16,1%	186	100%
Transport de collections	84	45,2%	35	18,8%	23	12,4%	8	4,3%	36	19,4%	186	100%
Comptabilité	119	64,0%	5	2,7%	13	7,0%	19	10,2%	30	16,1%	186	100%
Supports de communication	69	37,1%	34	18,3%	28	15,1%	15	8,1%	40	21,5%	186	100%
Animations (visites guidées, activités pédagogiques, ...)	95	51,1%	30	16,1%	24	12,9%	7	3,8%	30	16,1%	186	100%
Autre	0	0	1	0,5%	1	0,5%	2	1,1%	182	97,8%	186	100%

8.1 EN TERMES DE SUPERFICIE TOTALE

	NBRE DE MUSEES	%
Moins de 100 m ²	12	6,5%
De 100 à 200 m ²	18	9,7%
De 200 à 500 m ²	43	23,1%
De 500 à 1000 m ²	42	22,6%
De 1000 à 2000 m ²	22	11,8%
De 2000 à 3000 m ²	7	3,8%
3000 m ² et plus	15	8,1%
Non réponse	27	14,5%
TOTAL	186	100%

L'ensemble des musées occupent une superficie totale de 295.814,76 m², soit une moyenne de 1.860,47 m² par musée. Cette moyenne est influencée par l'existence de quelques grands musées.

Le calcul de la médiane nous indique que la moitié des musées a une superficie de moins de 520 m².

Le plus petit musée a une superficie de 29m² et s'est identifié comme appartenant à la catégorie de musée spécialisé.

Le plus grand musée, quant à lui, totalise 51.025 m² et s'est identifié comme appartenant à la catégorie Jardin botanique.

Le croisement entre la superficie et la thématique principale du musée ne permet pas de conclure à l'existence d'une dépendance entre ces deux variables (cf annexe 10).

8.2 LES ZONES D'AFFECTION ET LEURS SUPERFICIES

	NBRE DE MUSEES DISPOSANT DE LA ZONE D'AFFECTION		NBRE DE MUSEES NE DISPOSANT PAS DE LA ZONE D'AFFECTION		NON REPONSE		TOTAL	
Accueil	106	57,0%	40	21,5%	40	21,5%	186	100%
Boutique	85	45,7%	61	32,8%	40	21,5%	186	100%
Cafétéria	38	20,4%	108	58,1%	40	21,5%	186	100%
Réserve	104	55,9%	42	22,6%	40	21,5%	186	100%
Zone d'exposition permanente	138	74,2%	8	4,3%	40	21,5%	186	100%
Zone d'exposition temporaire distincte	48	25,8%	98	52,7%	40	21,5%	186	100%
Locaux techniques	77	41,4%	69	37,19%	40	21,5%	186	100%
Locaux administratifs	91	48,9%	55	29,6%	40	21,5%	186	100%
Salle de conférence	48	25,8%	98	52,7%	40	21,5%	186	100%
Bibliothèque	63	33,9%	83	44,6%	40	21,5%	186	100%
Locaux distincts pour stages, ateliers	34	18,3%	112	60,2%	40	21,5%	186	100%
Parking privé	39	21,0%	107	57,5%	40	21,5%	186	100%
Autre(s)	24	12,9%	122	65,6%	40	21,5%	186	100%

Les zones les plus souvent citées comme présentes dans les musées sont :

- la zone d'exposition permanente;
- l'accueil;
- la réserve.

On constate également qu'un quart des musées disposent d'une zone d'exposition temporaire distincte de la zone d'exposition permanente.

Notons cependant que 8 musées déclarent ne pas avoir de zone d'exposition permanente; la moitié d'entres eux ont une zone d'exposition temporaire distincte.

Parmi la catégorie "autre", on retrouve par exemple les zones suivantes (cf annexe 10) :

- caves;
- grenier;
- parc;
- cuisine;
- sanitaires.

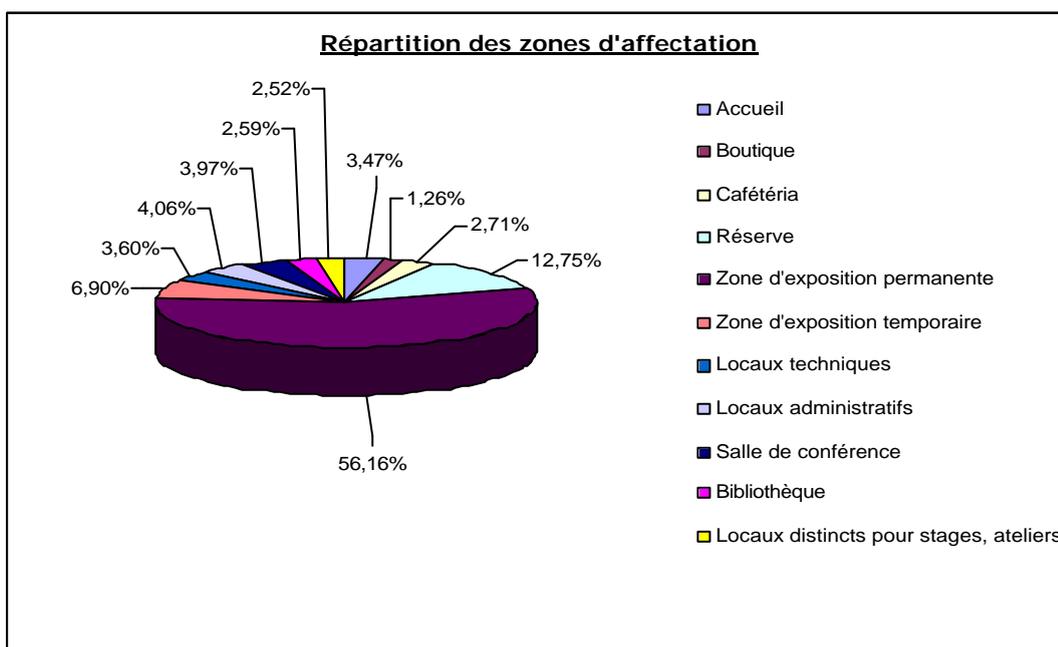
Si on analyse les zones d'affectation sous l'angle de leur superficie (cf annexe 10), on obtient, quand elles existent, les superficies moyennes suivantes⁵⁹ :

Accueil	36,36 m ²
Boutique	21,90 m ²
Cafétéria	62,09 m ²
Réserve	216,52 m ²
Zone d'exposition permanente	1145,90 m ²
Zone d'exposition temporaire distincte	185,75 m ²
Locaux techniques	88,62 m ²
Locaux administratifs	80,14 m ²
Salle de conférence	94,17 m ²
Bibliothèque	55,31 m ²
Locaux distincts pour stages, ateliers	104,49 m ²
Parking privé	959,68 m ²

Notons que certaines zones sont parfois réunies au sein d'une seule et même zone et ne font donc pas l'objet d'une superficie distincte.

C'est le cas principalement pour l'accueil et la boutique⁶⁰.

Il est également intéressant d'envisager ici le profil moyen d'un musée en termes de répartition de ses zones d'affectation⁶¹ (calculée sur base de la part des différentes zones dans la superficie totale de chacun des musées).



⁵⁹ Pour chacune des zones, la moyenne est calculée uniquement sur le nombre des musées qui possèdent la zone et qui fournissent la superficie; la dénominateur peut, par conséquent, être différent d'un calcul de moyenne à un autre.

⁶⁰ 29 musées ont regroupé ces deux superficies en une seule; la superficie a été encodée dans la superficie relative à l'accueil.

⁶¹ Ce profil a été établi sur base des musées ayant complété les superficies de la question 8.2; taux de réponse : 74%.

8.3 TRAVAUX ET PROJETS RELATIFS A L'INFRASTRUCTURE

8.3.1. Travaux menés durant la période observée

Plus de la moitié des musées ont réalisé des travaux durant la période observée.

	NBRE	%
Oui	101	54,3%
Non	77	41,4%
Non réponse	8	4,3%
TOTAL	186	100%

Ces travaux consistent principalement en des travaux d'infrastructure générale (cf annexe 10): peinture, aménagement de locaux, entretien, éclairage et électricité.

Les travaux représentent (cf annexe 10) un montant de 41.075.556,13 €, soit une moyenne de 662.508,97 € par musée.

Le calcul de la médiane montre que la moitié des musées ont dépensé moins de 10.802,83 € pour leurs travaux; les plus gros travaux ayant été menés au sein d'un musée représentent 15.000.000 €.

Les travaux réalisés ont été, en moyenne, subsidiés à hauteur de 34,17%.

Notons cependant qu'un tiers de ces musées déclarent que leurs travaux n'ont pas été subsidiés (cf annexe 10).

8.3.2. Projets d'extension, de restauration et/ou d'aménagement d'infrastructure

	NBRE	%
Oui	76	40,9%
Non	96	51,6%
Non réponse	14	7,5%
TOTAL	186	100%

Des projets d'extension, de restauration et/ou d'aménagement des infrastructures sont en cours ou en voie de réalisation dans 41% des musées. Ils représentent un montant total de 61.134.395 €, soit une moyenne de 1.222.687,90 € (cf annexe 10).

Le calcul de la médiane montre que la moitié des musées évaluent ces dépenses à moins de 205.646,50 € pour ces projets.

Ces projets devraient, pour un tiers des musées, être subsidiés à concurrence d'au minimum 80%.

8.4 PROPRIETE DES BATIMENTS

	NBRE	%
Communauté française	4	2,2%
Région wallonne	6	3,2%
Région de Bruxelles-Capitale	2	1,1%
Province	4	2,2%
Commune	83	44,6%
L'ASBL	18	9,7%
Particulier	19	10,2%
Autre(s)	31	16,7%
Musées ayant sélectionné plusieurs types de propriétaires	13	7,0%
Non réponse	6	3,2%
TOTAL	186	100%

Les bâtiments abritant les musées appartiennent principalement à la commune.

Notons que 31 musées optent pour un "autre type de propriétaire" que ceux cités dans les propositions (cf annexe 10).

Parmi ces propriétaires, on retiendra notamment :

- les universités : 7 musées;
- le Ministère de la Défense : 6 musées;
- les autorités religieuses : 4 musées.

Notons que 10% des musées sont situés dans un bâtiment appartenant à un particulier.

Lorsque les musées citent plusieurs propriétaires, il n'y a pas réellement un "couple" de propriétaires qui se dégage (cf annexe 10).

Près de la moitié des musées se situent dans un bâtiment qui abrite d'autres activités (cf annexe 10).

Ces lieux sont très diversifiées mais on peut notamment citer :

- des collégiales ou cathédrales;
- des CPAS;
- des écoles communales;
- des bâtiments liés à l'enseignement universitaire;
- des hôtels de ville;
- des salles de concert ou de mariage.

En ce qui concerne la valeur assurée du bâtiment, très peu de musées fournissent une réponse à cette question (taux de réponse : 34,9%) (cf annexe 10).

Les valeurs assurées varient entre 121,86 € et 43.188.544 €.

Sur les 127 musées qui s'expriment sur la question relative au paiement d'un loyer, d'un dédommagement ou d'un forfait pour occuper le bâtiment (cf annexe 10), 112 musées, soit 88%, déclarent n'en payer aucun.

Lorsqu'ils paient un dédommagement, celui-ci oscille entre un montant symbolique (0,21 €) et 2.500 € par mois; 5 musées déclarent un loyer inférieur à 100 €/mois tandis que 4 musées ont un loyer situé entre 500 et 2.500 € (cf annexe 10).

Sur les 120 musées qui s'expriment sur la question relative à l'existence d'un contrat écrit les liant au propriétaire du bâtiment, près de 70% (82 musées) déclarent qu'un tel contrat existe.

Dans 63,4% des cas, ce contrat spécifie une durée d'occupation (cf annexe 10).

Celle-ci est, dans 63% des cas⁶², supérieure à 20 ans (9 musées déclarent une durée d'occupation égale à 99 ans).

⁶² 41 musées sur les 82 pour lesquels un contrat d'occupation existe s'expriment quant à la durée d'occupation.

8.5 ETAT DES INFRASTRUCTURES

Les musées estiment dans une large majorité que l'état de leurs infrastructures est satisfaisant, voire très satisfaisant.

	ETAT MEDIOCRE		ETAT SATISFAISANT		ETAT TRES SATISFAISANT		NON REPONSE		TOTAL	
	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
Bâtiments	22	11,8%	103	55,4%	48	25,8%	13	7,0%	186	100%
Supports d'exposition	19	10,2%	102	54,8%	46	24,7%	19	10,2%	186	100%
Eclairage	30	16,1%	98	52,7%	46	24,7%	12	6,5%	186	100%
Sécurité	20	10,8%	104	55,9%	49	26,3%	13	7,0%	186	100%
Mobilier	30	16,1%	101	54,3%	37	19,9%	18	9,7%	186	100%
Matériel informatique	36	19,4%	75	40,3%	25	13,4%	50	26,9%	186	100%
Réserve	67	36,0%	77	41,4%	8	4,3%	34	18,3%	186	100%
Chauffage	29	15,6%	93	50,0%	46	24,7%	18	9,7%	186	100%
Sanitaire	47	25,3%	82	44,1%	40	21,5%	17	9,1%	186	100%
Parking	39	21,0%	66	35,5%	39	21,0%	42	22,6%	186	100%

Signalons cependant qu'un quart des musées déclarent leurs sanitaires dans un état médiocre et qu'un tiers jugent leur réserve dans le même état.

9.1 ACHATS, DONNS, LEGS ET MISES EN DEPOT

Moins d'un cinquième des musées disposent d'une politique d'acquisition faisant l'objet d'un écrit.

POLITIQUE D'ACQUISITION ECRITE	NBRE	%
Oui	34	18,3%
Non	138	74,2%
Non réponse	14	7,5%
TOTAL	186	100%

Ces musées semblent accorder à la mission d'acquisition un degré de priorité élevé, voire très élevé dans une proportion plus élevée que les musées n'ayant pas de formalisation écrite de leur politique d'acquisition⁶³.

	TOTAL 2002	TOTAL 2003
Nombre de pièces achetées	11.935	2.565
Nombre de pièces mises en dépôt	1.953	32.312
Nombre de pièces reçues par legs	1.081	1.423
Nombre de pièces reçues par don	6.861	6.427
Dépenses consacrées à l'acquisition de pièces de collections (achat et legs)	457.904 €	534.222 €

Au cours de l'année 2002, les musées totalisent 21.830 pièces acquises; pour 2003, ce chiffre est de 42.727 (cf annexe 10). Dans la mesure où ces chiffres se réfèrent à l'ensemble des musées, ils reflètent bien évidemment les réalités qui sont celles des différentes catégories de musées en termes de pièces de collection.

Notons que la différence observée entre 2002 et 2003 pour ce qui concerne les pièces achetées s'explique par l'acquisition, par un seul musée, de 10.000 pièces; il s'agit d'un musée dont la thématique principale sont les sciences et l'histoire naturelle.

Pour ce qui est de la différence observée pour ce qui concerne les pièces mises en dépôt, elle s'explique par le fait qu'un musée a reçu, en 2003, 30.000 pièces; il s'agit d'un musée dont la thématique principale est l'archéologie et l'histoire.

Si on ramène le total des acquisitions au nombre total de pièces de collection, on obtient pour chaque musée un taux d'acquisition.

Nous avons fait cet exercice⁶⁴, pour l'année 2003, à la fois d'un point de vue global mais également par thématique.

⁶³ Le croisement entre la variable politique d'acquisition et degré de priorité accordé à la mission d'acquisition ne permet cependant pas de conclure à un lien de dépendance statistiquement significatif entre ces deux variables (cf annexe 10).

⁶⁴ Le calcul du taux d'acquisition ne peut se faire que pour les musées ayant répondu à la fois aux questions 9.2 et 9.4, soit sur un total de 110 musées.

Voici les résultats que nous obtenons :

Taux d'acquisition	Total	Musée d'art	Musée d'archéologie et d'histoire	Musée de sciences et d'histoire naturelle	Musée de sciences et des techniques	Musée d'ethnographie et d'anthropologie	Musée spécialisé	Musée régional	Musée général, généraliste	Autre musée	Monument et site	Jardin zoologique et botanique, aquarium et réserve naturelle	Non réponse à la catégorie de musée
Moyenne	4,65%	4,51%	7,04%	0,37%	2,07%	3,06%	7,23%	4,46%	0%	4,40%	0%	3,20%	1,04%
Ecart-type	14,27%	13,18%	20,84%	0,56%	2,43%	2,98%	20,30%	4,25%	0%	4,70%	0%	4,53%	1,56%
Minimum	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0,23%	0%	0,15%	0%	0%	0%
Quartile 1	0,04%	0,04%	0,06%	0,01%	0,42%	0,31%	0,37%	2,20%	0%	2,30%	0%	1,60%	0,05%
Quartile 2 (Médiane)	0,73%	0,41%	0,50%	0,02%	1,03%	3,82%	1,74%	2,91%	0%	3,17%	0%	3,20%	0,15%
Quartile 3	3,49%	2,69%	3,17%	0,76%	4,14%	3,98%	4,12%	6,56%	0%	5,28%	0%	4,80%	1,70%
Maximum	100%	67,33%	100%	1,18%	6,38%	7,20%	90,0%	11,59%	0%	11,11%	0%	6,40%	3,60%
Nbre cit.	110	26	23	6	9	5	19	6	1	4	2	2	7

Le taux d'acquisition moyen, quelle que soit la thématique, est de 4,65%. Cependant, comme l'indique la médiane, la moitié des musées ont un taux d'acquisition inférieure à 0,73%.

L'analyse par thématique montre quant à elle que les musées appartenant à la catégorie de Musées d'archéologie et d'histoire ainsi que la catégorie de Musées spécialisés ont des taux d'acquisition moyens supérieurs à la moyenne globale.

Les musées d'art, quant à eux, se situent juste en-dessous de la moyenne globale.

L'analyse du nombre total de pièces de collection (cf annexe 10) est également intéressante.

Sur l'ensemble des musées, on obtient un nombre moyen de 31.695 pièces. On constate, sur base du calcul de la médiane que la moitié des musées ont moins de 2.500 pièces dans leurs collections.

Comme le montre le tableau ci-après, la répartition des pièces de collection par catégorie de musée montre qu'un musée d'art rassemble à lui seul 2.083.000 pièces, soit la moitié du total du nombre de pièces détenues par l'ensemble des musées⁶⁵.

Notons enfin que +/- 10% des musées ont restitué des pièces de leurs collections à leurs propriétaires au cours de la période observée (cf annexe 10).

⁶⁵ Si on recalcule une moyenne et une médiane sans tenir compte de ce musée, on obtient une moyenne de 15.152 pièces et une médiane située à 2.250 pièces. Le taux d'acquisition moyen pour les musées d'art devient alors équivalent à celui calculé quelle que soit la thématique et s'élève à 4,7%.

Nombre de pièces de collection	Total	Musée d'art	Musée d'archéologie et d'histoire	Musée de sciences et d'histoire naturelle	Musée de sciences et des techniques	Musée d'ethnographie et d'anthropologie	Musée spécialisé	Musée régional	Musée général, généraliste	Autre musée	Monument et site	Jardin zoologique et botanique, aquarium et réserve naturelle	Non réponse à la catégorie de musée
Moyenne	31.695	79.787	11.761	9.190	1.978	7.284	5.217	4.322	40	558	49	2.750	145.038
Ecart-type	205.673	392.725	20.666	9.194	1.789	1.425	9.231	5.675	nd	510	50	354	346.951
Minimum	1	50	100	1.000	47	5.521	10	150	40	150	1	2.500	806
Quartile 1	500	476	1.150	2.051	353	6.000	223	300	40	287	23	2.625	7.750
Quartile 2 (médiane)	2.500	1.825	3.750	7.806	1.500	8.000	1.877	2.700	40	391	45	2.750	14.250
Quartile 3	10.000	5.063	15.750	12.000	3.300	8.189	3.575	4.000	40	663	73	2.875	40.000
Maximum	2.083.000	2.083.000	100.000	25.000	5.000	8.710	35.000	17.000	40	1.300	100	3.000	1.000.000
Nbre cit.	125	28	24	6	11	5	24	9	1	4	3	2	8

9.2 PROPRIETE DES COLLECTIONS

	A sélectionné cette catégorie de propriétaire		N'a pas sélectionné cette catégorie de propriétaire		Non réponse		TOTAL	
	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
Communauté française	18	9,7%	159	85,5%	9	4,8%	186	100%
Région wallonne	6	3,2%	171	92%	9	4,8%	186	100%
Région de Bruxelles-Capitale	1	0,5%	176	94,7%	9	4,8%	186	100%
Province	3	1,6%	174	93,6%	9	4,8%	186	100%
Commune	45	24,2%	132	71%	9	4,8%	186	100%
L'ASBL	96	51,6%	81	43,6%	9	4,8%	186	100%
Entreprise(s)	2	1,1%	175	94,1%	9	4,8%	186	100%
Particulier(s)	44	23,7%	133	71,5%	9	4,8%	186	100%
Autre	44	23,7%	133	71,5%	9	4,8%	186	100%

Les propriétaires des collections des musées les plus souvent cités sont :

- les ASBL;
- les communes;
- les particuliers.

Parmi les autres types de propriétaires cités (cf annexe 10), nous retiendrons :

- les autorités religieuses : 7 musées;
- les universités : 9 musées.

Si on croise les trois principaux propriétaires avec les statuts juridiques, on observe que :

- plus de 85% des musées (83 musées) dont tout ou partie des collections appartiennent à l'ASBL, se présentent sous statut ASBL;
- 2/3 des musées (29 musées) dont tout ou partie des collections appartiennent à la commune, ont le statut de musée communal;
- 61% des musées (27 musées) dont tout ou partie des collections appartiennent à un particulier, ont le statut d'ASBL.

9.3 VISIBILITE ET ETAT DES COLLECTIONS

Pourcentage de pièces exposées	NBRE	%
Moins de 20%	38	20,4%
De 20 à 39,99%	17	9,1%
De 40 à 59,99%	13	7,0%
De 60 à 79,99%	28	15,1%
De 80 à 99,99%	36	19,4%
100%	20	10,8%
Non réponse	34	18,3%
TOTAL	186	100%

D'un point de vue global, on observe que les musées exposent, en moyenne, 57,28% de leur collection.

Si on analyse cette variable sous l'angle de la catégorie à laquelle s'identifie le musée, on obtient des moyennes qui divergent d'une thématique à l'autre⁶⁶ :

	MOYENNE DU % DE PIÈCES EXPOSEES
Musée d'art	29,15%
Musée d'archéologie et d'histoire	43,26%
Musée de sciences et d'histoire naturelle	80,25%
Musée des sciences et des techniques	96,43%
Musée d'ethnographie et d'anthropologie	39,17%
Musée spécialisé	66,17%
Musée régional	67,36%
Musée général, généraliste	97,50%
Autre musée	91,67%
Monument et site	50,33%
Jardin zoologique et botanique, aquarium et réserve naturelle	97,50%

On constate alors que ce sont les musées d'art ainsi que les musées d'ethnographie et d'anthropologie qui ont les taux moyens de pièces de collections exposées les plus faibles⁶⁷.

⁶⁶ Le calcul a été réalisé sur base des musées ayant répondu à la fois aux questions 2.2 et 9.5 soit un total de 143 musées. Cette moyenne est calculée sur base du pourcentage de pièces exposées par musée (réponse à la question 9.5); le nombre total de pièces de collection des différents musées n'a pas d'impact sur la moyenne qui est ici calculée.

⁶⁷ Le croisement entre le pourcentage de pièces exposées et la catégorie à laquelle s'identifie le musée (cf annexe 10), conclut à un lien de dépendance statistiquement significatif. Cependant, le nombre d'observations dans certaines cases est tel que les règles du chi 2 ne sont pas réellement applicables.

Qu'en est-il de l'état des collections ?

	PIECES EXPOSEES		PIECES NON EXPOSEES	
	NBRE	%	NBRE	%
En très bon état	59	31,7%	17	9,1%
En bon état	112	60,2%	98	52,7%
En mauvais état	2	1,1%	24	12,9%
Non réponse	13	7,0%	47	25,3%
TOTAL	186	100%	186	100%

Pour ce qui est des pièces exposées, les musées estiment, dans une très large majorité, que celles-ci sont en bon état, voire en très bon état.

Pour ce qui est des pièces non exposées, bien que la tendance soit moins marquée, la plupart des musées estiment malgré tout que celles-ci sont en bon état.

On notera cependant qu'un peu plus de 10% des musées jugent que leurs pièces non exposées sont dans un état médiocre; près de 80% (19 musées) de ces musées accordent à la mission de conservation un degré de priorité élevé, voire très élevé.

Enfin, sur le plan des dépenses en restauration de pièces de collection (cf annexe 10), on constate que 75 musées en 2002 (70 en 2003) n'ont pas effectué de dépenses de restauration.

Ce résultat s'explique semble-t-il par le fait que dans leur ensemble, les musées estiment satisfaisant l'état de leurs collections.

9.4 TENUE ET FORMAT DES INVENTAIRES

Votre musée est-il en possession d'un inventaire ?

	NBRE	%
Oui	146	78,5%
Non	35	18,8%
Non réponse	5	2,7%
TOTAL	186	100%

On constate que la plupart des musées sont en possession d'un inventaire.

Si on analyse cette variable sous l'angle de la catégorie à laquelle s'identifie le musée, on constate que les musées d'art tiennent systématiquement un inventaire. Les musées spécialisés ont également une large tendance (30 musées sur 36) à tenir un inventaire (cf annexe 10).

Bien que la dépendance ne soit pas significative entre la taille du musée et le fait de tenir ou pas un inventaire (cf annexe), on constate néanmoins que les musées ayant un inventaire ont, en moyenne, deux fois plus de personnel en termes d'ETP que les musées n'ayant pas d'inventaire (4,25 ETP contre 1,95).

Par contre, on constate que le degré de priorité accordé à la mission de conservation n'a pas de réelle influence sur le fait de tenir ou pas un inventaire (cf annexe 10).

	OUI		NON		NON REPOSE		TOTAL	
	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%	NBRE	%
Inventaire complet sur papier	65	44,5%	78	53,4%	3	2,1%	146	100%
Inventaire complet sous format informatique avec des outils bureautiques	20	13,7%	123	84,2%	3	2,1%	146	100%
Inventaire complet sous format informatique avec un logiciel spécifique	7	4,8%	136	93,1%	3	2,1%	146	100%
Inventaire partiel sur papier	61	41,8%	82	56,1%	3	2,1%	146	100%
Inventaire partiel sous format informatique avec outils bureautiques	41	28,1%	102	69,8%	3	2,1%	146	100%
Inventaire partiel sous format informatique avec un logiciel spécifique	46	31,5%	97	66,4%	3	2,1%	146	100%

Lorsqu'il est complet, l'inventaire est principalement tenu sous format papier.

Par contre, lorsqu'il est partiel, bien que le format papier soit plébiscité, l'utilisation de logiciels bureautiques et/ou spécifiques rencontre un succès non négligeable.

Le logiciel spécifique le plus souvent cité est File Maker Pro (31 musées) (cf annexe 10).

Notons par ailleurs que sur l'ensemble des musées ayant un inventaire, celui-ci répertorie, pour près de 75% d'entre-eux (109 musées) au minimum 60% des pièces de collection.

On peut donc conclure que les inventaires des musées, même lorsqu'ils sont partiels, constituent un bon reflet du contenu des collections.

9.5 VALEURS ET ASSURANCES DES COLLECTIONS

Compte tenu des faibles taux de réponses de la plupart des questions se rapportant à la valeur et aux assurances des collections, nous préférons ne pas dresser de portrait général à l'ensemble des musées mais plutôt de délivrer quelques données brutes sur base des informations qui nous ont été communiquées.

9.5.1. En termes de valeur (cf annexe 10)

VALEUR DES COLLECTIONS	2002	2003
Somme	81.148.683,99 €	101.011.418,82 €
Moyenne	1.399.115,24 €	1.485.462,04 €
Médiane	240.098,50 €	277.749,50 €
Minimum	2.500,00 €	2.500,00 €
Maximum	25.000.000,00 €	25.000.000,00 €
Taux de réponse	31,18 %	36,56 %

A QUOI CORRESPOND CETTE VALEUR	NBRE	%
Valeur d'acquisition, d'assurance ou d'expertise	36	19,4%
Estimation approximative	35	18,8%
Les deux	2	1,1%
Non réponse	113	60,7%
TOTAL	186	100%

9.5.2. En termes d'assurance (cf annexe 10)

VALEUR ASSUREE DES COLLECTIONS	2002	2003
Somme	96.873.269,98 €	136.127.208,50 €
Moyenne	931.473,75 €	1.194.098,32 €
Médiane	19.149,00 €	44.620,80 €
Minimum	0	0
Maximum	25.000.000,00 €	44.620.832,00 €
Taux de réponse	55,91 %	61,29 %

En 2002, sur un total de 120 répondants, 43 musées (+/- 36%) déclarent ne pas avoir assuré leurs collections tandis que 55 musées (+/- 46%) déclarent en avoir assuré la totalité.

Les proportions sont les mêmes pour l'année 2003.

Lorsqu'ils assurent leurs collections, les musées optent en majorité (cf annexe 10) pour une assurance globale.

Enfin, notons que 10% des musées ont constaté des vols d'une ou plusieurs pièces de leurs collections en 2002 (9,7% en 2003)⁶⁸.

⁶⁸ Le taux de réponse à cette question est de 83,33% en 2002 et 83,8% en 2003.

10 LE PERSONNEL

10.1 INTRODUCTION

Sur les 186 questionnaires reçus, 23 n'étaient pas complétés pour la partie relative au personnel.

Nous disposons donc de 163 réponses effectives ce qui représente 87,6% des questionnaires reçus.

Le questionnaire était établi de manière à obtenir des données individuelles (anonymes) par personne, employée, mise à disposition, bénévole ou stagiaire.

Quelques remarques méthodologiques quant à l'exploitation des données doivent être formulées :

- Les données relatives au nombre de semaines passées dans l'institution en 2003 n'ont pas pu être exploitées hormis pour les stagiaires;
- Les données individuelles ont été agrégées par musée en excluant de cette agrégation les données individuelles non valides (par exemple : temps de travail = 0 heure, répartition de la charge de travail ? 100%). La valeur agrégée par musée ne tient donc compte que des réponses valides au niveau individuel, ce qui peut expliquer des différences dans les totaux entre les questions traitées;
- Les différentes analyses présentées ci-après donnent tout d'abord une vue globale c'est-à-dire la répartition de l'ensemble du personnel des 163 musées ayant répondu, à cette section du questionnaire en fonction de l'aspect analysé (âge, formation, ...). Ensuite, nous analysons cette répartition en pourcentage au sein de chaque musée et dressons sur cette base, le profil moyen d'un musée en Communauté française. Dans ce dernier cas, les moyennes établies ne prennent pas en compte la taille des différents musées.

10.2 LE PERSONNEL OCCUPE

Nous reprenons dans cette section les données relatives à l'ensemble des personnes travaillant pour les musées à savoir :

- au personnel dont le musée est l'employeur;
- au personnel dont le musée n'est pas l'employeur mais qui est mis à disposition du musée par son employeur officiel;
- au personnel bénévole.

Nous n'avons pas repris les étudiants stagiaires étant donné le caractère formatif de leur présence au sein des musées. Une section spécifique traite des étudiants stagiaires plus loin dans ce chapitre.

10.2.1. Nombre et répartition hommes/femmes

Les 163 musées ayant répondu occupent globalement 1401 personnes, soit 8,60 personnes en moyenne par musée.

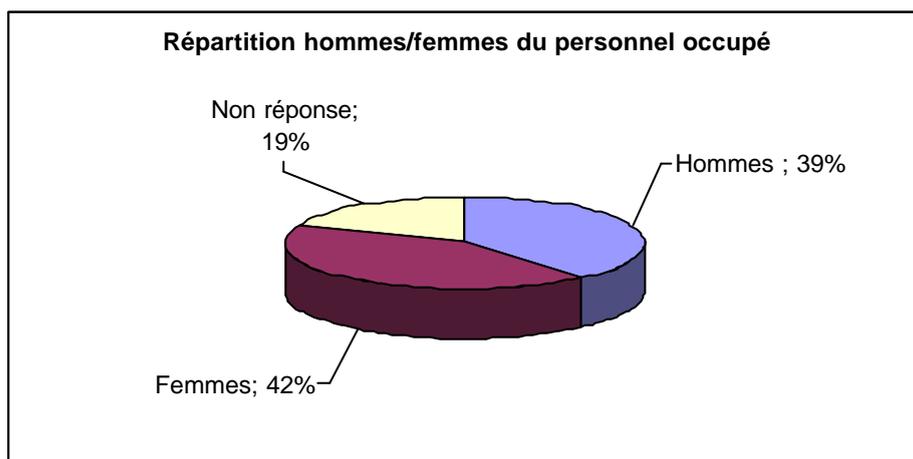
Remarquons le caractère asymétrique de la courbe de distribution :

- La médiane se situe à 6 personnes occupées;
- 25% des musées occupent 2,5 personnes au moins.

Le nombre maximum est de 60 personnes occupées.

Ces 1401 personnes se divisent en :

- 595 femmes;
- 545 hommes;
- 261 personnes pour lesquels l'information n'est pas donnée.



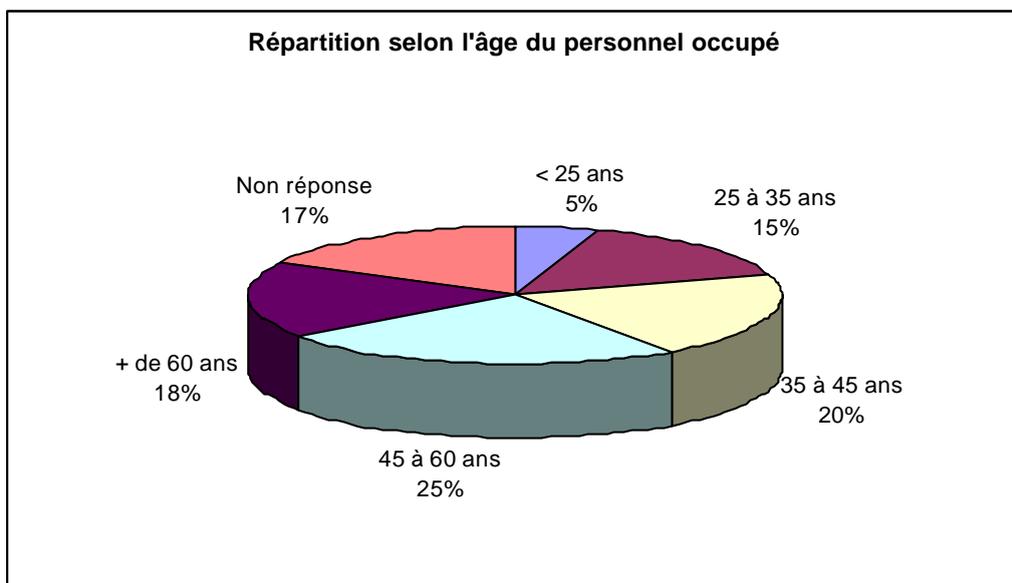
L'analyse du pourcentage d'hommes et femmes au sein de chaque musée (profil moyen d'un musée) confirme cette légère surreprésentation des femmes parmi le personnel occupé :

- pourcentage moyen de femmes occupées dans 1 musée : 43,89%;
pourcentage moyen d'hommes occupés dans 1 musée : 42,32%;
pourcentage moyen de non réponse : 13,79%.
- dans 50% des musées, le personnel occupé masculin représente 40% au moins du total.

10.2.2. L'âge des personnes occupées

La répartition selon l'âge des personnes occupées indique au niveau global :

- une faible proportion de jeunes de moins de 35 ans;
- 18% de personnes occupées de plus de 60 ans.



Cette proportion de personnes de plus de 60 ans est encore plus élevée lorsqu'on analyse la répartition en pourcentage au sein de chaque musée et qu'on dresse le profil moyen d'un musée.

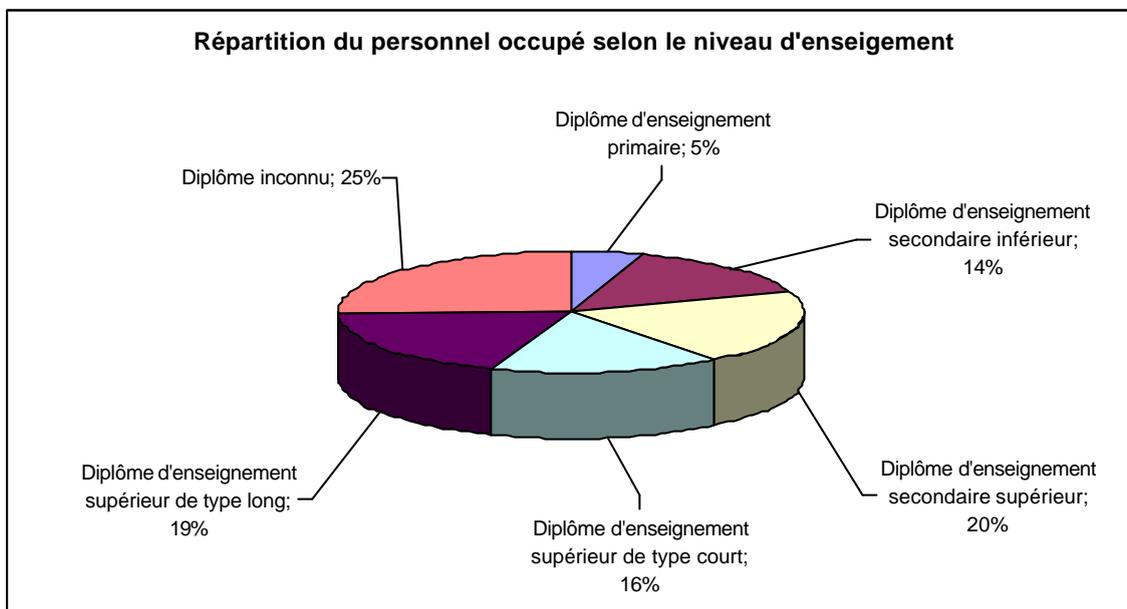
- pourcentage moyen de personnes de moins de 25 ans : 3,08%;
- pourcentage moyen de personnes entre 25 et 35 ans : 15,58%;
- pourcentage moyen de personnes entre 35 et 45 ans : 18,13%;
- pourcentage moyen de personnes entre 45 et 60 ans : 28,89%;
- pourcentage moyen de personnes de plus de 60 ans : 21,00%;
- pourcentage moyen de personne d'âge inconnu : 13,32%.

Ceci signifie qu'en moyenne, dans un musée, les personnes de plus de 60 ans représentent 21% du personnel occupé.

Il convient toutefois d'observer que dans un musée sur deux, il n'y a pas de personne occupée de plus de 60 ans.

10.2.3. Le niveau d'enseignement

Le personnel occupé dispose globalement d'un niveau d'enseignement élevé. Plus particulièrement, les personnes disposant d'un diplôme d'enseignement de type long forment une catégorie parmi les plus représentées.



Cette proportion de personnes disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur de type long est encore plus élevée lorsqu'on analyse la répartition en pourcentage au sein de chaque musée et qu'on dresse, ainsi, le profil moyen d'un musée.

Pourcentage moyen de personnes disposant d'un diplôme :

- d'enseignement supérieur de type long : 24,01%
- d'enseignement supérieur de type court : 14,79%
- d'enseignement secondaire supérieur : 21,63%
- d'enseignement secondaire inférieur : 14,24%
- d'enseignement primaire : 5,90%
- inconnu : 19,43%

10.2.4. Nombre d'équivalents temps plein

Les 1401 personnes occupées dans le secteur représentent 714 équivalents temps plein⁶⁹.

Ceci signifie qu'en moyenne, une personne occupée dans le secteur travaille à mi-temps. Ce chiffre peu élevé tient évidemment compte de la présence importante de travailleurs bénévoles dans le secteur.

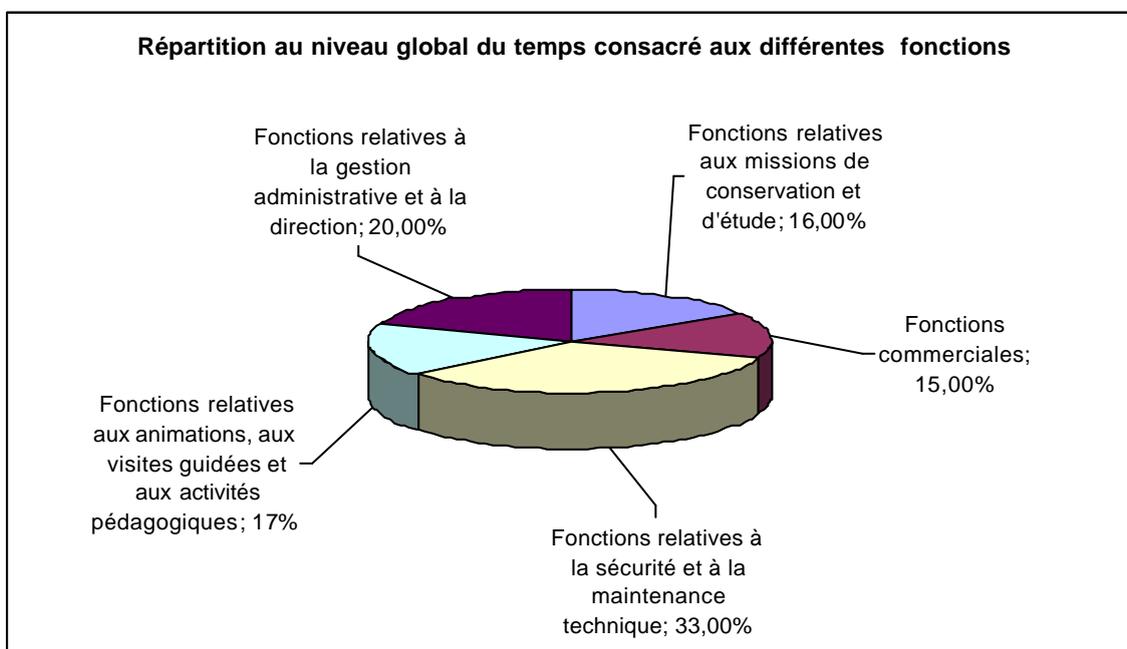
10.2.5. La répartition du temps de travail

Il a été demandé aux musées de répartir, en pourcentage, le temps de travail de chaque personne occupée sur base de 5 catégories de fonctions :

- les fonctions commerciales (accueil, boutique, cafétéria);
- les fonctions relatives à la sécurité et à la maintenance technique (gardiennage, personnel technique, ...);
- les fonctions relatives aux animations, aux visites guidées, aux activités pédagogiques;
- les fonctions relatives à la gestion administrative et à la direction;
- les fonctions relatives aux missions de conservation et d'étude.

Ces données ont été agrégées en tenant compte de la durée hebdomadaire de travail de chaque personne.

Au niveau global, on constate que le temps de travail est principalement consacré aux fonctions relatives à la sécurité et à la maintenance technique.



⁶⁹ Base du calcul : 1 équivalent temps plein correspond à 38 heures de travail hebdomadaire.

Toutefois, si on observe le pourcentage de temps consacré par chaque musée (profil moyen) à ces différentes fonctions, on constate en moyenne que :

- la sécurité et la maintenance technique représentent 24,25% du total;
- la gestion administrative et la direction : 21,67%;
- l'animation, les visites guidées et les activités pédagogiques : 21,02%;
- les fonctions commerciales : 17,92%;
- les missions de conservation et d'étude : 15,14%

Complémentairement, l'analyse de ces pourcentages fait apparaître que, pour les musées ayant répondu à la question, un quart de ceux-ci alloue :

- moins de 5% du temps aux fonctions commerciales;
- moins de 7% du temps aux fonctions d'animations.

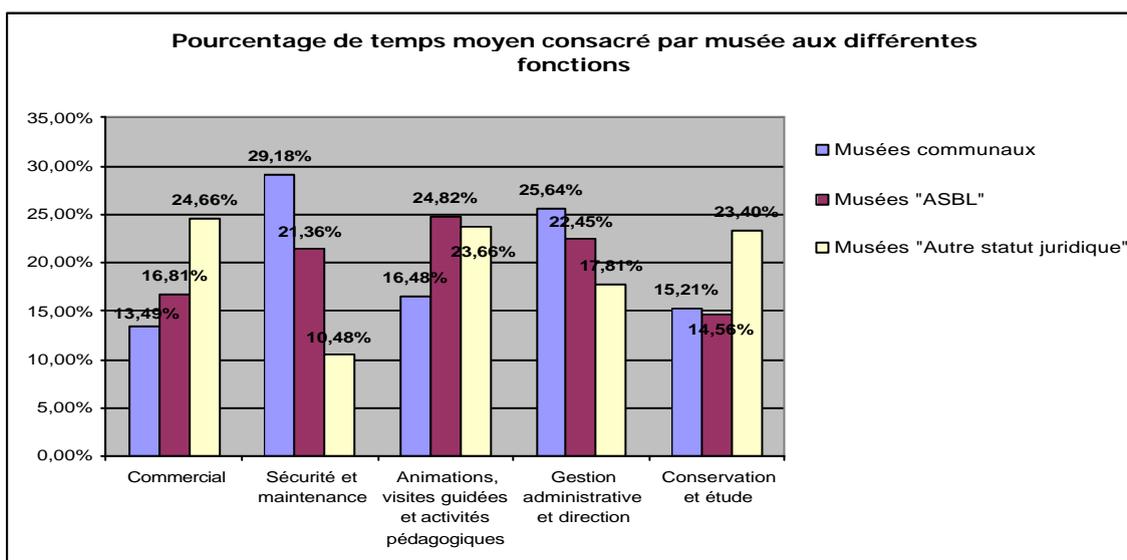
Il apparaît également que 75% des musées consacrent 20% au moins de leur temps aux missions de conservation et d'étude.

Nous n'avons pas pu identifier de différence significative dans la répartition du temps de travail en fonction de la classification ICOM du musée.

Nous avons ensuite tenté d'identifier s'il existait un lien entre le statut juridique du musée et la répartition du temps consacré aux différentes fonctions du musée.

Au niveau statistique, un éventuel lien ne peut être établi qu'en ce qui concerne les musées communaux, les musées sous forme d'ASBL et ceux ayant choisi la catégorie "autre statut juridique".

En effet, les autres catégories ne comptent pas suffisamment de musées que pour mener l'analyse. Les données figurent toutefois, à titre indicatif, en annexe.



L'analyse montre des différences significatives entre les statuts juridiques pour les fonctions commerciales, la sécurité et maintenance et la gestion administrative : les musées communaux consacrent proportionnellement moins de temps à la fonction commerciale et plus à la sécurité et maintenance technique ainsi qu'à la gestion administrative.

10.3 LE PERSONNEL EMPLOYE

Cette section traite spécifiquement du personnel dont le musée est l'employeur.

Ni le personnel bénévole ni celui mis à disposition du musée par un autre organisme n'est repris dans les données ci-après.

Ainsi qu'énoncé ci-avant, les données relatives aux dates de début et de fin de contrat n'ont pu être valablement exploitées pour estimer le nombre de semaines durant lesquelles le personnel a travaillé pour le musée.

10.3.1. Nombre de répartition hommes/femmes

Le nombre de personnes dont l'employeur est un des 163 musées ayant répondu à la question, est de 654.

Dans 37% des musées, il n'y a pas de personnel employé et dans 77% des musées, le nombre d'emplois est de 5 maximum.

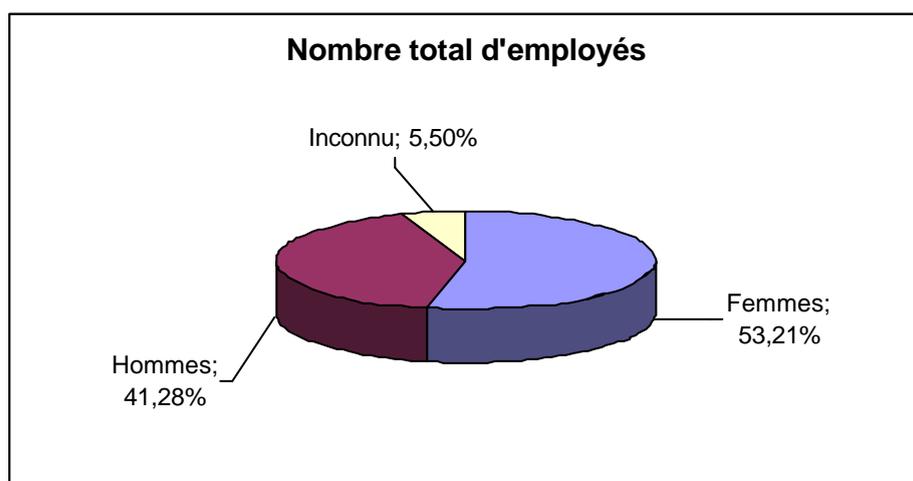
Les 23% restants représentent 74% du total de l'emploi.

Le nombre d'emplois moyen par musée est donc de 4,01.

Le nombre maximum d'emplois dans un musée est de 60.

Ces 654 personnes représentent 539,35 équivalents temps plein.

Au niveau global , le personnel employé par les musées est majoritairement féminin.



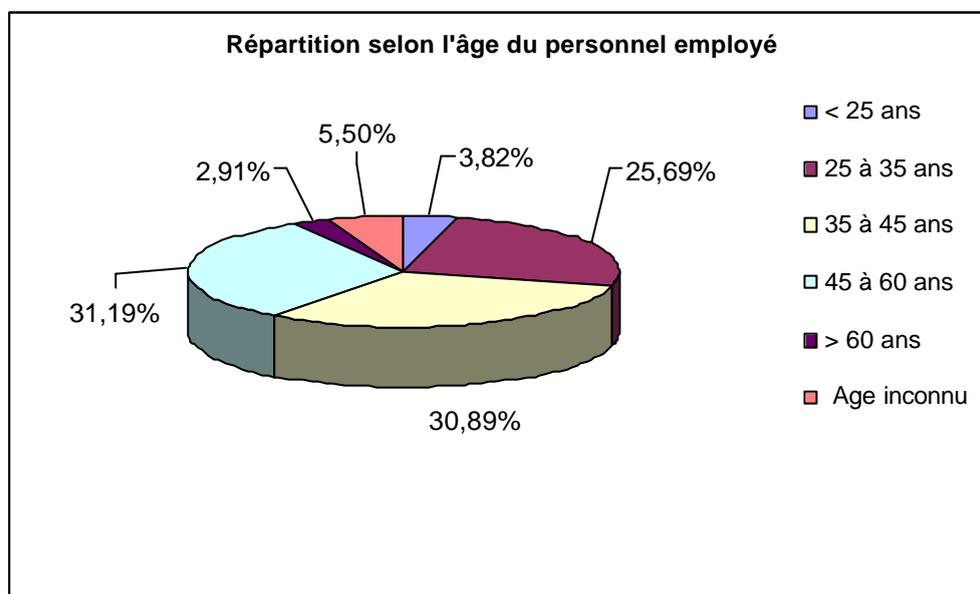
L'analyse du pourcentage d'hommes et de femmes dans les différents musées fait apparaître les éléments complémentaires suivants :

- 25,5% des musées disposant de personnel n'ont pas d'homme employé;
- dans 30,4% des musées disposant de personnel, les femmes représentent 80% ou plus du personnel.

On constate ainsi que la surreprésentation des femmes observée au niveau général du personnel occupé est amplifiée quand on limite l'analyse au personnel employé.

10.3.2. L'âge du personnel employé

L'ensemble du personnel employé par les 163 musées se répartit de la façon suivante :



La part de personnels employés âgés de plus de 60 ans est moins élevée que celle relative au personnel occupé.

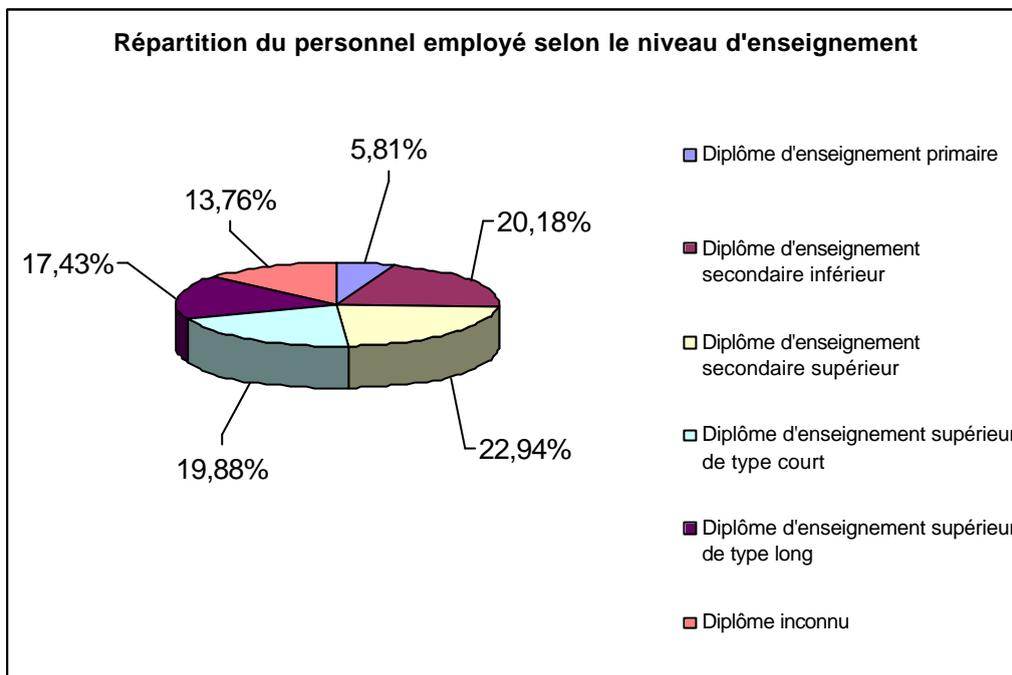
On constate toutefois un taux relativement faible de personnes de moins de 35 ans dans le personnel employé.

L'analyse du pourcentage par musée que représentent ces personnes indique que :

- dans 81% des musées disposant de personnel employé, on ne retrouve aucune personne de moins de 25 ans ;
- dans 40% des musées disposant de personnel employé, on ne trouve aucune personne âgée entre 25 et 35 ans.

10.3.3. Le niveau d'enseignement

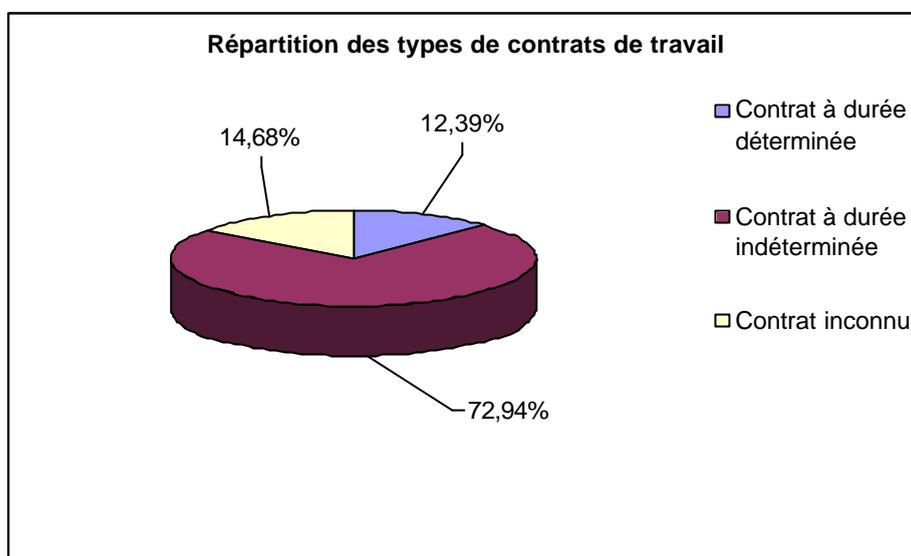
Au niveau global, le niveau d'enseignement du personnel employé ne diffère pas profondément de celui de l'ensemble du personnel occupé.



Si on analyse le profil moyen d'un musée sous l'angle du personnel employé, on constate que le pourcentage de personnes disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur de type long est moindre (17,59%) que celui relatif au profil moyen d'un musée sous l'angle du personnel occupé (24,01%).

10.3.4. La nature du contrat

Près des trois quarts du personnel employé dispose d'un contrat à durée indéterminée ou assimilé (statutaire).



L'analyse du pourcentage moyen par musée indique que :

- Il n'existe pas de contrat à durée déterminée dans 69,6% des musées ;
- Il n'existe pas de contrat à durée indéterminée dans 19,6% des musées.

10.3.5. La durée hebdomadaire du travail

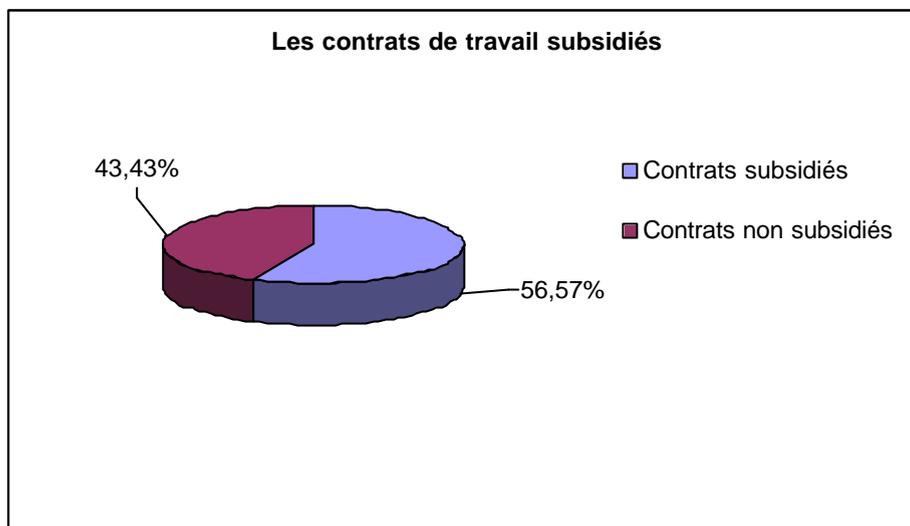
La durée hebdomadaire moyenne de travail par personne employée est d'environ 30 heures.

Le pourcentage de temps pleins par musée est en moyenne de 53%, celui de temps partiel de 42%. Le solde est constitué de non réponses.

La notion de temps plein correspond à une durée hebdomadaire de travail d'au moins 36 heures.

10.3.6. Le financement des contrats de travail

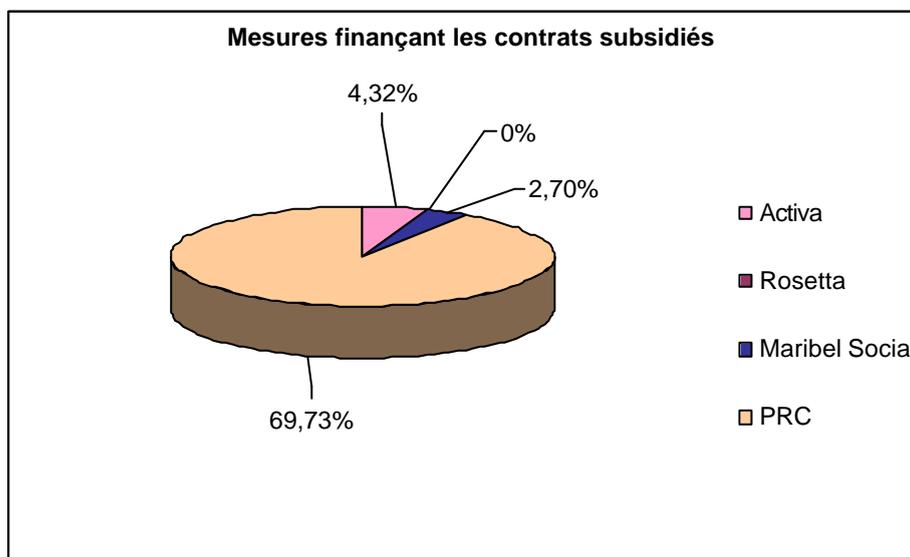
Globalement, un peu plus de la moitié des contrats d'emploi sont subsidiés.



Toutefois, un musée dispose en moyenne de 63,66% de contrats subsidiés.

Cette différence s'explique par un taux de contrats subsidiés plus élevé chez les musées disposant d'un effectif de petite taille que chez les musées disposant d'un effectif plus grand.

Plus de deux tiers des emplois subsidiés le sont dans le cadre du PRC.



Nous n'avons pas pu établir de lien entre la classification ICOM du musée et le taux de contrats subsidiés.

10.3.7. La répartition du temps de travail

Le pourcentage de temps consacré aux différentes fonctions par chaque musée se répartit, en moyenne, de la façon suivante :

- la sécurité et la maintenance technique 27,33%
- la gestion administrative et la direction 20,34%
- les fonctions commerciales 20,20%
- les animations, visites guidées et activités pédagogiques 19,48%
- les missions de conservation et d'étude 12,65%

Si on met en perspective ces pourcentages moyens par rapport à ceux obtenus au niveau du personnel occupé, on peut constater que, proportionnellement, le personnel employé se consacre plutôt aux fonctions techniques et commerciales, les missions de conservation et d'étude étant proportionnellement plus prises en charge par d'autres catégories de personnels .

On constate également que, parmi les musées disposant de personnel employé, 33% ne consacrent aucun temps du personnel employé aux missions de conservation et d'étude.

Le tableau ci-dessous analyse la répartition du temps de travail employé par niveau d'enseignement.

	Fonctions commerciales	Sécurité et maintenance technique	Animations, visites guidées et activités pédagogiques	Gestion administrative et direction	Conservation et étude	TOTAL
Ens.primaire	5,96%	85,88%	7,00%	1,15%	0%	100%
Ens.secondaire inférieur	24,61%	57,66%	7,18%	7,86%	2,69%	100%
Ens.secondaire supérieur	23,63%	35,29%	13,22%	19,39%	8,48%	100%
Ens.supérieur de type court	12,02%	8,68%	34,39%	22,66%	22,25%	100%
Ens.supérieur de type long	3,7%	0,95%	21,91%	33,01%	40,43%	100%

Remarque :

Ces pourcentages ont été directement calculés sur base des données individuelles fournies pour autant que le niveau d'enseignement et la répartition du temps de travail soient fournis. Le résultat ne tient pas compte de la durée hebdomadaire des personnes et peut donc différer des résultats globaux présentés ci-avant.

On peut y constater que les personnes disposant d'un diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire s'occupent principalement des éléments liés à la sécurité et la maintenance technique ainsi que des fonctions commerciales.

A l'inverse, les personnes disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur de type long se consacrent essentiellement à la gestion et aux missions de conservation et d'étude.

Les personnes disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court sont plutôt affectées aux animations, visites guidées et aux activités pédagogiques.

10.4 LE PERSONNEL A DISPOSITION

Cette section est consacrée au personnel dont l'employeur n'est pas le musée mais qui est mis à disposition du musée par son employeur officiel.

Le nombre annuel de semaines de mise à disposition n'a pu être valablement exploité étant donné le faible taux de réponses.

10.4.1. Nombre et répartition hommes/femmes

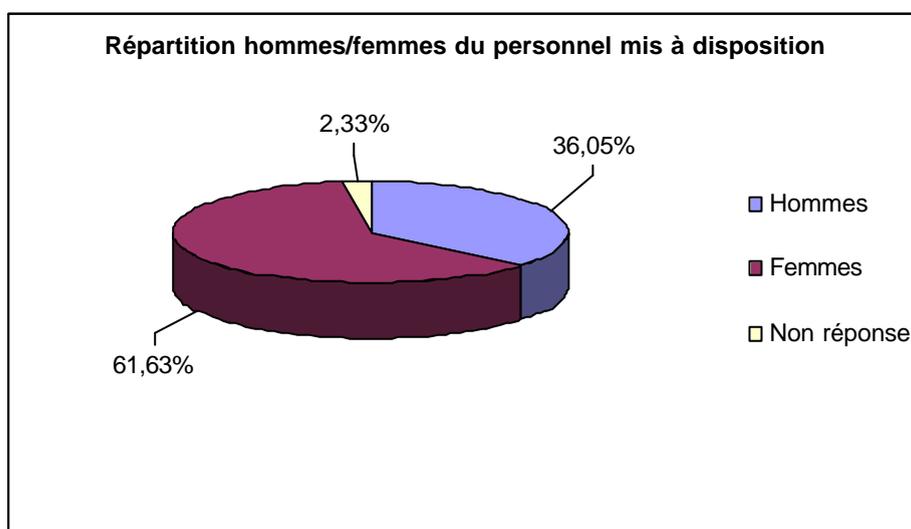
Les 163 musées ayant répondu bénéficient de la présence de 172 personnes mises à disposition, soit 1,06 personne en moyenne par musée.

Sur les 163 musées, 63% d'entre eux n'ont aucune personne mise à disposition. Le maximum de personnes mises à disposition d'un musée est de 12.

Ces 172 personnes prestent l'équivalent de 106,5 temps pleins, soit en moyenne un temps correspondant à 62% d'un temps plein.

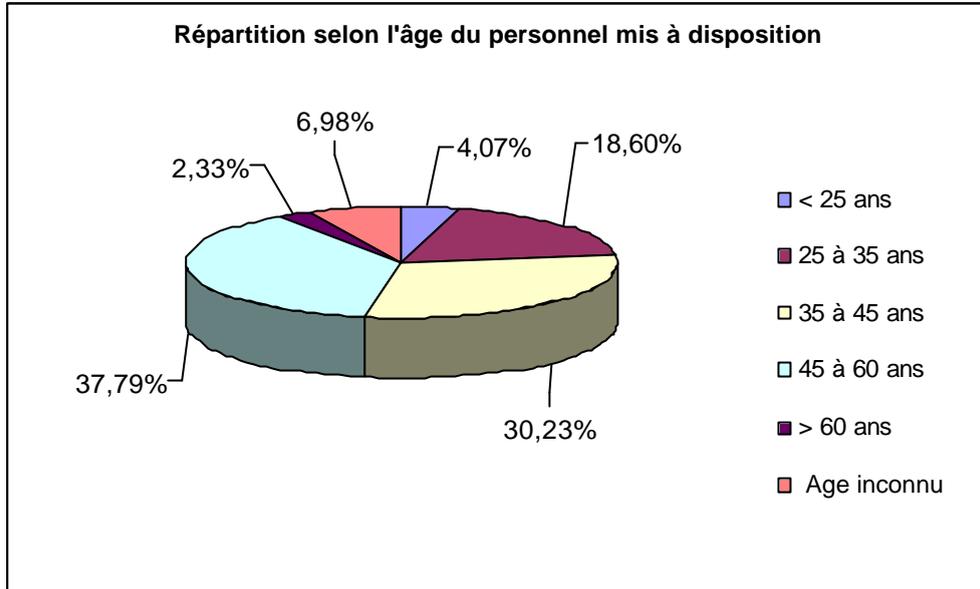
En termes d'équivalents temps plein, ces personnes mises à disposition représentent près de 20% du personnel employé.

Globalement, le personnel mis à disposition est majoritairement féminin.

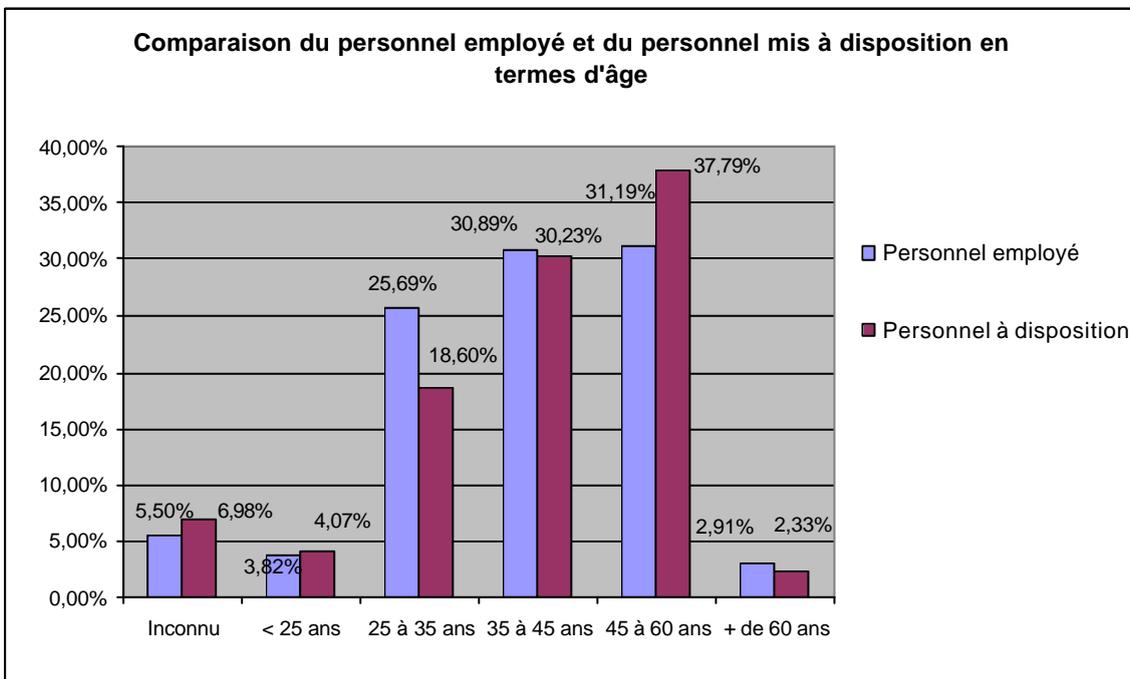


10.4.2. L'âge du personnel mis à disposition

L'ensemble du personnel mis à disposition des 163 musées se répartit de la façon suivante :

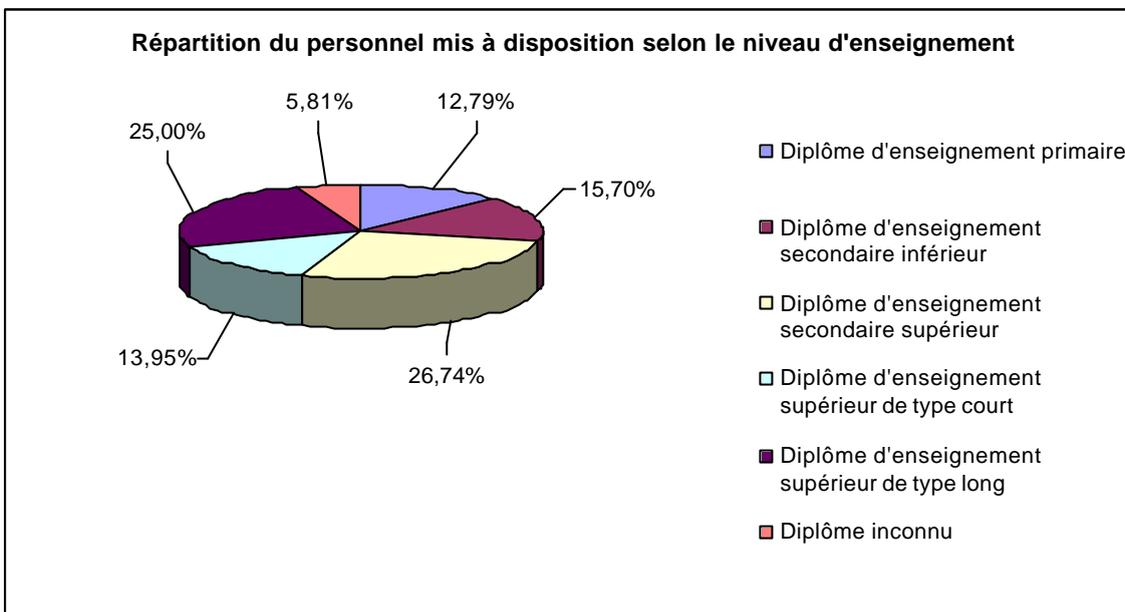


On constate ainsi que le personnel à disposition est globalement plus âgé que le personnel employé .



10.4.3. Le niveau d'enseignement

Globalement, le niveau d'enseignement des 172 personnes mises à disposition se répartit de la façon suivante :



Toutefois, il convient de remarquer que le pourcentage par musée de diplômés de l'enseignement supérieur de type long dans le personnel à disposition est en moyenne de 34,10%. Cette différence s'explique par le fait que les musées disposant de peu de personnel à disposition bénéficient de personnes disposant plus souvent d'un diplôme d'enseignement supérieur de type long.

10.4.4. La durée hebdomadaire de travail

La durée hebdomadaire moyenne de travail par personne mise à disposition est d'environ 26 heures, ce qui est 14% moindre que celle du personnel employé.

Le pourcentage de temps pleins par musée est en moyenne de 55%, celui de temps partiel de 41%. Le solde est constitué de non réponses.

10.4.5. La répartition du temps de travail

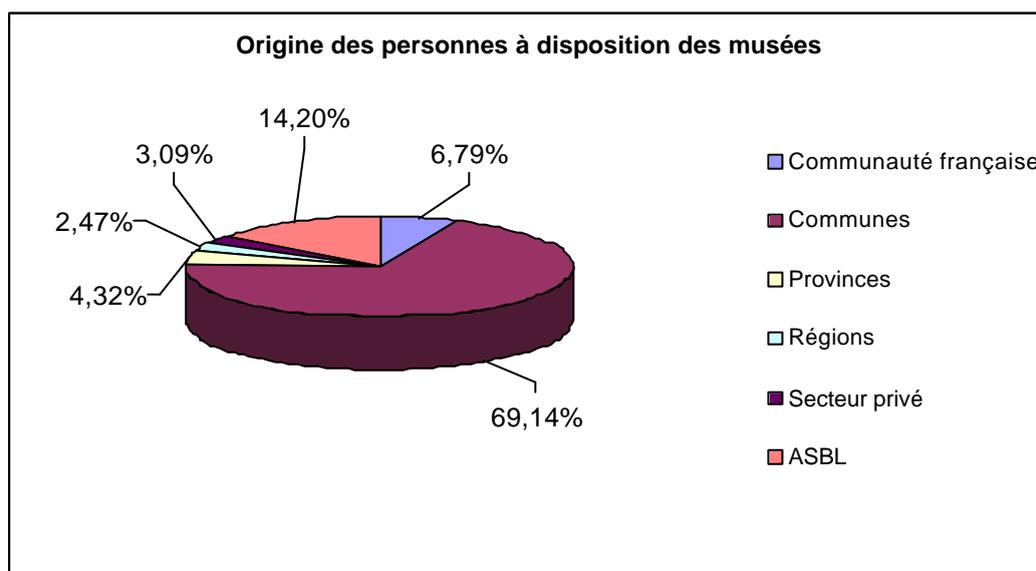
Le personnel à disposition est en moyenne, par musée, affecté aux fonctions suivantes :

- la sécurité et la maintenance technique 25,00%
- la gestion administrative et la direction 22,90%
- les animations, visites guidées et activités pédagogiques 19,62%
- les missions de conservation et d'étude 17,26%
- les fonctions commerciales 15,22%

On constate ainsi que le personnel à disposition s'occupe plus des missions de conservation et d'étude et moins des fonctions commerciales que le personnel employé.

10.4.6. Origine des personnes à disposition

Le personnel mis à disposition des musées est avant tout du personnel communal.



10.5 LE PERSONNEL BENEVOLE

Cette section est consacrée au personnel bénévole.

Le nombre annuel de semaines passées dans le musée n'a pas pu être valablement exploité étant donné le faible taux de réponses.

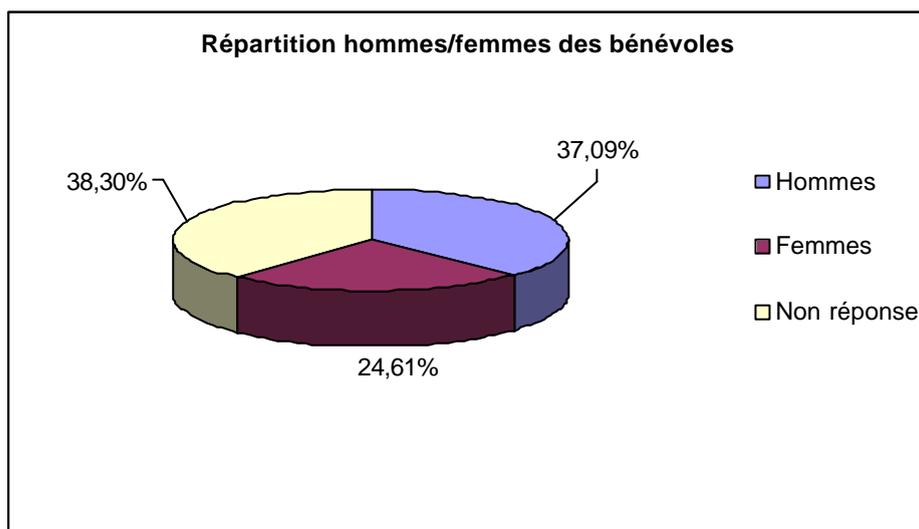
Globalement, le taux de réponses aux questions caractérisant le personnel bénévole est moindre que celui relatif aux autres catégories de personnel.

10.5.1. Nombre et répartition hommes/femmes

575 bénévoles travaillent pour les 163 musées ayant répondu à cette section de questionnaire, soit en moyenne 3,52 par musée.

Sur les 163 musées, 39% ne disposent pas de personnel bénévole. Le maximum de bénévoles dans un musée est de 30. La durée de travail moyenne par bénévole représente 0,54 équivalent temps plein.

Contrairement aux autres catégories de travailleurs, le personnel bénévole est plutôt masculin.



Le taux élevé de non réponse est notamment dû à quelques musées utilisant de nombreux bénévoles. Si on analyse le profil moyen de la répartition hommes/femmes par musée, on obtient en moyenne :

- 44,48% d'hommes
- 33,21% de femmes
- 22,31% de non réponses

Dans 28% des musées, les hommes représentent au moins 80% du personnel bénévole.

La part que représentent les bénévoles dans le personnel occupé exprimé en équivalents temps pleins (ETP) est lié avec le statut juridique du musée.

Le tableau ci-après est construit sur l'ensemble des musées qui ont répondu de manière univoque à la question sur le statut juridique et qui ont fourni les informations relatives au nombre d'heures prestées hebdomadairement par le personnel.

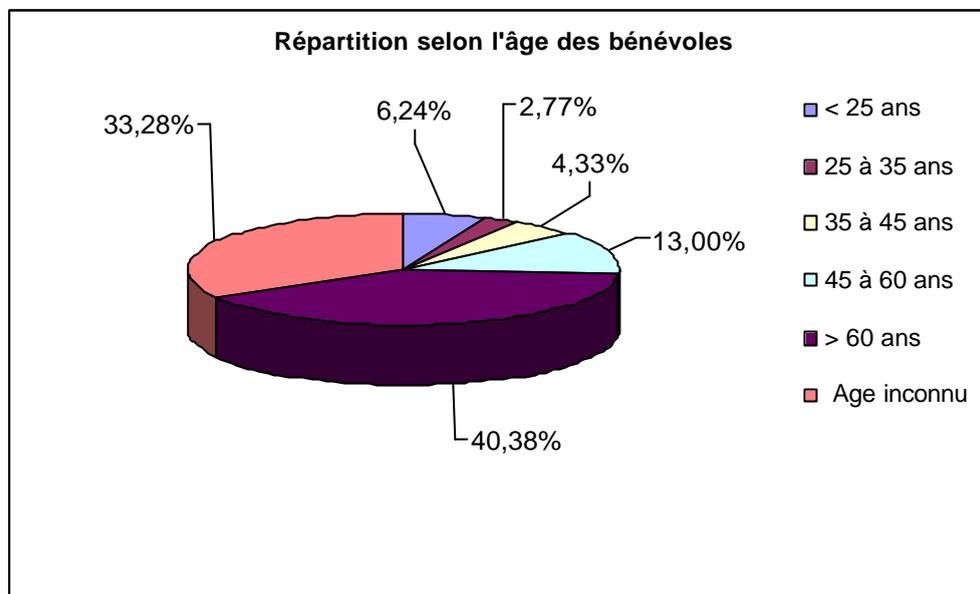
STATUT JURIDIQUE	PART DES BENEVOLES DANS LE TOTAL ETP
Musée Communauté française	0%
Musée de la Région wallonne ou de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF)	0%
Musée provincial	0%
Musée communal	12%
ASBL émanant de pouvoirs publics	2%
ASBL	36%
Association de fait	78%
Autre	24%

On constate ainsi que les bénévoles sont proportionnellement beaucoup plus présents dans les ASBL et associations de fait que dans les musées dépendant des pouvoirs publics.

On remarquera toutefois que les bénévoles représentent une part significative du personnel des musées communaux.

10.5.2. L'âge du personnel bénévole

Globalement, l'ensemble du personnel bénévole des 163 musées se répartit de la façon suivante :



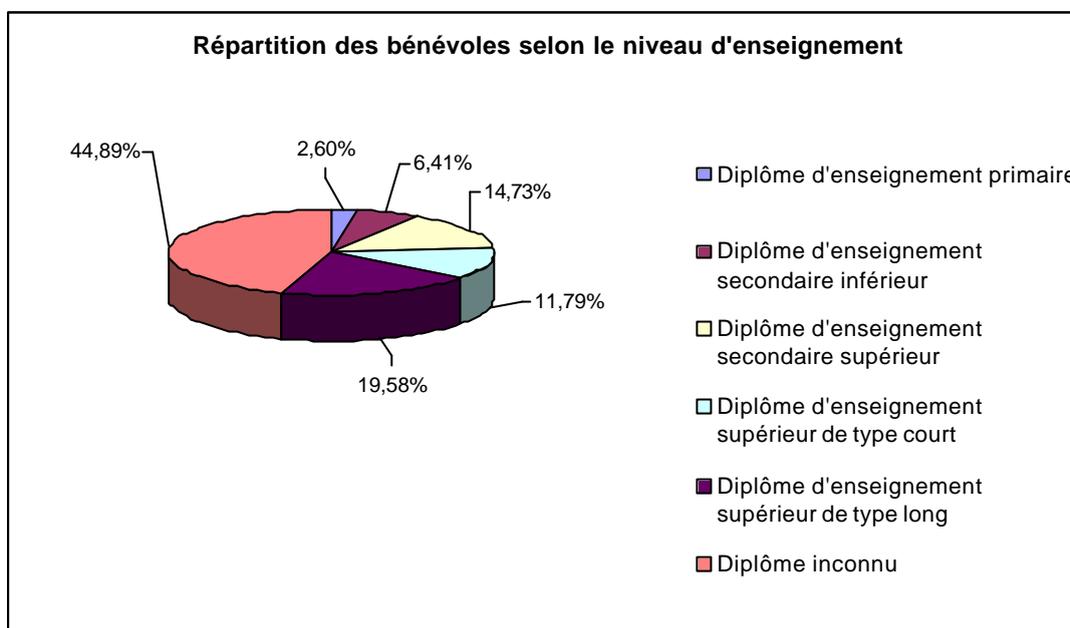
A nouveau, le taux d'indétermination peut être réduit si on fait l'analyse de la répartition par musée. On obtient alors pour un musée moyen :

- 48,86% de personnes de plus de 60 ans
- 19,57% de personnes entre 45 et 60 ans
- 4,25% de personnes entre 35 et 45 ans
- 3,29% de personnes entre 25 et 35 ans
- 4,05% de personnes de moins de 25 ans
- 19,97% de non réponses

Dans près d'un tiers des musées (32,7%), les personnes de plus de 60 ans représentent 80% et plus du nombre de bénévoles.

10.5.3. Le niveau d'enseignement

Globalement, le niveau d'enseignement des 577 bénévoles se répartit de la façon suivante :



Le niveau d'enseignement peut être mieux appréhendé en analysant la part respective des différentes catégories au sein de chaque musée.

On obtient alors en moyenne les résultats suivants :

- 29,59% de bénévoles disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur de type long
- 15,23% de bénévoles disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur de type court
- 17,99% de bénévoles disposant d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur
- 8,27% de bénévoles disposant d'un diplôme d'enseignement secondaire inférieur
- 3,42% de bénévoles disposant d'un diplôme d'enseignement primaire
- 25,49% de non réponse

Ceci indique que, pour un musée moyen, la part de bénévoles disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur de type long est plus élevée que cette même part calculée sur le personnel employé.

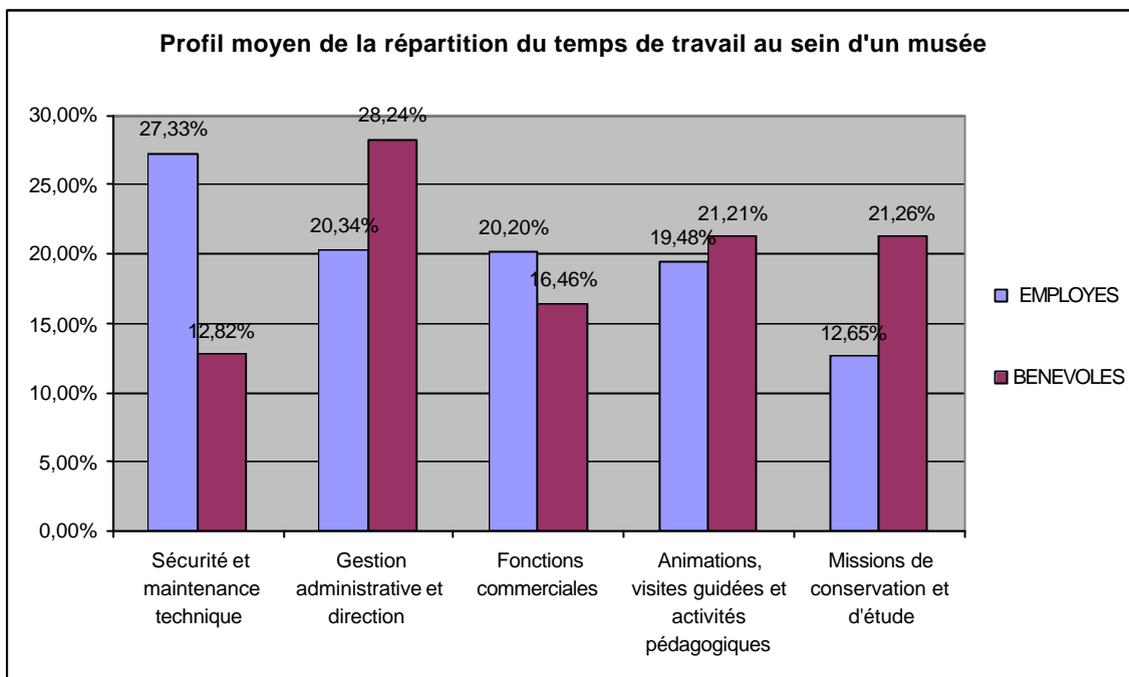
10.5.4. La durée hebdomadaire de travail

La durée hebdomadaire moyenne de travail par bénévole est d'environ 11 heures.

Rares sont les bénévoles qui travaillent à temps plein : le pourcentage de temps pleins par musée est de 4%, celui de temps partiels de 60% ; le solde étant constitué de non réponse.

10.5.5. La répartition de temps de travail

L'analyse de la répartition par musée du temps de travail entre les différentes fonctions indique que les bénévoles s'occupent proportionnellement plus que les employés, des missions de conservation et d'étude ainsi que de la gestion et moins de la sécurité et de la maintenance technique ainsi que des fonctions commerciales.



10.6 LES STAGIAIRES

Cette section est consacrée aux étudiants stagiaires.

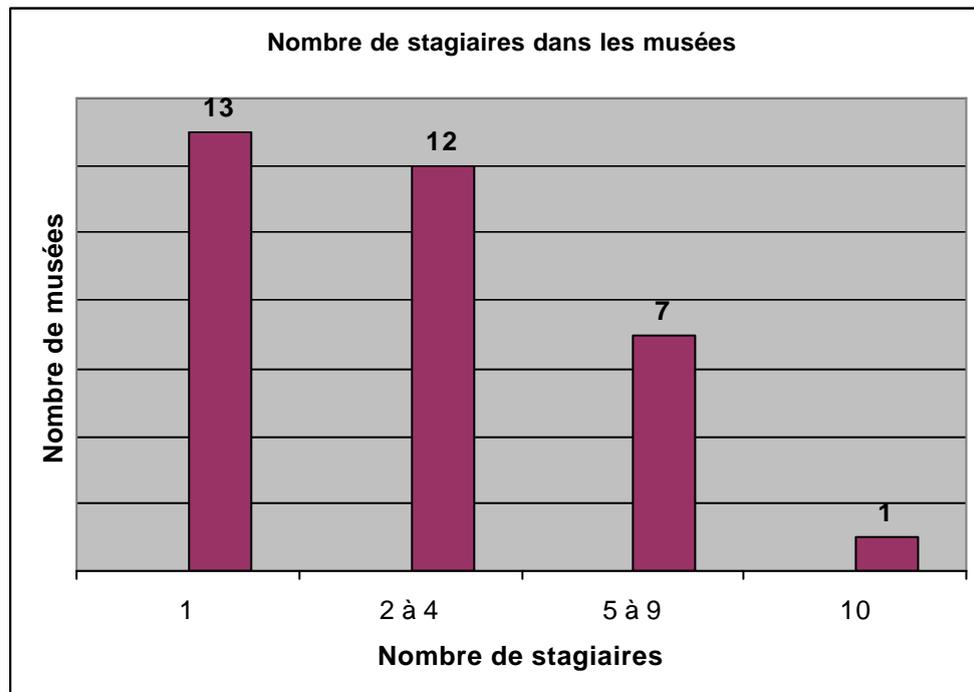
Pour rappel, les stagiaires n'ont pas été repris dans le personnel occupé étant donné le caractère informatif de leur présence dans les musées.

Contrairement au personnel occupé, nous avons pu tenir compte du nombre annuel de semaines passées dans le musée.

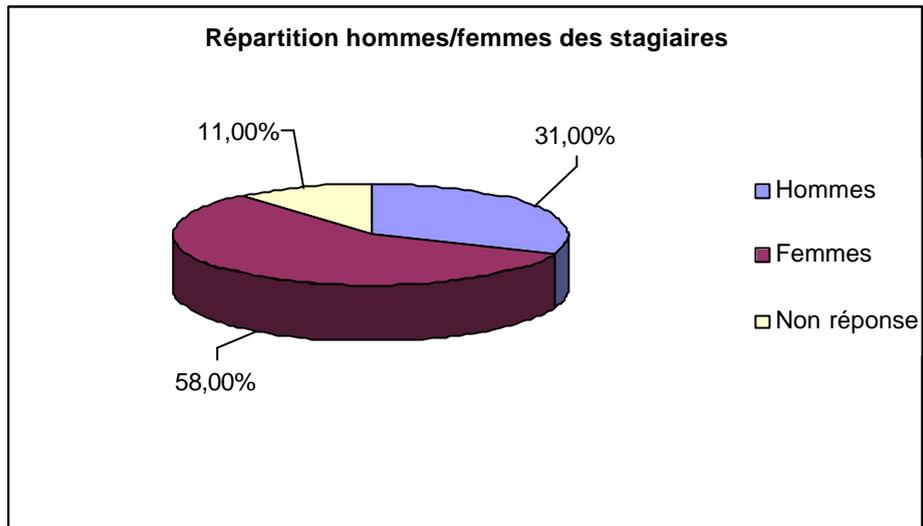
10.6.1. Nombre et répartition hommes/femmes

100 étudiants stagiaires ont travaillé pour les 163 musées ayant répondu à cette section de questionnaire, soit en moyenne 0,61 stagiaire par musée.

Ces 100 stagiaires se répartissent entre 33 musées, le nombre maximum de stagiaires dans un musée étant de 10.



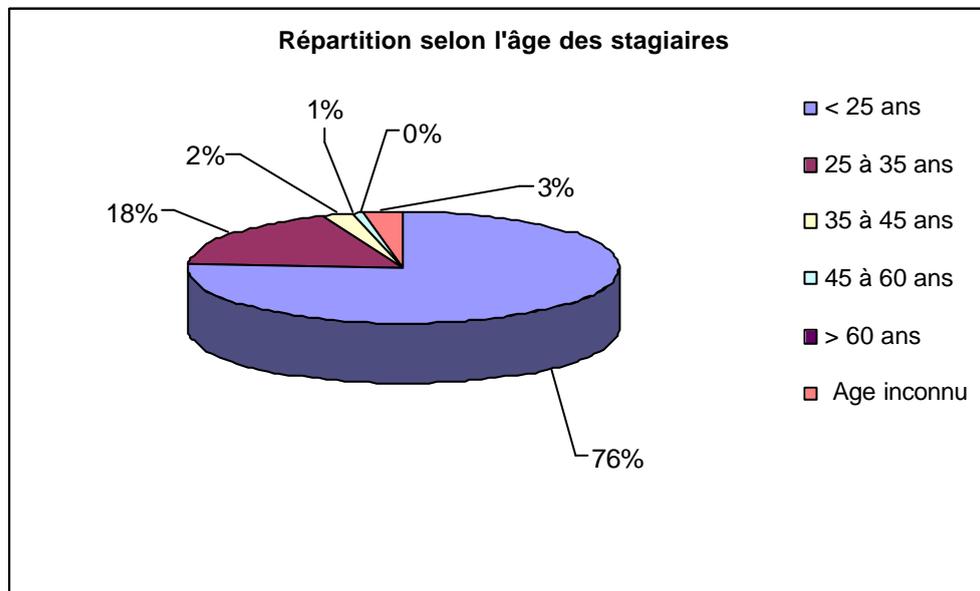
La majorité des stagiaires sont des femmes.



Il convient de remarquer que le féminisation des stagiaires est quelque peu élevée par rapport à celle des employés du secteur.

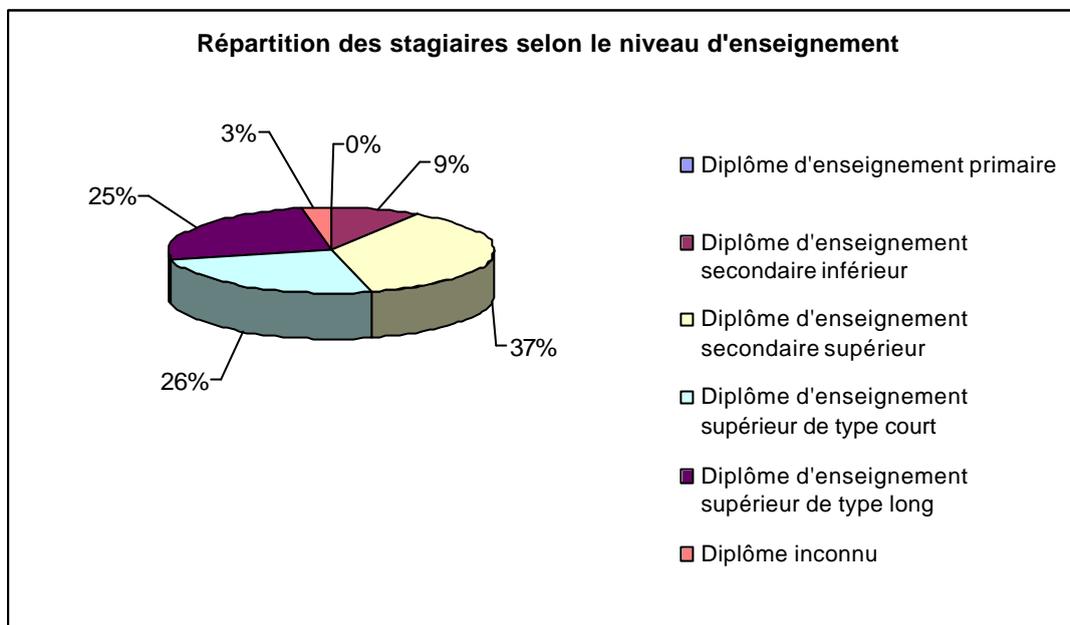
10.6.2. L'âge des étudiants stagiaires

Plus des trois quarts des stagiaires sont âgés de moins de 25 ans, le solde étant principalement constitué de personnes entre 25 et 35 ans.



10.6.3. Le niveau d'enseignement

Les étudiants stagiaires sont essentiellement des personnes qui disposent au minimum d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.



10.6.4. La durée hebdomadaire de présence

En moyenne, un étudiant stagiaire est présent dans le musée à raison de 26h45 par semaine.

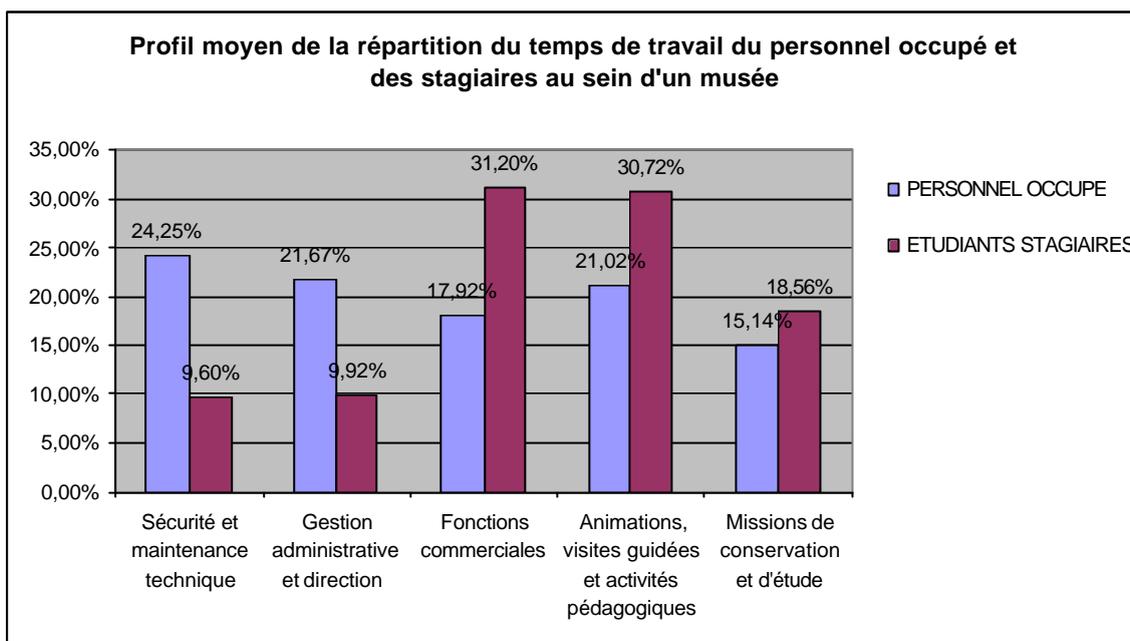
36,4% des étudiants stagiaires prestent 38 heures par semaines ou plus.

Toutefois, le stagiaire n'est généralement pas présent toute l'année. Les 100 stagiaires représentent 5,6 équivalents temps plein, soit environ 1% du personnel employé.

10.6.5. La répartition du temps de présence

L'analyse de la répartition par musée du temps de présence des étudiants stagiaires indiquent qu'ils sont principalement affectés aux fonctions commerciales et aux animations, visites guidées et activités pédagogiques ainsi que, plus accessoirement aux missions de conservation et d'étude.

Cette répartition diffère significativement de celle du personnel occupé.



11 LES ASPECTS FINANCIERS

11.1 INTRODUCTION

Nous avons demandé aux musées de remplir au travers du questionnaire un certain nombre de tableaux concernant :

- 1) Les dépenses & recettes détaillées, que le musée ait une comptabilité de type « Pouvoirs Publics » ou de type « ASBL »
- 2) La valeur des investissements et amortissements pour les ASBL ainsi que leur bilan si la comptabilité était tenue selon le Plan Comptable Minimum Normalisé (PCMN)
- 3) Le type de comptabilité établie en 2003 et en 2005
- 4) Le mode de gestion de la comptabilité
- 5) Le montant des subsides reçus des pouvoirs publics selon leur origine
- 6) La ventilation du total des ventes et prestations
- 7) Les types de frais et/ou moyens matériels pris en charge par des tiers

104 musées ont rempli les tableaux financiers relatifs aux dépenses & recettes et/ou bilan. Cependant, plusieurs musées ont été exclus car les données complétées étaient incohérentes. Voici quelques exemples d'incohérences ou de manquements constatés :

- aucun détail des dépenses ni des recettes n'était fourni
- l'actif était différent du passif
- les montants relatifs à 2003 n'étaient pas communiqués et seulement quelques informations sur 2002 étaient disponibles
- le conservateur signalait qu'il a effectué une « estimation grossière » de ses coûts et recettes

Dès lors, après analyse, nous avons exclu un certain nombre de réponses.

Ce groupe varie en fonction des questions abordées dans la partie financière.

Notons que tous les chiffres sont indiqués en EURO.

Tout comme pour la section consacrée au personnel, nous présentons d'abord une vue globale c'est-à-dire une répartition de recettes/dépenses des musées ayant complété les informations financières. Ensuite, nous analysons la répartition des recettes/dépenses en pourcentage au sein de chaque musée et dressons sur cette base le profil moyen d'un musée en Communauté française de façon à ne pas prendre en compte la taille des différents musées.

11.2 L'ANALYSE DES DEPENSES / RECETTES ET DU BILAN

TYPE DE COMPTABILITE COMPLETEE :

13 musées ont fourni des données comptables selon le schéma **Pouvoirs Publics**. 4 de ces 13 musées n'ont pas indiqué de recettes pour 2003.

57 musées ont rempli une comptabilité pour les **ASBL, sous forme de dépenses-recettes classiques**. Notons que pour, quelques musées, des recettes ou dépenses d'une année n'ont pas été complétées mais il est impossible de savoir si ces musées n'ont en effet pas eu de recettes ni de dépenses ou alors s'ils ne disposent pas des données ou simplement s'ils n'ont pas pris le temps de remplir ces données.

Parmi ces 57 musées, **12 musées** ont complété leur **bilan** (il y a 11 musées qui ont complété des données pour 2002 et 12 pour 2003).

11.2.1. Les recettes et dépenses des musées ayant une comptabilité de type «pouvoirs publics» (13 musées)

Dépenses & recettes moyennes (Euro)	En 2002	%	En 2003	%
Dépenses ordinaires	202.316	86,80%	246.201	88,83%
Dépenses extraordinaires	30.769	13,20%	30.960	11,17%
Dépenses totales	233.085	100,00%	277.161	100,00%
Recettes ordinaires	22.220	100,00%	15.362	96,17%
Recettes extraordinaires	0	0,00%	612	3,83%
Recettes totales	22.220	100,00%	15.973	100,00%
Résultat Moyen	-210.866		-261.188	

Ces musées apparaissent en moyenne largement déficitaires. En comparant avec le résultat moyen des musées structurés sous forme d'ASBL, on constate une grande différence. En effet, ces derniers ont des résultats presque à l'équilibre en 2003 (voir plus bas).

Toutefois, on peut s'interroger sur la validité des montants de recettes présentés. En effet, les moyennes de recettes (22.220 € en 2002 et 15.973 € en 2003) paraissent excessivement bas par rapport :

- au prix moyen d'entrée et au nombre moyen de visiteurs
 - l'entrée moyenne des musées (pour un adulte en 2003) ayant une comptabilité de type « pouvoirs publics » est de 2,32 €.
 - ces musées ont dénombré, en moyenne sur 2003, 17.502 visiteurs.

- le pourcentage des entrées de ces musées représente en moyenne 40 % au sein du total des ventes et prestations⁷⁰ (30 % proviennent des publications, 14% de l'horeca, 7 % des organisations d'évènements et de location de site et enfin 7% d'autres ventes & prestations).
- en moyenne, un musée ayant une comptabilité de type « pouvoirs publics » devrait donc comptabiliser 2,32 € * 17.502 visiteurs, soit 40.604 € d'entrées. Ces entrées ne représentant qu'en moyenne 40 % des ventes et prestations totales, on peut estimer que ces dernières devraient s'élever à 101.000 EUR. Il apparaît donc que les données financières sont incohérentes par rapport aux autres données fournies.

Remarque :

Ce recoupement s'avère vraisemblable lorsqu'on effectue le même calcul pour les musées ayant une comptabilité de type ASBL.

- à l'absence de recettes dans 4 musées, alors qu'ils accueillent du public et affichent un prix d'entrée.

Ces quatre musées représentent 1.900.000 € de dépenses en 2003, soit 59% de dépenses de l'ensemble des 13 musées ayant répondu.

Si on retire ces 4 musées, nous obtenons des dépenses moyennes 2003, ordinaires et extraordinaires, de 144.042 €. Le résultat moyen 2003 pour les 9 musées restants est de - 128.069 €, ce qui est toujours largement déficitaire.

- aux subsides reçus

Il n'a pas été possible de réconcilier les chiffres 2003 obtenus à la question 11.3 concernant les subsides reçus par ces 13 musées (1.212.406 €) avec les montants de recettes de transfert (176.925 €).

Même si la différence tient principalement à un musée ne fournissant pas de recette mais recevant 916.000 € de subside, il reste une différence significative pour les autres musées : en moyenne 24.700 € de subsides reçus et 14.744 € de recettes de transfert.

Nous poursuivons ci-après l'analyse : il convient toutefois d'interpréter avec une extrême prudence les résultats qui suivent.

Le résultat médian en 2002 est de - 99.124 € et de - 149.306 € en 2003, ce qui représente des résultats moins négatifs que la moyenne. En comparant la moyenne avec la médiane, on peut conclure que certains musées ont des résultats très négatifs et que ceux-ci tirent la moyenne vers le bas (ce qui s'explique partiellement par les musées n'ayant pas fourni de recette).

⁷⁰ Ces chiffres sont extraits des réponses apportées par les musées à la question sur la répartition des ventes et prestations en 2003.

On constate que les résultats maximum et minimum sont fort éloignés l'un de l'autre :

	En 2002	En 2003
Maximum	5.168 €	5.743 €
Minimum	-739.000 €	-916.000 €

Seulement **2 musées** ont un **résultat positif en 2002** et il n'en reste plus qu'un en 2003.

On constate que les dépenses extraordinaires ne représentent qu'une faible partie (moins de 15%) des dépenses totales. Les recettes extraordinaires sont insignifiantes, ce qui signifie notamment une absence de dettes contractées ou de subsides reçus pour financer les investissements.

Si on analyse la répartition des *dépenses ordinaires* moyennes, on constate qu'en 2003, 55% des dépenses ordinaires sont relatives au fonctionnement. 42% proviennent des frais de personnel, les autres dépenses étant très faibles en proportion. Il convient de noter qu'en 2002, les frais de personnel étaient plus importants que ceux relatifs au fonctionnement.

En moyenne, les *recettes ordinaires* proviennent essentiellement des recettes de transfert (environ 80%) et les prestations concernent plus ou moins 20% des recettes ordinaires totales.

Répartition des dépenses & recettes ordinaires au niveau global	En 2002	En 2003
Personnel	51,71%	42,06%
Fonctionnement	45,46%	55,56%
Transferts	0,83%	0,74%
Charges financières (intérêts)	0,94%	0,73%
Dettes de remboursement	1,06%	0,91%
Dépenses ordinaires totales	100,00%	100,00%
Prestations	23,11%	15,39%
Transfert	76,89%	84,61%
Dettes	0%	0%
Recettes ordinaires totales	100,00%	100,00%

Si on calcule la répartition des différents types de dépenses & recettes **au niveau de chaque musée** et que l'on prend une moyenne de ces résultats, on constate que, parmi les *dépenses ordinaires* totales, les frais de personnel représentent entre 46 et 51 %. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent entre 44 et 49 % des dépenses ordinaires totales, 4 % seulement étant des dépenses de transfert. 1 % restant concerne les charges financières et les dettes de remboursement.

Parmi le total des *recettes ordinaires*, entre 56 et 62 % proviennent de transferts, le reste provenant de prestations.

Voici les résultats détaillés :

Profil moyen des dépenses & recettes ordinaires par musée	En 2002	En 2003
Personnel	51,27%	46,33%
Fonctionnement	44,22%	48,99%
Transferts	3,52%	3,78%
Charges financières (intérêts)	0,47%	0,41%
Dettes de remboursement	0,52%	0,50%
Dépenses ordinaires totales	100,00%	100,00%
Prestations	38,50%	44,50%
Transfert	61,50%	55,50%
Dettes		
Recettes ordinaires totales	100,00%	100,00%

On constate donc que quelques musées importants tirent à la hausse le pourcentage des transferts dans le total des recettes ordinaires.

A l'inverse, les dépenses de fonctionnement au niveau de chaque musée sont légèrement moins importantes que leur part au niveau global : ceci est notamment dû à un musée de taille élevée n'ayant complété que les dépenses en fonctionnement.

11.2.2. Les recettes, dépenses et le bilan des musées ayant une comptabilité de type « ASBL »
(57 musées)

DEPENSES & RECETTES

Dépenses & recettes moyennes (Euro)	En 2002	En 2003
Dépenses	174.599	186.929
Recettes	182.289	185.753
Résultat Moyen	7.690	-1.176
Résultat moyen / recettes moyennes	4,22%	- 0,63%

On constate qu' **au niveau global**, les musées ont un résultat positif en 2002 et légèrement négatif en 2003.

Ces chiffres sont fortement influencés par les résultats des plus grands musées. En effet, si on donne un poids équivalent à chaque musée et qu'on dresse un profil moyen, on constate que le résultat **au niveau d'un musée** représente en moyenne 0,03 % de ses recettes en 2002 et 0,06 % en 2003, soit un quasi équilibre financier.

Il y a donc **des musées avec des budgets importants** qui influencent **les résultats** au niveau global. Il faudra toujours garder cette notion en mémoire lors de l'interprétation des résultats suivants.

La médiane du résultat est de 551 € en 2002 et de 179 € en 2003. On constate que les résultats maximum et minimum sont fort écartés l'un de l'autre :

	En 2002	En 2003
Maximum	275.265 €	159.222 €
Minimum	-291.637 €	-233.392 €

35 sur 57 musées ont un **résultat positif en 2002** contre 32 musées en 2003.

Lorsqu'on analyse plus en profondeur la répartition des **dépenses**, on obtient au niveau global :

Dépenses moyennes au niveau global	En 2002	%	En 2003	%
Frais de personnel	79.695 €	45,64%	88.554 €	47,37%
Marchandises, services et biens divers	85.407 €	48,92%	89.911 €	48,10%
Charges financières (intérêts)	519 €	0,30%	450 €	0,24%
Remboursement de dettes	2.629 €	1,51%	1.862 €	1,00%
Autres	6.349 €	3,64%	6.152 €	3,29%
Dépenses totales	174.599 €	100,00%	186.929 €	100,00%

Au **niveau global**, les marchandises, services et bien divers représentent le poste de dépenses le plus important avec 48% des dépenses totales. Viennent ensuite les frais de personnel avec environ 47 % et enfin quelques coûts plus faibles : les autres dépenses, remboursements de dettes et charges financières.

Si on donne un poids équivalent à **chaque musée** et que l'on calcule le ratio entre ses différents types de dépenses et ses dépenses totales, on constate que les musées les plus importants ont des frais de personnel proportionnellement plus élevés que les petits musées. Il en découle que le pourcentage moyen des frais de personnel d'un musée (profil moyen) par rapport à ses dépenses totales est d'environ 37 %. Les marchandises, services et bien divers grimpent quant à eux à 58 % :

Profil moyen des dépenses par musée	En 2002	En 2003
Frais de personnel	34,68%	37,69%
Marchandises, services et biens divers	59,46%	57,54%
Charges financières (intérêts)	0,32%	0,22%
Remboursement de dettes	2,09%	0,81%
Autres	3,46%	3,73%
Dépenses totales	100%	100%

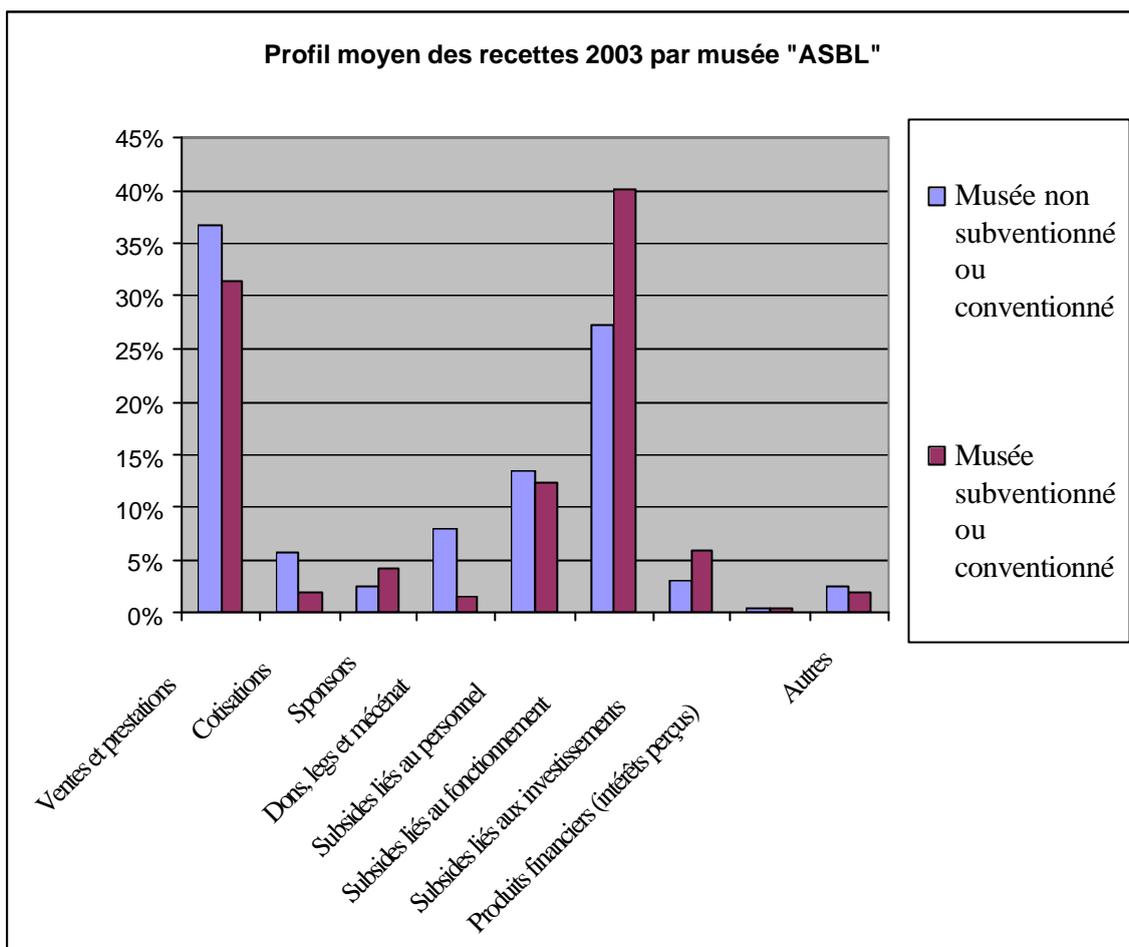
En ce qui concerne les recettes, on constate qu'en moyenne au niveau global, les subsides liés au fonctionnement représentent environ 45 % des recettes totales des ASBL alors que les ventes et prestations ne représentent que 35 % de l'ensemble des recettes. Les subsides liés au personnel avoisinent les 10 %.

Recettes moyennes au niveau global	En 2002	%	En 2003	%
Ventes et prestations	62.927,71 €	34,52%	64.211 €	34,57%
Cotisations	1.364 €	0,75%	1.382 €	0,74%
Sponsors	3.478 €	1,91%	2.072 €	1,12%
Dons, legs et mécénat	2.888 €	1,58%	5.316 €	2,86%
Subsides liés au personnel	16.497 €	9,05%	19.645 €	10,58%
Subsides liés au fonctionnement	78.463 €	43,04%	84.782 €	45,64%
Subsides liés aux investissements	11.468 €	6,29%	4.820 €	2,59%
Produits financiers (intérêts perçus)	1.107 €	0,61%	1.416 €	0,76%
Autres	4.095 €	2,25%	2.109 €	1,14%
Recettes totales	182.289 €	100,00%	185.753 €	100,00%

A nouveau, si on analyse cette répartition au niveau du profil moyen d'un musée, on constate une part beaucoup moins importante (27% contre 45%) des subsides de fonctionnement et une proportion plus élevée des cotisations, dons, legs et mécénat. Cela signifie que, proportionnellement, les musées de taille importante tirent plus leurs recettes des subsides de fonctionnement et que les plus petits musées perçoivent plus que les autres des cotisations, dons, legs et mécénat.

Profil moyen des recettes par musée	En 2002	Musée subventionné ou conventionné en 2003	Musée non subventionné ou conventionné en 2003
Ventes et prestations	37,30%	36,79%	31,41%
Cotisations	6,50%	5,83%	1,95%
Sponsors	3,58%	2,61%	4,29%
Dons, legs et mécénat	6,14%	7,89%	1,52%
Subsides liés au personnel	12,14%	13,37%	12,30%
Subsides liés au fonctionnement	25,60%	27,27%	40,05%
Subsides liés aux investissements	4,78%	3,09%	5,98%
Produits financiers (intérêts perçus)	0,69%	0,49%	0,47%
Autres	3,27%	2,66%	2,03%
Recettes totales	100,00%	100,00%	100,00%

Par ailleurs, ainsi que le montre le graphique ci-après, les musées (tenant une comptabilité de type ASBL) conventionnés ou subventionnés ont dans leurs recettes, une part beaucoup plus élevée de subsides de fonctionnement que les autres musées.



BILAN

12 musées ont rempli des données concernant leur bilan via la structure du **Plan Comptable Minimum Normalisé**. Ceux-ci ont un total bilantaire assez élevé, environ 670.000 €, et leurs dépenses & recettes sont 2 à 3 fois plus élevées que celles des musées ayant une comptabilité de type « ASBL » ou « Pouvoirs Publics ».

Ces musées ne sont donc pas représentatifs du secteur muséal dans son ensemble et il n'est donc pas pertinent de tirer des conclusions à partir de ces musées. Nous avons néanmoins analysé quelques données :

Total bilantaire moyen et recettes/dépenses moyennes (Euro)	En 2002	En 2003
Actif / Passif	684.450	654.838
Dépenses	518.593	562.882
Recettes	541.092	516.739

En ce qui concerne le total de l'actif/passif, la médiane se situe à 486.744 € pour 2002 et à 563.402 € pour 2003. Voici les résultats les plus extrêmes de la distribution :

(Euro)	En 2002	En 2003
Maximum	1.590.358	1.508.370
Minimum	165.697	100.830

L'actif est réparti de manière quasi uniforme entre les actifs immobilisés et circulants :

Structure de l'actif	En 2002	En 2003
Actifs immobilisés ⁷¹	50%	46%
Actifs circulants ⁷²	50%	54%
TOTAL	100%	100%

En ce qui concerne le passif, on remarque que le taux d'endettement est assez faible et s'élève à moins de 25% :

Structure du Passif	En 2002	En 2003
Taux d'endettement ⁷³	23%	24%

En ce qui concerne la liquidité, les musées obtiennent un ratio tout à fait satisfaisant :

Ratios de liquidité	En 2002	En 2003
Au sens large ⁷⁴	7,71	6,96
Au sens strict ⁷⁵	9,39	6,79

Enfin, la trésorerie des musées est largement positive :

Trésorerie (Euro)	En 2002	En 2003
Trésorerie ⁷⁶	154.946	158.392

⁷¹ Frais d'établissement, immobilisations corporelles & incorporelles et créances long terme

⁷² Stocks, créances court terme, valeurs disponibles et comptes de régularisation

⁷³ Dettes LT & CT / Total Passif

⁷⁴ Stocks + placements de trésorerie + valeurs disponibles + comptes de régularisation / dettes CT + comptes de régularisation

⁷⁵ Placements de trésorerie + valeurs disponibles / dettes CT

⁷⁶ Placements de trésorerie + valeurs disponibles - dettes financières CT

INVESTISSEMENTS ET AMORTISSEMENTS

Peu de musées ont complété les données liées aux investissements et amortissements. Souvent, selon les musées, ces données sont difficiles à évaluer.

Il est très difficile d'obtenir une situation fiable sur les investissements et amortissements des musées. Vu le faible nombre de réponses obtenues ainsi que les différentes notions d'investissement prises en compte par la comptabilité des musées, il ne nous a pas semblé pertinent d'analyser ces éléments.

11.2.3. Le type de comptabilité dont les asbl disposent

TYPE DE COMPTABILITE DONT LES ASBL DISPOSENT	Nbre de musées en 2003	Nbre de musées en 2005	Evolution en nombre	% en 2005
Comptabilité selon le PCMN	23	37	14	39,36%
Comptabilité selon la loi du 2/5/02 et AR 26/6/03 (avec schéma minimum de l'état des recettes et dépenses et l'état du patrimoine)	16	30	14	31,91%
Liste simple des dépenses et des recettes	55	27	-28	28,72%
TOTAL	94	94		

Remarquons tout d'abord que 96 musées n'ont pas répondu à cette question.

On constate que 55 musées structurés en ASBL, soit 59%, déclarent disposer pour 2003 d'une comptabilité sous forme de simple liste des dépenses et des recettes.

30 musées sur 94 répondants à cette question, soit environ 32 %, affirment qu'ils disposeront en 2005 d'une comptabilité selon la loi du 2/5/02 et AR 26/6/03 (avec schéma minimum de l'état des recettes et dépenses et l'état du patrimoine). Cela équivaut donc à un doublement du nombre de musées appliquant la nouvelle loi sur la comptabilité des ASBL par rapport à la situation en 2003.

Il est intéressant de noter que 28 musées déclarent qu'ils n'établiront plus en 2005 leur comptabilité sous forme de liste simple des dépenses et des recettes. La moitié de ceux-ci passeront vers une comptabilité selon le PCMN et exactement le même nombre établira une comptabilité selon la loi du 2/5/02 et AR 26/6/03. On peut toutefois se poser la question de savoir si certains musées n'ont pas confondu le PCMN avec la nouvelle loi sur la comptabilité des ASBL.

11.3 LA TENUE DE LA COMPTABILITE

GESTION DE LA COMPTABILITE PAR LE MUSEE	Nombre de musées	%
Gèrent eux-mêmes leur comptabilité	94	50,5%
Font appel à un comptable privé pour gérer leur comptabilité	31	16,7%
Font appel à un agent de la fonction publique pour gérer leur comptabilité	17	9,1%
Non réponse	44	23,7%
TOTAL	186	100%

Plus de la moitié des musées gèrent leur comptabilité eux-mêmes, 16,7 % font appel à un comptable privé et 9,1 % font appel à un agent de la fonction publique. Un quart des musées qui ont renvoyé leur questionnaire n'a pas répondu à cette question.

Il existe une corrélation entre le mode de gestion de la comptabilité par le musée et le type de comptabilité établie. En effet, les musées dont la comptabilité est tenue par un agent de la fonction publique sont essentiellement des musées provinciaux et communaux. Par ailleurs, les musées établissant une liste simple des dépenses et recettes gèrent plutôt eux-mêmes leur comptabilité et les musées utilisant le PCMN font plutôt appel à un comptable privé.

11.4 LES SUBSIDES REÇUS DES POUVOIRS PUBLICS

Environ 70 % des musées qui ont renvoyé le questionnaire ont répondu à cette question : 130 en 2002 et 132 en 2003.

Parmi ces musées, seuls 88, soit 68%, en 2002 et 86, soit 66%, en 2003 ont déclaré avoir reçu des subsides.

Lors de l'analyse des données, nous avons remarqué que les montants communiqués en subsides par les musées peuvent être soit la partie amortie du subside qui est comptabilisée en recette, soit la totalité du subside. Il convient donc d'interpréter les résultats avec une certaine prudence.

Le montant total des subsides octroyés, tous organismes confondus, représente 8.673.889 € en 2002 et 8.577.976 € en 2003, soit en moyenne 66.000 € par musée.

Parmi les musées qui ont effectivement reçu des subsides, la moyenne est de 98.567 € en 2002 et 99.744 € en 2003.

Ces résultats sont à nuancer par l'étude des quartiles dont voici le détail :

Subsides reçus par musée (Euro)	En 2002	En 2003
Montant moyen	66.722	65.481
Minimum	0	0
Quartile 1	0	0
Médiane	1.681	1.795
Quartile 3	45.072	36.041
Maximum	1.453.942	1.394.399

Presque 50 % des musées ne reçoivent pas ou reçoivent très peu de subsides (maximum 1.800 €). 75% des musées reçoivent moins de 45.000 € en 2002 et moins de 36.000 € en 2003. Les **25 %** restant **bénéficiaire** de la **grande partie des subsides octroyés** soit un montant total de 8.127.952 € en 2002 (soit 94 % du total alloué) et de 8.145.485 € en 2003 (soit **95 % du total alloué**).

Si on analyse l'origine des subsides reçus sur une année au niveau global, on constate que la Communauté Française est à l'origine de presque la moitié des subsides alloués. La Région Wallonne et Région de Bruxelles Capitale /COCOF subsidient 18 % du total alors que les communes et provinces subsidient respectivement 8 et 15 %.

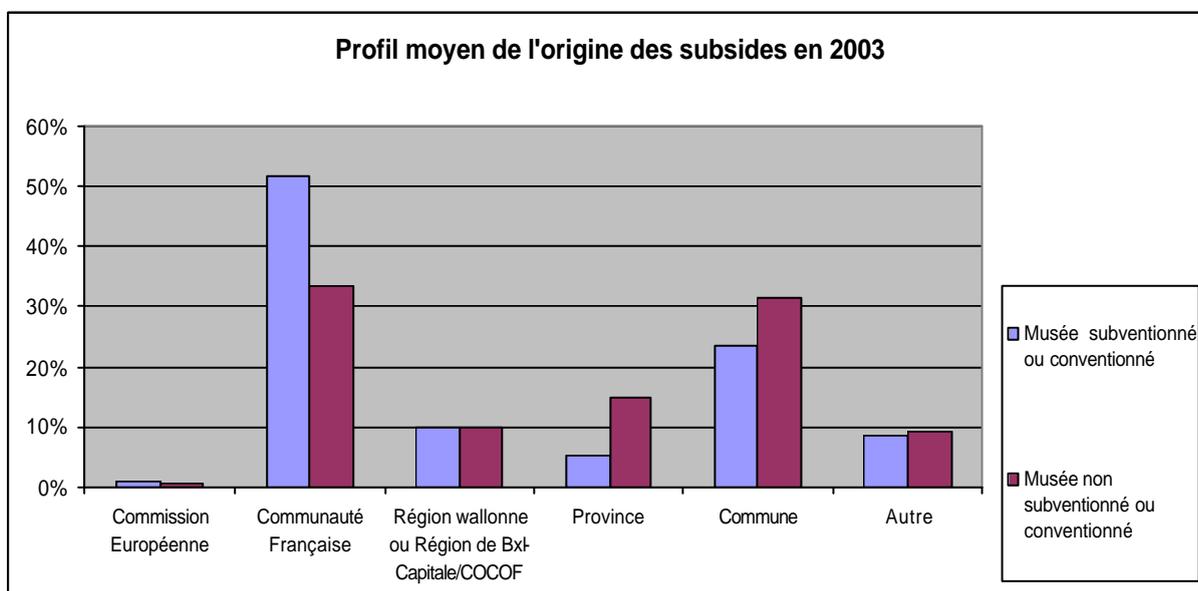
Répartition globale des subsides reçus	En 2002	En 2003
Commission Européenne	1,68%	0,62%
Communauté Française	45,07%	49,92%
Région wallonne ou Région de Bruxelles - Capitale/COCOF	19,42%	18,08%
Province	10,75%	8,39%
Commune	12,84%	14,58%
Autres organismes	10,25%	8,40%
TOTAL	100,00%	100,00%

Lorsqu'on analyse l'origine des subsides **par musée** (profil moyen), on constate qu'en moyenne 33 % du total des subsides proviennent de la Communauté Française, environ 30 % des communes, 10 % de la Région Wallonne ou Bruxelles-Capitale/COCOF. A noter que 10 % des subsides proviennent d'autres organismes que ceux proposés.

Profil moyen de l'origine des subsides	En 2002	Musée subventionné ou conventionné en 2003	Musée non subventionné ou conventionné en 2003
Commission Européenne	1,33%	1,01%	0,52%
Communauté Française	48,56%	51,80%	33,44%
Région wallonne ou Région de Bxl-Capitale/COCOF	10,76%	9,96%	10,23%
Province	7,16%	5,16%	14,89%
Commune	22,05%	23,54%	31,59%
Autre	10,15%	8,54%	9,33%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%

Cela signifie que la Communauté Française ainsi que la Région Wallonne et Bruxelles Capitale / COCOF subsidient proportionnellement de manière plus importante un nombre restreint de grands musées. Par contre, les provinces et communes subsidient de manière plus faible un plus grand nombre de musées.

Le graphique ciaprès montre la différence dans l'origine des subsides entre les musées conventionnés (ou subventionnés) avec (par) la Communauté française et l'ensemble des musées.



On constate ainsi que les musées conventionnés ou subventionnés reçoivent de la Communauté française plus de la moitié de leur subside. En contrepartie, ces musées reçoivent proportionnellement moins de subsides provinciaux ou communaux.

Il est important de signaler que les chiffres ci-dessus ne prennent pas en compte le personnel qui est éventuellement mis à disposition d'un musée. Ce type de personnel représente conceptuellement une forme de subside mais celui-ci n'est pas comptabilisé comme un subside proprement dit. Rappelons que plus de 2/3 du personnel mis à disposition des musées provient des communes (14 % d'autres ASBL et 7 % de la Communauté Française).

Parmi les autres organismes subsidiaires, on retrouve la Loterie Nationale, l'AWIPH, le FOREM/ ORBEM, la Fondation Roi Baudouin, les universités, Euregio.

11.5 LA VENTILATION DES VENTES ET PRESTATIONS

Parmi les questionnaires reçus, seuls 36 % en 2002 et 37 % en 2003 ont répondu à cette question.

Lorsqu'on analyse la ventilation des ventes et prestations par musée en 2003, on constate qu'environ 50 % sont des entrées, 18 % des publications et 11 % sont issus de la boutique. Le reste se partage quasi équitablement entre les organisations d'événements, l'Horeca et les autres ventes & prestations.

VENTILATION MOYENNE DES VENTES & PRESTATIONS PAR MUSEE	En 2002	En 2003
Entrées	52%	50%
Publications (vendues à l'intérieur et/ou à l'extérieur du musée)	16%	18%
Horeca	7%	6%
Boutique (hors publications)	11%	11%
Organisation d'évènements et location de site	7%	7%
Autre	7%	8%
TOTAL	100%	100%

Parmi les musées qui ont d'autres types de ventes et prestations que celles proposées, voici ce qui revient le plus souvent :

- Vente de matériel d'exposition
- Consultance et services prestés
- Stages & conférences
- Animations pour écoles
- ...

11.6 LES FRAIS ET/OU MOYENS MATERIELS PRIS EN CHARGE PAR DES TIERS

137 musées sur 186 (soit 73,66 %) ont déclaré que certains frais et/ou moyens matériels sont pris en charge par des tiers.

Parmi ces frais pris en charge, on retrouve le plus souvent les frais généraux comme l'électricité, l'eau et le gaz/mazout. Viennent ensuite le téléphone, les assurances, les frais postaux et le loyer.

Des frais se rapportant à l'activité propre des musées sont aussi pris en charge par des tiers : le matériel pour travaux divers, les supports de communication et publicité, les frais liés à la conservation/valorisation des collections et liés à l'édition de publications.

Enfin, des frais liés aux investissements sont également supportés par des tiers : mobilier, matériel informatique,...

Il est utile de rappeler que le personnel mis à disposition d'un musée n'est pas repris dans ce tableau mais que les frais liés à ce personnel représentent en quelque sorte des frais pris en charge par des tiers.

Notons que la majorité de ces musées ont plusieurs types de frais pris en charge par des tiers.

Type de frais pris en charge	Nombre de musées en 2003	% par rapport à ceux qui ont des frais pris en charge par des tiers (c-à-d 137 musées)
Electricité	64	46,72%
Eau	58	42,34%
Gaz/Mazout	51	37,23%
Téléphonie	42	30,66%
Assurances	40	29,20%
Frais postaux	34	24,82%
Achat de matériel pour travaux divers	33	24,09%
Supports de communication et publicité	31	22,63%
Loyer	30	21,90%
Frais liés à la conservation/valorisation des collections	27	19,71%
Frais liés à l'édition de publications	27	19,71%
Mobilier	25	18,25%
Matériel Informatique	21	15,33%
Charges locatives	16	11,68%
Frais liés aux consommables	13	9,49%
Autres	10	7,30%
Matériel Roulant (voitures,...)	3	2,19%

Il n'a pas été possible d'évaluer les montants que représentent ces frais pris en charge par des tiers. Très souvent, les musées ont été incapables de préciser la valeur de ces avantages en nature.

Néanmoins, il y a un peu plus d'informations disponibles quant aux organismes qui prennent en charge les frais et/ou moyens matériels. Ce sont le plus souvent les communes qui prennent en charge les frais et/ou moyens matériels.

Les provinces ainsi que les universités sont aussi parfois citées.

Enfin, plusieurs musées ont indiqué que des ASBL prenaient en charge leurs achats de matériels et certains autres types de frais.

12 VOTRE PROJET MUSEAL

12.1 FORMALISATION DU PROJET MUSEAL

A. *En termes de contenu*

154 musées (soit 83%) ont répondu à la demande de définition de leur projet muséal.

Ces 154 réponses se répartissent comme suit :

- 111 réponses sont exploitables (72,1 %)
- 27 musées décrivent leurs projets futurs (17,5 %)
- 16 musées présentent un contenu non analysable, une reprise du nom de leur musée ou une description de leurs collections (10,4 %)

Cette répartition montre que **la notion de projet muséal n'est pas claire pour un nombre significatif de musées.**

L'analyse des 111 réponses exploitables fait apparaître l'évocation des contenus suivants (plusieurs items possibles) :

- *par rapport aux missions définies par l'ICOM :*

Mission	Nombre de réponses	Pourcentages
Acquisition	11	10 %
Conservation/Préservation	47	42 %
Diffusion/Valorisation	71	64 %
Etude	26	23 %

Cette occurrence est cohérente avec la répartition des degrés de priorité accordés à chaque mission par les musées.

- *par rapport à d'autres contenus :*

Certaines thématiques sont évoquées de manière assez significative.

- **composante locale ou régionale** : 29% des musées
Exemples : promouvoir un patrimoine local, faire mieux connaître le passé d'une ville, être un acteur du développement régional...

Notons que parmi ces musées, 62,5% n'avaient pas choisi la thématique régionale comme catégorie principale ou secondaire.

- **composante pédagogique** : 22% des musées
Exemples : inscrire les actions pédagogiques dans son projet muséal, apprendre à apprendre, inciter à s'interroger, diffuser des supports pédagogiques...
- **composante sociale et/ou réseau** : 14% des musées
Exemples : lieu de rencontres, lieu de vie, synergies....

B. En termes de formalisation écrite

FORMALISATION ECRITE	NBRE	%
Non	76	40,9%
Oui	78	41,9%
Non réponse	32	17,2%
TOTAL	186	100%

La question relative à la formalisation écrite du projet muséal partage le secteur en deux pôles : 78 musées formalisent par écrit leur projet muséal tandis que 76 musées déclarent ne pas avoir de formalisation écrite.

Sur base des croisements effectués (cf annexe 10), il semblerait que le statut juridique ainsi que l'année d'ouverture au public n'aient pas d'influence sur le fait de formaliser ou pas par écrit le projet muséal.

Par contre, on constate que 47% des musées non subventionnés n'ont pas de formalisation écrite de leur projet muséal contre 29% pour les musées subventionnés⁷⁷.

Enfin, on constate que la taille des musées qui formalisent leur projet muséal par écrit est plus importante que celle des musées n'ayant pas de formalisation écrite (5,24 ETP en moyenne contre 3,07)⁷⁸.

12.2 LE MUSEE ET SON ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

68,8% (128 musées) des musées donnent au moins un élément de réponse exploitable à cette question.

A. Les opportunités

Les principales opportunités évoquées par ces musées sont :

- **le réseau (local, régional ou plus vaste) et/ou les synergies avec d'autres acteurs** : 31% des musées
- **la qualité de l'environnement proximal** :
 - **être situé dans une région ou une ville attractive** (en terme culturel et/ou touristique) : 21% des musées
 - **être situé dans un environnement attrayant** (verdure, alentours très bien aménagés, ...) : 19% des musées
 - **bénéficier d'une localisation favorable** (centre ville, accessibilité....) : 17% des musées
- **le soutien socio-politique local** : 11% des musées
- **la qualité des collections** : 11% des musées

⁷⁷ La dépendance est statistiquement significative (1-p = 98,95%).

⁷⁸ La dépendance est statistiquement significative (1-p = 98,57%).

B. Les difficultés

Les principales difficultés évoquées dans les 128 musées exploitables sont :

- **le manque de ressources financières** : 30% des musées
- **le défaut de visibilité** : 23% des musées
Dans cette catégorie, on retrouve, à la fois, des problématiques liées à l'image, la promotion, la publicité mais aussi le défaut de signalisation.
- **la localisation inadéquate** : 20% des musées
Exemples : musée excentré, difficilement accessible via transports en commun, problème de parking...)
- **le bâtiment, les infrastructures** : 17% des musées
- **les problèmes de personnel** (souvent liés aux difficultés financières mais parfois aussi difficulté à trouver du personnel qualifié) : 15% des musées
- **les rapports avec les autorités et administrations diverses** (désintérêt, lenteurs....) : 15% des musées

QUATRIEME PARTIE : SYNTHESE ET MISE EN PERSPECTIVE

L'objectif de cette dernière partie est de mettre le portrait socio-économique réalisé en Communauté française dans une perspective internationale.

Pour ce faire, nous allons comparer les résultats obtenus dans la présente étude avec deux autres portraits que sont :

- celui réalisé auprès des institutions muséales du Québec en 1998;
- celui réalisé à l'échelle nationale aux Etats-Unis en 1989.

Pour rappel, nous avons, dans la première partie de la présente étude, proposé un tableau récapitulatif qui permet, pour chacune des questions abordées dans l'enquête menée auprès des musées situées en Communauté française, de voir celles qui figurent dans les études québécoise et américaine⁷⁹ et également de voir quelles sont les unités de mesure utilisées.

Nous proposons ici de reprendre, pour chacune des thématiques abordées dans le portrait socio-économique réalisé en Communauté française, les résultats obtenus dans les deux autres études et de voir dans quelle mesure ceux-ci peuvent être comparés à ceux qui ont été présentés dans le portrait réalisé en Communauté française.

Pour rappel, l'étude menée au Québec portait sur 476 institutions dont 361 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 75,8%.

L'étude menée aux Etats-Unis a, quant à elle, été menée auprès d'un échantillon de 2.167 institutions pour une population de départ qui concernait 13.886 institutions. 9 mois après l'envoi des questionnaires, le taux de réponse était de 79,2%⁸⁰.

⁷⁹ L'étude européenne dont il est question dans ce tableau n'a pas encore abouti à la production des résultats; la mise en perspective du portrait socio-économique réalisé en Communauté française n'inclura donc pas cette étude.

⁸⁰ Ce taux était de 36,4% cinq mois après l'envoi des questionnaires.

1 IDENTIFICATION

Le portrait socio-économique réalisé en Communauté française met en évidence les éléments suivants :

- plus de la moitié des musées se sont ouverts à partir de 1979;
- c'est dans les provinces du Hainaut et de Liège que se situent la majorité des musées;
- les musées sont répartis dans les 21 arrondissements que couvre la Communauté française;
- une forte proportion de musées se situent dans les communes centrales des principales agglomérations;
- l'implantation des musées est plus influencée par le degré d'urbanisation fonctionnelle que morphologique;

La présente étude a montré qu'il existe, en Communauté française, 1 musée pour 12000 habitants⁸¹. Si on compare ceci avec les données québécoises et américaines, on constate qu'il existe en Communauté française un plus grand nombre de musées par habitant. En effet, l'étude montre qu'il y a au Québec, un musée pour 15.221 habitants⁸² tandis qu'aux Etats-Unis, on obtient un musée pour 17.921 habitants⁸³.

Bien que les années durant lesquelles les 3 enquêtes ont été menées sont assez différentes et jouent un rôle non négligeable sur la répartition des musées sur base de leur année d'ouverture, il semble néanmoins au vu du tableau ci-dessous, que les musées répondants en Communauté française ont un profil plus proche des musées québécois que des musées américains, 60% de ces derniers datant d'avant 1970.

ANNEE D'OUVERTURE	% des musées en Communauté française	% des musées au Québec	% des musées aux Etats-Unis
Avant 1950	14,0%	7,1%	24,6%
De 1950 à 1969	9,1%	11,3%	35,2%
De 1970 à 1979	12,4%	18,6%	29,3%
De 1980 à 1989	23,7%	32,0%	10,9%
1990 et plus	29,0%	31,0%	
Non réponse	11,8%		
TOTAL	100%	100%	100%

⁸¹ Ce chiffre est basé sur les 363 musées qui constituent l'univers muséal au départ de l'enquête.

⁸² Ce chiffre est obtenu sur base du recensement de la population réalisé en 2001; celui-ci indique une population total au Québec de 7.237.479.

⁸³ Ce chiffre est obtenu sur base des données de population en 1990 qui indiquent une population de 248.791.000 personnes.

2 LES MISSIONS ET LA STRUCTURE

2.1 LES MISSIONS DE L'ICOM

Bien que les quatre missions définies par l'ICOM sont présentes dans la majorité des musées situés en Communauté française, elles ne bénéficient pas du même degré de priorité.

Ainsi, c'est la mission de diffusion/valorisation qui obtient le degré de priorité le plus élevé (3,28/4) tandis que la mission d'acquisition obtient celui le plus faible (1,99/4).

On retiendra par ailleurs que la catégorie à laquelle s'identifient les musées joue un rôle dans le degré de priorité accordé à la mission d'acquisition et à la mission de conservation.

Cette question n'a pas été abordée dans les deux autres portraits.

2.2 CATEGORIE DE MUSEES

En Communauté française, trois catégories de musées occupent une place importante : les musées d'archéologie et d'histoire, les musées spécialisés et les musées d'art.

Les musées d'archéologie et d'histoire sont principalement situés dans le Hainaut et dans la Province de Liège tandis que les musées spécialisés se retrouvent pour la plupart dans l'arrondissement de Bruxelles-Capitale et dans la Province du Hainaut.

En ce qui concerne les musées d'art, ils sont assez bien répartis entre les différentes provinces (hormis le Brabant wallon et la province du Luxembourg).

Bien que cette question ait été abordée dans les trois enquêtes, elle n'est pas basée sur la même classification.

On constate néanmoins, sur base des tableaux ci-dessous que l'art occupe également une place importante auprès des musées québécois et américains.

En ce qui concerne plus particulièrement l'histoire, on constate que cette thématique est plus fréquemment rencontrée au Québec et aux Etats-Unis qu'en Communauté française.

Enfin, on relèvera également la part importante des sites historiques dans l'environnement muséal américain⁸⁴.

⁸⁴ Remarquons que les monuments et sites ne font pas partie des compétences de la Communauté française et ne faisaient donc pas partie, en tant que tels, de la population étudiée.

QUEBEC⁸⁵	%
Art	14,5%
Art contemporain	7,5%
Archéologie	1,5%
Histoire	55,8%
Sciences naturelles	11,4%
Sciences et Technologies	5,7%
Autre	3,6%
TOTAL	100%

ETATS-UNIS	%
Aquarium	0,3%
Jardin botanique	3,9%
Musée d'art	14,8%
Musée de la jeunesse	0,8%
Musée généraliste	8,6%
Site historique	25,5%
Musée d'histoire	29,4%
Histoire naturelle et anthropologique	3,1%
Centre de la nature	3,6%
Planetarium	0,5%
Sciences et Technologie	2,2%
Musée spécialisé	5,7%
Zoo	1,6%
TOTAL	100%

COMMUNAUTE FRANCAISE	%
Musée d'art	15,6%
Musée d'archéologie et d'histoire	21,0%
Musée de sciences et d'histoire naturelle	5,9%
Musée des sciences et des techniques	9,1%
Musée d'ethnographie et d'anthropologie	3,2%
Musée spécialisé	19,4%
Musée régional	8,1%
Musée général, généraliste	1,1%
Autre musée	4,8%
Monument et site	1,6%
Jardin zoologique et botanique, aquarium et réserve naturelle	1,1%
Non réponse	9,1%
TOTAL	100%

⁸⁵ Pour rendre une comparaison possible, nous avons plutôt repris ici les résultats relatifs à la thématique principale des musées plutôt que la catégorie de musée.

2.3 STATUT JURIDIQUE

Les statuts juridiques les plus fréquemment rencontrés dans les musées en Communauté française sont d'une part l'ASBL et d'autre part celui du musée communal.

Lorsque l'on compare les trois portraits, on constate qu'une forte proportion de musées ont un statut de musée privé. On notera, toutefois, le rôle important des communes dans le paysage muséal en Communauté française.

QUEBEC	%
Privé	78,7%
Municipal	11,2%
Province du Québec	2,1%
Etat du Canada	8,0%
TOTAL	100%

ETATS-UNIS	%
Public	41,4%
Privé	58,6%
TOTAL	100%

COMMUNAUTE FRANCAISE	Part des 186 musées ayant sélectionné ce statut
Musée de la Communauté française	1,6%
Musée de la Région Wallonne ou de la Région de Bruxelles-Capitale (COCOF)	1,1%
Musée provincial	2,7%
Musée communal	21,5%
ASBL émanant de pouvoirs publics	8,6%
ASBL	57%
Association de fait	2,7%
Autres	16,7%

2.4 CATEGORIES DE PERSONNES PRESENTES DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES MUSEES SE PRESENTANT SOUS LA FORME D'UNE ASBL (ASBL OU ASBL EMANANT DE POUVOIRS PUBLICS)

En Communauté française, les catégories de personnes les plus fréquemment présentes dans les Conseils d'administration des musées se présentant sous la forme d'une ASBL sont d'une part les personnes physiques à titre individuel et d'autre part, des représentants de la commune.

Cette question n'a pas été abordée dans les deux autres enquêtes.

2.5 AFFILIATION A DES ASSOCIATIONS

En Communauté française, la plupart des musées (72,6%) sont affiliés à une ou plusieurs associations; en moyenne ils sont membres de deux associations.

Parmi celles-ci, on retrouve tout d'abord MSW (62,2%) suivi de l'ICOM (34,8%) et de l'AFMB (27,4% au titre personnel et 16,3% au titre de l'institution) et enfin, de CBM (20,7%).

D'autres associations sont également citées par les musées répondants à notre enquête.

Celles-ci sont soit des associations à finalité muséale (Association des Musées du Hainaut par exemple) soit d'autres types d'associations (Attractions et Tourisme et Centres culturels notamment).

Au Québec, plus de la moitié des musées (56,2%) sont membres de la Société des Musées Québécois et près de la moitié (43,6%) sont membres d'autres associations dont notamment le Réseau canadien d'information sur le patrimoine ou encore Info-muse.

La question n'a pas été abordée dans l'étude américaine.

3 LE PUBLIC

3.1 L'ACCESSIBILITE DES MUSEES

Le portrait réalisé en Communauté française fait apparaître les éléments suivants :

- la moitié des musées ouvrent plus de 250 jours par an;
- 10,2% des musées déclarent n'être ouverts qu'à la demande;
- c'est principalement durant les mois d'hiver (de novembre à février) que certains musées sont inaccessibles, de manière partielle, voire totale;
- en moyenne, les musées ont été ouverts durant 1241,90 heures en 2002 et 1247,12 heures en 2003, soit environ 24 heures par semaine;
- la taille du musée joue un rôle sur le nombre d'heures d'ouverture; 2/3 des musées qui ouvrent plus de 1000 heures disposent au minimum de 2 ETP;
- les musées sont globalement satisfaits de leur période d'ouverture.

Si on compare ces résultats avec ceux obtenus au Québec et aux Etats-Unis, on peut en conclure, sur base des tableaux ci-dessous, que les musées bénéficient dans leur ensemble d'une bonne accessibilité.

Celle-ci se traduit, d'une part, par une majorité de musées ouverts toute l'année et, d'autre part, par un nombre de semaines et des horaires d'ouverture élevés.

On notera toutefois que les musées américains offrent à leur public une plus large accessibilité que ceux situés en Communauté française.

Celle-ci se marque au travers :

- d'une forte proportion de musées ouverts toute l'année;
- d'un nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire élevé (67,6% des musées américains ouvrent plus de 30 heures alors qu'en Communauté française, on obtient une ouverture moyenne de 24 heures);
- une très faible proportion de musées qui n'ouvrent qu'à la demande (0,5% contre 10,2% en Communauté française).

- Québec

Période d'activité	%
Ouverture à l'année	54,8%
Ouverture saisonnière	45,2%
TOTAL	100%

Nombre de semaines d'ouverture annuelle	%
Moins de 12 semaines	10,6%
De 12 à 23 semaines	25,2%
De 24 à 39 semaines	14,9%
40 semaines et plus	49,3%
TOTAL	100%

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	%
Moins de 20 heures	4,4%
De 20 à 30 heures	36,1%
De 40 à 69 heures	49,3%
70 heures et plus	10,2%
TOTAL	100%

- Etats-Unis

Nombre de semaines d'ouverture	%
Ouverture durant 52 semaines	60,7%
Ouverture entre 1 et 51 semaines	38,8%
Ouverture uniquement avec arrangement particulier	0,5%
TOTAL	100%

En cas d'ouverture de moins de 52 semaines, le nombre moyen de semaines d'ouverture est de 37,3.

Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire	%
Moins de 30 heures	32,4%
Entre 30 et 50 heures	43,3%
Plus de 50 heures	24,3%
TOTAL	100%

- Communauté française

	%
Une ouverture de moins de 100 jours par an	13,4%
Une ouverture entre 101 et 150 jours par an	10,8%
Une ouverture entre 151 et 250 jours par an	15,1%
Une ouverture de plus de 250 jours par an	49,5%
Une ouverture exclusivement à la demande	10,2%
Non réponse	1,1%
TOTAL	100%

3.2 LES VISITEURS ET LEUR PROFIL

3.2.1. En termes de fréquentation

- Québec

TOTAL VISITEURS	12.652.646
MOYENNE VISITEURS PAR MUSEE	26.806

- Etats-Unis

TAILLE DES MUSEES⁸⁶	MOYENNE DU NOMBRE DE VISITEURS	MEDIANE DU NOMBRE DE VISITEURS
Grands	447.308	233.162
Moyens	132.483	82.000
Petits	25.501	15.000
Ensemble des musées	69.181	50.000

Les musées situés en Communauté française ont accueilli en 2003 un total de 1.891.136 visiteurs, soit une moyenne de 11.190,15 visiteurs par musée.

Ce chiffre est 2,4 fois inférieur à celui obtenu pour les musées québécois et 6,18 fois inférieur à celui obtenu pour les musées américains.

L'analyse réalisée en Communauté française montre que le nombre de visiteurs est fortement influencé par le nombre d'heures d'ouverture.

L'évolution de la fréquentation des musées au cours des cinq dernières années est plutôt jugée stable, voire en croissance par la majorité des musées situés en Communauté française.

Comme le montre le tableau relatif aux Etats-Unis, la moyenne du nombre de visiteurs est fortement influencée par la taille du musée. Il en est de même en Communauté française.

En termes de méthode, les données relatives à la fréquentation aux Etats-Unis et en Communauté française ne sont pas basées sur une estimation mais bien sur une méthode permettant de fournir un chiffre précis (le comptage des tickets dans le cas des musées situés en Communauté française).

3.2.2. Le profil des visiteurs d'un musée

Le tableau ci-dessous montre clairement que la différence, en termes de visiteurs entre les musées québécois et ceux établis en Communauté française, provient des visiteurs individuels. Le nombre de visiteurs venant en groupes, scolaires ou autres, est légèrement

⁸⁶ La variable utilisée pour aborder la notion de taille est le montant du budget de fonctionnement (d'exploitation).

plus élevé en Communauté française qu'au Québec. Ces données ne figurent pas dans l'étude américaine.

TYPES DE VISITEURS	COMMUNAUTE FRANCAISE	QUEBEC
Individus	5.071 (45%)	22.271 (83%)
Groupes scolaires	3.064 (27%)	2.491 (9%)
Autres groupes	3.055 (27%)	2.044 (8%)
TOTAL	11.190 (100%)	26.806 (100%)

Il est plus délicat de comparer la provenance des visiteurs étant donné la taille différente de régions étudiées. Rappelons les chiffres obtenus en Communauté française :

- 54,71% en provenance de la Région wallonne,
- 17,96% en provenance de la Région bruxelloise,
- 14,46% en provenance de la Région flamande,
- 10,33% en provenance d'Europe,
- 1,70% en provenance hors Europe,

On peut conclure, sur base du tableau ci-dessous, que sur le plan de la provenance, les musées québécois et ceux situés en Communauté française reçoivent principalement des visiteurs locaux ou régionaux.

REPARTITION DE LA CLIENTELE SELON SA PROVENANCE	%
Locale	28,5%
Régionale	24,3%
Provinciale	33,9%
Hors Québec	13,3%
TOTAL	100%

Cette question n'est pas abordée dans l'étude américaine.

Enfin, la présente étude a essayé de catégoriser les visiteurs selon l'objet de leur visite :

- 35,86% de visite culturelle,
- 32,77% de visite scolaire,
- 31,45% de visite touristique.

3.2.3. Les catégories de public à cibler davantage

Les musées situés en Communauté française expriment, dans une forte proportion (plus de 80%) le souhait de toucher davantage certaines catégories de public et plus particulièrement les groupes scolaires (pour 46,8% des musées).

Parmi les motivations qui sous-tendent la volonté de toucher davantage certaines catégories de public, on peut citer :

- le souhait de toucher des catégories de public trop peu représentées actuellement;
- le souhait de toucher un public qui pourrait bénéficier des apports pédagogiques du musée.

Cette question n'est pas abordée dans les enquêtes québécoise et américaine.

3.2.4. Les enquêtes auprès du public visant à préciser le profil des visiteurs

Plus de 2/3 des musées situés en Communauté française ne réalisent pas d'enquêtes visant à déterminer le profil de leur public.

Cette proportion est équivalente dans les musées américains.

Cette question n'est pas abordée dans l'enquête réalisée au Québec.

4 LES ACTIVITES

4.1 TYPE D'EXPOSITION

- Québec

Type d'exposition	%
Permanente	74,8%
Temporaire	64,0%
Itinérante	24,6%

- Etats-Unis

TAILLE DES MUSEES	NOMBRE MOYEN D'EXPOSITIONS REALISEES EN 1988
Grands	7,6
Moyens	6,7
Petits	5,8
Ensemble des musées	6

La proportion des musées québécois qui réalisent des expositions temporaires est légèrement inférieure à celle des musées situés en Communauté française (64% contre 68,3%).

Comme le montre le tableau relatif aux Etats-Unis, les musées américains produisent en moyenne une exposition tous les deux mois; ce chiffre varie quelque peu en fonction de la taille du musée.

On retiendra par ailleurs des musées situés en Communauté française que bien que la moitié d'entre eux déclarent renouveler leur exposition permanente, seuls 1/3 ont renouvelé leurs expositions permanentes au cours des 5 dernières années.

4.2 LES PRETS

L'analyse des musées situés en Communauté française sous l'angle des objets reçus en prêt et des objets prêtés fait ressortir les informations suivantes :

- les musées qui ne reçoivent jamais ou rarement des pièces (63,4%) en prêt sont également ceux qui dans la majorité des cas ne prêtent jamais voire rarement;
- les musées qui reçoivent souvent, voire très souvent des objets (32,3%) en prêt sont en majorité ceux qui prêtent souvent, voire très souvent des objets;
- les objets reçus en prêt proviennent principalement des particuliers, et plus précisément des particuliers situés en Belgique;
- les objets prêtés le sont principalement à destination des autres musées et plus précisément vers ceux situés en Belgique, mais en dehors de l'arrondissement.

Aux Etats-Unis, les prêts sont également principalement destinés à d'autres musées (56% contre 62,66% en Communauté française).

La question ne figure pas dans le portrait des musées québécois.

4.3 ACTIVITES PROPOSEES

Nous rassemblons sous la notion d'activités proposées, tout ce qui a trait :

- aux activités pédagogiques,
- aux stages durant les vacances scolaires,
- aux visites guidées,
- aux autres activités (conférences, spectacles, ...).

Le portrait réalisé en Communauté française met en évidence les éléments suivants :

- la moitié des musées réalisent des activités pédagogiques; celles-ci ont lieu le plus généralement à la demande du public;
- la taille du musée joue un rôle important dans l'organisation d'activités pédagogiques; les musées qui en organisent disposent d'un nombre moyen de travailleurs en termes d'ETP trois fois plus élevé (5,79 contre 1,83) que les musées qui n'en organisent pas;
- fort peu de musées (16,7%) déclarent organiser des stages durant les vacances scolaires;
- ce sont surtout les musées d'art et les musées d'archéologie et d'histoire qui organisent des stages;
- la presque totalité des musées organisent des visites guidées (95,7%) celles-ci sont, pour la moitié des musées, comprises dans le prix d'entrée et nécessitent pour 95% des musées une réservation au préalable;
- les visites guidées sont surtout réalisées par des employés de l'institution (57,8%) et par des bénévoles (53,4%);
- les visites guidées sont réalisées en plusieurs langues et bénéficient principalement de deux types de support que sont les vidéos et les documents pédagogiques;
- en ce qui concerne les autres activités, celles-ci n'excèdent pas, pour la plupart des musées, 4 activités par an.

Si on compare ces résultats à ceux obtenus dans l'étude réalisée au Québec, on voit, sur base du tableau ci-dessous, que comme c'est le cas pour les musées situés en Communauté française, les musées québécois réalisent, pour plus de la moitié d'entre eux des ateliers et des programmes éducatifs⁸⁷.

La proportion de musées qui réalisent des visites guidées est quelque peu plus élevée en Communauté française qu'au Québec (95,7% contre 88,6%).

Enfin, on constate que les musées québécois réalisent également des activités culturelles; en proportion, ils ne sont pas plus nombreux que les musées situés en Communauté française.

L'étude américaine n'aborde cette question que sous l'angle du nombre de participants; nous ne l'avons donc pas traitée ici.

⁸⁷ On peut penser que ce type d'activités se rapporte à ce que nous avons appelé activités pédagogiques dans notre questionnaire.

- Québec

	PROPORTION DES INSTITUTIONS OFFRANT DES ANIMATIONS	%
ACTIVITES D'ANIMATION	Programme éducatif	61,1%
	Visite commentée	88,6%
	Atelier éducatif	52,5%
	Démonstration	46,5%
	Rencontre avec des artistes et autres	49,3%
	Autre (conférence, débat, ...)	16,7%
ACTIVITES CULTURELLES	Événement artistique	36,0%
	Spectacle ou concert	38,5%
	Performance, vidéo art	23,7%
	Autre (festival, journée thématique, vernissage, ...)	19,5%

4.4 PUBLICATIONS REALISEES⁸⁸

La moitié des musées situés en Communauté française déclarent ne pas avoir réalisé de publications au cours de la période observée.

Parmi les musées qui ont réalisé des publications, on trouve proportionnellement plus de musées d'art et de musées d'archéologie et d'histoire.

En ce qui concerne plus particulièrement les types de publications, on retrouve surtout des articles, des catalogues (ceux-ci sont principalement disponibles en française et/ou en néerlandais) et des ouvrages rédigés par les institutions elles-mêmes.

On retiendra également que la vente des publications réalisées par les musées a lieu principalement à la boutique du musée.

L'étude québécoise n'aborde pas la notion de publication sous l'angle du nombre mais s'intéresse plutôt à la proportion de musées qui réalisent des publications.

Si on compare cette proportion à celle des musées situés en Communauté française, on constate que cette proportion est plus élevée pour les musées situés en Communauté française (56,4%⁸⁹ contre 47,2%).

Proportion des institutions muséales québécoises qui produisent des publications	%
Publication (catalogue, programme, ...)	47,2%
Matériel pédagogique	41,9%
Publication électronique	6,1%

⁸⁸ Bien que la question figure dans le questionnaire américain, elle n'est pas reprise dans les tableaux de résultats publiés; nous ne sommes par conséquent pas en mesure de l'intégrer ici.

⁸⁹ Ce chiffre est obtenu sur base des 105 musées qui fournissent un nombre supérieur à zéro publication.

4.5 SERVICES ET FACILITE DE L'INSTITUTION⁹⁰

Les principaux services et facilités dont disposent les musées situés en Communauté française sont :

- un point de vente pour les publications;
- l'accès aux personnes à mobilité réduite;
- une boutique avec articles divers;
- une bibliothèque accessible au public.

Si l'on compare les musées situés en Communauté française par rapport aux musées québécois, on notera qu'ils disposent, dans des proportions plus élevées d'une bibliothèque ou d'un restaurant. Par contre, ils offrent, dans des proportions moins élevées, une aire de stationnement⁹¹ ou une boutique.

- Québec

Proportion des institutions muséales offrant les services cités ci-dessous	%
Bibliothèque	25,6%
Centre de documentation	46,4%
Centre d'archive	29,2%
Aire de stationnement	86,8%
Restaurant	14,0%
Casse-croûte	21,0%
Aire de pique-nique	59,9%
Boutique	62,0%
Centre d'information touristique	31,0%

- Communauté française

Proportion des institutions muséales offrant les services cités ci-dessous	%
Restaurant, cafétéria	24,7%
Distributeur de boissons et/ou de friandises	14,5%
Boutique avec articles divers	43,5%
Point de vente pour les publications	64,5%
Bibliothèque accessible au public	43,5%
Parking privé	36,0%
Accès aux personnes à mobilité réduite	52,7%
Autre	12,4%
Aucun de ces services	4,3%

⁹⁰ La question portant sur l'accès aux personnes à mobilité réduite du questionnaire américain ne figure pas dans les tableaux de résultat; elle n'est donc pas exploitée ici.

⁹¹ La forte différence de pourcentage constatée entre le portrait québécois et celui réalisé en Communauté française pourrait ici être expliquée par le fait que notre enquête parlait d'un parking privé.

5 LA TARIFICATION⁹²

La très grande majorité (78%) des musées situés en Communauté française sont payants.

Bien qu'il n'existe pas d'écarts importants entre les différentes catégories de public, les prix pratiqués par les musées ont connu une hausse de 5% entre 2002 et 2003.

Les prix pratiqués par les trois catégories de musées les plus fréquemment rencontrés dans le secteur (musées d'art, d'archéologie et d'histoire et musées spécialisés) sont sensiblement les mêmes.

80% des musées dont l'entrée est payante font des promotions; celles-ci sont souvent liées à des événements particuliers comme par exemple le Printemps des Musées ou la Journée du Patrimoine.

Enfin, on constate que les musées non payants ont, en moyenne, quelle que soit leur taille (à l'exception des musées comptant moins d'1 ETP), un nombre de visiteurs inférieurs à celui des musées payants.

Si l'on compare ces résultats avec les deux autres enquêtes, on constate sur base du tableau ci-dessous, qu'au Québec et aux Etats-Unis, il y a une plus forte proportion de musées gratuits qu'en Communauté française. Par ailleurs, le prix moyen d'entrée paraît plus élevé en Communauté française qu'aux Etats-Unis. On notera toutefois que 15 ans séparent les deux études !

Le prix moyen d'une entrée adulte est, aux Etats-Unis, le double de l'entrée enfant (2\$ pour un adulte et 1\$ pour un enfant).

En Communauté française, ce rapport est de 1,63 en 2003 (entrée adulte = 2,95 €; entrée enfant = 1,81 €).

L'entrée du musée est-elle payante ?	QUEBEC	ETATS-UNIS	COMMUNAUTE FRANÇAISE
Oui	60,0%	54,15%	78,0%
Non	40,0%	43,65%	21,0%
Non réponse		2,20%	1,0%
TOTAL	100%	100%	100%

⁹² Les résultats relatifs à des périodes de promotion n'ont pas été présentés dans l'étude américaine; il nous est donc impossible de les comparer à ceux de notre enquête.

6 LA COMMUNICATION EXTERNE

Les musées situés en Communauté française ne font que rarement, voire jamais appel aux vecteurs de communication existants (publicités, lettres d'information, présence gratuite dans les médias, ...).

Lorsqu'ils communiquent vers l'extérieur, c'est principalement au moyen de lettres d'information sous format papier et/ou à travers la présence gratuite dans les médias.

Près de 90% des musées disposent d'un document de présentation de leur musée destiné aux visiteurs.

Alors que la moitié des musées disposent de leur propre site internet, 67,2% déclarent que leur musée est répertorié sur un site type "portail des musées".

Enfin, 2/3 des musées estiment ne pas bénéficier d'une visibilité suffisante en termes de signalisation d'accès.

Cette thématique n'a pas été abordée dans l'étude américaine.

En ce qui concerne l'étude réalisée au Québec, cette thématique est abordée uniquement au travers d'une question portant sur le libellé de l'adresse internet des musées interrogés.

C'est pourquoi, le portrait réalisé en Communauté française ne peut être comparé ici.

Les musées situés en Communauté française n'ont pas réellement recours à la sous-traitance de manière intensive.

Lorsque qu'ils ont recours à la sous-traitance, c'est principalement pour ce qui a trait à a maintenance des installations, à la restauration des objets de collections et à la réalisation de supports de communication.

Cette thématique n'est abordée ni dans l'étude américaine ni dans l'étude réalisée au Québec.

Le portrait réalisé en Communauté française ne peut donc pas être comparé.

8.1 EN TERMES DE SUPERFICIE TOTALE

SUPERFICIE DES MUSEES	ETATS-UNIS	COMMUNAUTE FRANCAISE
Maximum	33.848.399 m ²	51.025 m ²
Minimum	5 m ²	29 m ²
Moyenne	28.283 m ²	1.860 m ²
Médiane	8.000 m ²	520 m ²

On constate, au vu du tableau ci-dessus, que les musées américains ont globalement de plus grandes infrastructures que les musées situés en Communauté française.

Les écarts constatés doivent cependant être relativisés.

En effet, sur les quatre catégories de musées les plus importantes en termes de superficie, deux d'entre elles (site historique et parcs zoologiques) ne relèvent pas de la compétence de la Communauté française et ne figuraient par conséquent pas dans la liste des institutions interrogées.

8.2 LES ZONES D'AFFECTATION ET LEURS SUPERFICIES

En Communauté française, les zones les plus souvent citées comme présentes dans les musées sont : la zone d'exposition permanente, l'accueil et la réserve.

Le profil moyen d'un musée situé en Communauté française en termes de répartition de ses zones d'affectation est le suivant :

accueil	3,47%
boutique	1,26%
Cafétéria	2,71%
Réserve	12,75%
Zone d'exposition permanente	56,16%
Zone d'exposition temporaire	6,90%
Locaux techniques	3,60%
Locaux administratifs	4,06%
Salle de conférence	3,97%
Bibliothèque	2,59%
Locaux distincts pour stages, ateliers	2,52%

Bien qu'une question relative à la superficie des zones d'exposition figure dans le questionnaire américain, elle n'est pas reprise dans les tableaux de résultats publiés; nous ne sommes donc pas en mesure de l'aborder ici.

⁹³ Les résultats relatifs aux questions portant sur l'infrastructure ne figurent pas dans l'étude québécoise; nous ne sommes par conséquent pas en mesure de les intégrer ici.

8.3 TRAVAUX ET PROJETS RELATIFS A L'INFRASTRUCTURE

Plus de la moitié des musées situés en Communauté française ont réalisé des travaux durant la période observée; il s'agit principalement de travaux d'infrastructure générale.

Un tiers des musées ayant réalisé des travaux déclarent ne pas avoir bénéficié de subsides.

Des projets d'extension, de restauration et/ou d'aménagement des infrastructures sont en cours ou en voie de réalisation dans 41% des musées.

Si l'on compare ces résultats à l'enquête réalisée aux Etats-Unis, on constate qu'une part élevée de musées américains ont des projets de rénovation; cette proportion est plus élevée aux Etats-Unis (59,1% contre 41% en Communauté française).

8.4 PROPRIETE DES BATIMENTS

En Communauté française, les bâtiments abritant les musées appartiennent principalement à la commune.

Pour près de la moitié des musées, le bâtiment dans lequel ils se trouvent abrite d'autres activités. Parmi celles-ci, on peut citer : des collégiales ou cathédrales, des CPAS, des écoles communales, ...

La très grande majorité des musées (88%) déclarent ne pas payer de loyer, dédommagement ou forfait pour occuper le bâtiment.

Toutefois, il existe très souvent un contrat écrit liant le musée au propriétaire; lorsqu'une durée d'occupation y est mentionnée, elle est la plupart du temps supérieure à 20 ans.

En ce qui concerne la propriété des bâtiments, la question n'est pas formulée de la même manière dans l'étude américaine et ne permet pas, sur base des résultats obtenus, d'en faire la comparaison.

8.5 ETAT DES INFRASTRUCTURES

Les musées situés en Communauté française estiment, dans une large majorité, que l'état de leurs infrastructures est satisfaisant, voire très satisfaisant.

Cette question n'est pas abordée dans le questionnaire américain.

9 LES COLLECTIONS

9.1 POLITIQUE D'ACQUISITION

	QUEBEC	COMMUNAUTE FRANCAISE
Oui	39,2%	18,3%
Non	60,8%	74,2%
Non réponse		7,5%
TOTAL	100%	100%

Les musées québécois disposent, dans une plus forte proportion que ceux situés en Communauté française, d'une politique d'acquisition.

Il est cependant impossible de comparer ces deux portraits sous l'angle du taux d'acquisition dans la mesure où les données nécessaires au calcul de ce taux n'ont pas fait l'objet de questions dans l'enquête menée au Québec.

En ce qui concerne plus particulièrement les musées situés en Communauté française, on retiendra que le taux d'acquisition moyen est de 4,65%.

Celui-ci varie d'une thématique à l'autre. Ainsi, on constate que les Musées d'archéologie et d'histoire ainsi que les Musées spécialisés ont des taux d'acquisition moyens supérieurs à la moyenne globale.

Cette question n'est pas abordée dans l'étude américaine.

9.2 PROPRIETE DES COLLECTIONS

En Communauté française, les propriétaires des collections sont principalement les ASBL, les communes et les particuliers.

Dans l'étude américaine, la formulation de la question est différente et ne permet pas sur base des résultats obtenus, de faire une comparaison.

En ce qui concerne l'étude réalisée au Québec, bien que la formulation de la question soit différente (choix multiple à réponse unique), nous pouvons, sur base du tableau cidessous, constater que l'on retrouve les mêmes types de propriétaires qu'en Communauté française.

Propriétaire des collections	%
Institution elle-même	20,9%
Corporation privée	38,9%
Municipalité	8,6%
Communauté religieuse	5,6%
Maison d'enseignement	3,5%
Autre (individu, hôpital, gouvernement du Québec,...)	22,5%
TOTAL	100%

9.3 VISIBILITE ET ETAT DES COLLECTIONS

D'un point de vue global, on observe que les musées exposent, en Communauté française, en moyenne 57,28% de leur collection.

Ce taux varie en fonction de la catégorie à laquelle s'identifient les musées; les musées d'art ainsi que les musées d'ethnographie et d'anthropologie ont les taux les plus faibles.

En ce qui concerne plus particulièrement l'état des collections, les musées estiment que celles-ci sont en bon état, voir en très bon état.

Il est assez difficile de se lancer dans une comparaison en termes de nombres de pièces de collections dans la mesure où le nombre de musées interrogés dans les trois portraits est différent.

Par contre, on peut noter que le pourcentage moyen des pièces de collection exposées dans les musées québécois, quoique légèrement plus faible, est très proche de celui que nous obtenons pour les musées situés en Communauté française (51,4% contre 57,28%).

En ce qui concerne plus particulièrement l'état des collections, les musées québécois estiment, comme c'est le cas pour les musées situés en Communauté française, que celles-ci sont en bon état, voire en très bon état. On notera toutefois une proportion plus élevée de musées québécois qui jugent l'état de leur collection comme "très bon".

Les questions relatives au pourcentage de pièces exposées et à l'état des collections ne sont pas abordées dans l'étude américaine.

	CANADA⁹⁴	COMMUNAUTE FRANCAISE
Très bon	59,7%	31,7%
Bon	33,2%	60,2%
Mauvais	7,1%	1,1%
Non réponse		7,0%

9.4 TENUE ET FORMAT DES INVENTAIRES

78,5% des musées situés en Communauté française possèdent un inventaire.

Lorsqu'il est complet, l'inventaire est principalement tenu sous format papier.

Lorsqu'il est partiel, l'utilisation de logiciels bureautiques et/ou spécifiques est courante; le logiciel le plus souvent citée tant File Maker Pro.

Bien que la question figure dans le questionnaire réalisé au Québec, les résultats de cette question ne sont pas présentés dans l'étude publiée; nous ne sommes par conséquent pas en mesure de les intégrer ici.

⁹⁴ Notons toutefois que cette question a suscité, au Québec, un faible taux de réponse. C'est pourquoi, dans la mesure où les résultats ont été calculés sans tenir compte des non-réponses, ils sont surtout donnés à titre indicatif.

Aux Etats-Unis, 70,8% des musées qui possèdent une collection ont un inventaire; ce taux est légèrement inférieur à celui des musées situés en Communauté française (70,8% contre 78,5%).

En Communauté française, on a constaté que les musées qui ont un inventaire ont, en moyenne, deux fois plus de personnel en termes d'ETP que les musées n'ayant pas d'inventaire.

La taille du musée joue également un rôle dans les musées américains. En effet, alors que 82,8% des grands musées tiennent un inventaire, ils sont 67,7% dans les petits musées.

9.5 VALEUR ET ASSURANCES DES COLLECTIONS

En Communauté française, cette thématique a recueilli un faible taux de réponse.

Nous avons néanmoins montré que lorsqu'ils assurent leurs collections, les musées optent en majorité pour une assurance globale.

Aux Etats-Unis, bien qu'une question relative à la valeur des collections figure dans le questionnaire, les résultats ne sont pas publiés; il nous est par conséquent impossible d'en parler ici.

Au Québec, par contre, cette thématique n'a pas été abordée.

10 LE PERSONNEL

Il n'est pas aisé de se lancer dans une comparaison des portraits sous l'angle du personnel. En effet, les notions qui sous-tendent la variable personnel sont différentes d'un portrait à l'autre.

Ainsi, par exemple, l'étude réalisée au Québec fait état du nombre d'emplois dans les institutions muséales sans mentionner si cette notion tient également compte du personnel mis à disposition par un autre employeur tel que nous l'avons utilisée dans notre enquête.

L'étude américaine, pour sa part, distingue, le personnel rémunéré du personnel non rémunéré. Sont repris sous la notion de personnel rémunéré, le personnel régulier et payé par l'institution, le personnel temporaire ou saisonnier payé par l'institution, le personnel payé par des organismes "amis" ou auxiliaire ainsi que le personnel payé par d'autres organismes.

Les musées ayant répondu à la présente enquête occupent en moyenne 8,6 personnes. Ces personnes se distinguent en :

- personnel employé (4 personnes soit 46,5%);
- personnel mis à disposition (1,1 personne soit 12,8%);
- bénévoles (3,5 personnes soit 40,7%).

Les tableaux ci-après montrent que les musées québécois et américains occupent significativement plus de personnes que ceux en Communauté française.

	QUEBEC	ETATS-UNIS
Personnel employé et mis à disposition	9,9 (38%)	18,2 (28%)
Bénévoles	16 (62%)	47 (72%)
TOTAL	25,9 (100%)	65,2 (100%)

Remarque :

L'étude québécoise indique, en outre, 1,7 pigiste par musée

La différence de taille se constate non seulement au niveau du personnel salarié mais aussi et surtout, au niveau des bénévoles.

La présente étude a également montré les éléments suivants :

- les 8,6 personnes en moyenne par musée représentent 4,38 équivalents temps pleins;
- le personnel occupé est plutôt féminin sauf parmi les bénévoles;
- l'âge des personnes occupées fait apparaître :
 - une faible proportion de jeunes de moins de 35 ans (20%),
 - 18% de personnes occupées de plus de 60 ans, ce dernier pourcentage étant largement influencé par le profil des bénévoles;
- le niveau d'enseignement est plutôt élevé :
 - 35% de diplômés de l'enseignement supérieur,
 - 34% de diplômés de l'enseignement secondaire,
 - 5% de diplômés de l'enseignement primaire,
 - 26% de non répondants,

- le profil moyen du temps consacré par un musée aux différentes fonctions est la suivante:
 - sécurité et maintenance technique : 24%
 - gestion administrative et direction : 22%
 - animations, visites guidées et activités pédagogiques : 21%
 - commercial : 18%
 - conservation et étude : 15%

Ces éléments ne peuvent être comparés avec les deux autres études.

Au niveau du personnel employé⁹⁵, le pourcentage de temps pleins par musée ayant répondu à l'enquête en Communauté française est en moyenne de 53%, celui de temps partiel de 42%, le solde étant constitué de non réponses.

Ce chiffre peut être comparé aux données québécoise et américaine :

	QUEBEC	ETATS-UNIS
Temps pleins	5,3 (54%)	11,3 (62%)
Temps partiels	4,6 (46%)	6,9 (38%)
TOTAL	9,9 (100%)	18,2 (100%)

Remarque :

Les chiffres américains prennent en compte le personnel mis à disposition.

On constate ainsi qu'il n'existe pas, à ce niveau, de différence significative entre la Communauté française et le Québec. Par contre, aux Etats-Unis, la proportion de temps pleins est quelque peu plus élevée.

La présente étude en Communauté française a également montré que 73% de contrats de travail sont à durée indéterminée et qu'ils sont majoritairement subsidiés.

L'étude américaine indique que le personnel mis à disposition représente 15,5% du personnel salarié (employé + mis à disposition). Ce ratio est de 26,8% dans les musées ayant répondu à l'enquête en Communauté française. Le personnel mis à disposition des musées en Communauté française est avant tout (69%) du personnel communal.

Comme indiqué précédemment, l'enquête québécoise ne distingue pas le personnel mis à disposition du personnel employé.

Nous avons constaté précédemment que les musées québécois et américains utilisaient proportionnellement plus de personnel bénévole que les musées en Communauté française. Il apparaît utile d'affiner ce constat en fonction du temps de travail presté par les bénévoles.

En Communauté française, si on fait abstraction des non réponses, on obtient les chiffres suivants : le pourcentage de temps pleins bénévoles par musée est de 6%, celui de temps partiels de 94%.

⁹⁵ *Les chiffres pour le personnel mis à disposition sont respectivement : temps pleins 56%, temps partiel 41%, non réponse 3%.*

L'analyse des résultats produits par l'étude américaine montre que le rapport est de 9% de temps plein et de 91% de temps partiel. Cette étude ne donne pas d'autres informations que l'on puisse comparer.

Par contre, l'étude québécoise n'opère pas de distinction entre temps pleins et temps partiels. Par contre, elle évalue le nombre d'heures prestées annuellement par les bénévoles. Celui-ci s'élève en moyenne par bénévole à 65 heures annuellement, ce qui correspond à 1043 heures de bénévolat par institution.

Ce chiffre de 65 heures annuelles est à rapprocher aux 11 heures hebdomadaires en Communauté française. Toutefois, la présente étude n'a pas permis d'identifier si les bénévoles en Communauté française étaient présents durant toute l'année ou de manière plus périodique ou saisonnière.

Enfin, la présente étude a montré que 20% des musées ont accueilli en 2003 au moins un stagiaire.

On dénombre ainsi 100 stagiaires dans les 163 musées ayant répondu à la thématique personnel. Ces stagiaires disposent majoritairement d'un diplôme d'enseignement supérieur et s'occupent principalement des fonctions commerciales ainsi que des animations, visites guidées et activités pédagogiques.

11 LES ASPECTS FINANCIERS

Compte tenu des remarques méthodologiques formulées à l'égard de la thématique financière du portrait socio-économique en Communauté française, et du nombre peu élevé de données financières comparables dans les deux autres portraits, il nous paraît difficile de nous lancer dans une analyse financière comparée des différents portraits.

Rappelons toutefois, les principaux éléments constatés dans la présente étude :

- les informations financières ne sont complétées que dans 37% des questionnaires reçus;
- Les musées ayant une comptabilité de type « pouvoirs publics » ont en moyenne un résultat négatif. La taille est plus importante que celle des musées ayant une comptabilité de type « ASBL ».
Il convient toutefois, d'interpréter les résultats avec une extrême prudence étant donné la faible validité des données transmises par les musées, notamment, en termes de recettes. Les recettes annoncées peuvent, en effet, être mises en question sur base des autres éléments figurant dans les questionnaires complétés;
- Les musées ayant une comptabilité de type « ASBL » équilibre, en moyenne, leurs dépenses et leurs recettes avec toutefois des écarts importants entre les musées.
En ce qui concerne les dépenses au niveau de chaque musée, les frais de personnel représentent en moyenne presque 40% des dépenses totales, les marchandises et services & biens divers un peu moins de 60 %. Les charges financières et remboursement de dettes sont assez négligeables.
En ce qui concerne les recettes au niveau de chaque musée, en moyenne, les ventes et prestations représentent 37 % du total des recettes, 27 % proviennent des subsides liés au fonctionnement et 13 % des subsides liés au personnel.
- Les données transmises par les musées sous forme d'ASBL et relatives à la valeur des investissements et amortissements sont peu fiables et souvent intraitables.
- La majorité des musées sous forme d'ASBL qui ont fourni des informations financières, gèrent eux-mêmes leur comptabilité et établissent une comptabilité sous forme de simple liste des dépenses et de recettes. Cependant, 30 % des musées déclarent qu'ils vont établir, pour 2005, leur comptabilité selon la nouvelle loi sur la comptabilité des ASBL (loi 2/5/02 et AR 26/6/03) et 40 % vont établir une comptabilité selon le PCMN, ce qui pourrait, à terme, permettre de disposer d'informations financières plus fiables;
- Deux-tiers des musées ont déclaré avoir reçu des subsides en 2003 dont le montant moyen est de 65 KEUR. Cependant, nous avons constaté une grande disparité dans la distribution car moins de 25 % des musées ont reçu plus de 95 % du montant total des subsides alloués en 2003.
La proportion des subsides provenant de la Communauté Française par rapport au total représente, en moyenne par musée, 33%. Les communes subsidient à hauteur de 32 % et les provinces à concurrence de 15%.

- Peu de musées ont fourni des renseignements quant à la ventilation de leurs ventes & prestations. Parmi les répondants, on constate que la moitié des ventes proviennent des entrées, 18 % des publications et 11% de la boutique. L'organisation d'évènements et location de site, la boutique et l'Horeca représentent chacun environ 7 % des ventes et prestations.
- Presque trois-quarts des musées ont déclaré que certains frais et/ou moyens matériels sont pris en charge par des tiers. On retrouve principalement certains frais généraux. Toutefois, il n'a pas été possible d'en évaluer la valeur.